



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux . Saint-Joseph . Saint-Philippe . Le Tampon

PROJET DE

TERRITOIRE

2023-2030

Sommaire

Édito du Président	5
Préambule	6
Rappel des compétences.....	7
Chapitre 1 – Portrait du territoire.....	8
Une situation géographique favorable caractérisée par un environnement et un cadre de vie exceptionnels.....	8
Perspective d'évolution de la population.....	8
Une économie multipolaire renforcée par des équipements structurants d'avenir	10
Une identité culturelle forte fondée sur son passé agricole	11
Synthèse des forces et points de progrès, menaces et opportunités	12
Chapitre 2 – Pourquoi un Projet de Territoire ?	13
Les modalités de construction : temps d'analyse, d'écoute et de partage.....	14
Une coconstruction avec les élus des Communes membres	15
Une coconstruction avec les partenaires du territoire.....	15
Une coconstruction avec les habitants.....	15
Chapitre 3 – Les ambitions collectives à horizon 2030	16
Les 4 orientations stratégiques majeures	16
Le Projet de Territoire : une articulation avec les autres programmes et contrats	17
Les modalités de pilotage : le pacte de confiance et de gouvernance.....	19
Une méthode associant les Communes au plus près des actions.....	21
Une volonté de recherche de performance de l'action publique et de proximité de service : le Projet d'Administration de la CASUD	21
Chapitre 4 – Un plan d'action ambitieux pour le Projet de Territoire	23
OS 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population.....	23
OS 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine	24
OS 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain.....	25
OS 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire	27
ANNEXES.....	29
Annexe 01_Glossaire.....	30
Annexe 02_Le Plan d'actions	33
Annexe 03_Le questionnaire auprès des habitants.....	114
Annexe 04_ Les rencontres avec la population dans les Communes	137
Annexe 05_L'avis des participants suite aux rencontres dans les Communes.....	183
Annexe 06_Avis 01 des membres du Conseil de Développement	192

Édito du Président

Le territoire de la CASUD est riche et fier de son identité, de ses racines et de ses traditions rurales car cet ensemble représente un socle d'avenir pour nos quatre communes et nos populations. A l'heure des grandes transitions sociales, sociétales, économiques, techniques et technologiques, l'ensemble des rapports démontre que les territoires d'avenir seront ceux qui sauront associer environnement préservé, cadre de vie adapté et haut niveau de service public. La CASUD fait partie de ces territoires qui a su conjuguer la préservation, la valorisation et la mise en solidarité des richesses de ses Communes.

La CASUD se doit encore aujourd'hui faire jouer les solidarités pour préserver le bien commun : solidarités entre Communes comme elle a su le faire depuis sa création en associant les élus communautaires et communaux aux travaux et décisions ; solidarité financière en assurant une aide constante aux Communes qui ont nécessité des appuis plus forts de la CASUD ; solidarité avec nos agriculteurs, nos actifs et nos porteurs de projets en développant des aides, des soutiens pour accompagner la transition agricole ; solidarité face aux changements climatiques avec des investissements majeurs depuis sa création dans les réseaux d'eau potable, dans l'assainissement ; solidarité avec les familles et les ménages en assurant de manière permanente l'accès à une eau potable de qualité sur l'ensemble du territoire et la gestion des déchets ; solidarité avec les scolaires, les jeunes et les actifs en développant un réseau de transport public collectif qui maille l'ensemble des Communes ; solidarité enfin avec les plus éloignés de l'emploi et de la formation avec un dispositif d'insertion et d'inclusion, et les personnes âgées en accompagnant les projets d'équipements adaptés.

Notre Projet de Territoire est à nouveau l'occasion d'actualiser et renforcer nos solidarités. Un pacte confiance et de gouvernance nous permettra de formaliser les instances de délibération et de débat pour que chacun puisse s'exprimer et entendre les avis de tous. Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et un Pacte Fiscal et Financier seront l'occasion de nous donner les moyens de répondre ensemble aux défis de demain : un territoire préservé qui se tourne vers l'avenir et répond de manière solidaire aux exigences.

Nous avons voulu entendre l'ensemble des personnes concernées par l'avenir du territoire. Aussi une large concertation a eu lieu. Avec les élus communautaires mais également avec les élus communaux et les techniciens, par une présentation dans chaque Commune des défis, des priorités et des grandes orientations qui fixent le cadre d'action de notre Projet de Territoire. Enfin, la population et les acteurs de terrain ont été associés au travers d'atelier et de temps d'écoute qui viendront nourrir les futurs membres de notre Conseil de Développement.

Notre territoire est un territoire d'avenir et nos richesses communes feront le socle de notre Projet de Territoire. Nous continuerons à nous mobiliser pour investir encore dans nos réseaux d'eau, dans la gestion de notre voirie, de nos déchets, des mobilités pour tous, dans nos zones d'activité économiques. Nous valoriserons davantage notre environnement par le développement de l'écotourisme, de modes de déplacements doux, d'émergence de nouvelles filières notamment dans l'économie circulaire.

Nous ouvrons une nouvelle page de notre coopération entre Communes en faisant de la solidarité, de nos valeurs et de notre identité rurale le fondement de notre avenir en commun. Nous saurons relever ensemble, avec notre population, les défis collectifs pour faire de notre territoire, un territoire d'excellence environnementale, une vitrine de la biodiversité, un territoire résilient, autonome en énergie qui privilégie l'activité locale et proposer une offre résidentielle pour nos familles et leurs enfants.

Préambule

La démarche de Projet de Territoire vise plusieurs objectifs complémentaires.

Dans un premier temps, elle vise en premier lieu d'établir un diagnostic partagé entre les élus de l'EPCI et des communes membres portant sur les acquis, les marges de progrès, les opportunités et les menaces qui s'exercent et vont s'accroître dans les années à venir. Ce diagnostic collectif et prospectif vise à s'assurer une vision commune quant à l'état du territoire et à sa capacité de confirmer ou ajuster sa vocation, sa trajectoire et son cap à horizon 2030. Elle doit permettre de rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs autour de valeurs et d'enjeux fédérateurs pour renforcer et développer les atouts naturels et les services du territoire dans une visée de solidarité et de complémentarité entre les communes membres. Cette démarche clé devra se traduire par la mise en place d'un Pacte de Gouvernance, ou Pacte de Confiance, permettant de préciser les modalités du processus décisionnel, en éclairant les rôles et missions des différentes instances décisionnelles (Bureau, commissions, Conseil Communautaire...). Elle sera complétée par un volet concertation avec l'articulation nécessaire à opérer avec les temps d'écoute citoyenne, et notamment le rôle du Conseil de Développement.

Dans un second temps, la démarche consiste à faire émerger et partager les défis et les enjeux collectifs à voir porter par les services de la CASUD, en partenariat avec les communes membres et les autres acteurs du territoire, les institutions telles que l'État, la Région, le Département, les EPCI voisins, les acteurs des domaines économique, culturel et social. Elle vise à concentrer ses forces et ses efforts sur une série d'orientations stratégiques clés à même de garantir la mise en œuvre effective des actions. Elle doit aboutir à faire des choix clairs et partagés pour définir une feuille de route lisible et impactante. Par conséquent, elle doit porter sur les enjeux structurels et transversaux et répondre à une série de questions clés : comment renforcer et accompagner l'attractivité économique du territoire ? Comment assurer un développement et un maillage équilibré en termes d'équipements et de services ? Comment accompagner et renforcer la trajectoire résidentielle des populations pour maintenir la taille critique nécessaire aux financements des services publics ? Comment accompagner et structurer les mobilités durables en favorisant l'interconnexion et l'intermodalité, notamment pour ce qui concerne les mobilités douces ? Comment favoriser l'adaptation des centres-villes et centres bourgs pour maintenir la population et entraîner des retombées économiques pour l'ensemble du territoire ? Comment faire du maintien de l'agriculture avec le développement de labels, de filières, de réseaux courts des leviers pour un développement soucieux de la préservation du cadre de vie et de l'environnement ?

Dans un troisième temps, la démarche vise à aboutir, autour des orientations stratégiques clés, à définir une programmation opérationnelle permettant, à partir de chantiers majeurs, de réalisations structurantes et de fiches-actions de décliner en plan d'action le Projet de Territoire. Cette étape majeure doit être pensée en articulation avec le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) et le Pacte Fiscal et Financier (PFF) pour s'assurer de la faisabilité et de la soutenabilité au regard des ressources de la CASUD et des capacités des ménages et des entreprises à contribuer aux investissements. Les arbitrages devront notamment se faire dans la durée pour tenir compte des partenariats à nouer avec l'État, l'Europe, la Région et le Département. Elle devra être pilotée dans différentes instances en y associant élus et services pour s'assurer chaque année de la soutenabilité en termes d'investissement et de fonctionnement.

Dans un dernier temps, le Projet de Territoire devra faire l'objet, tout au long de la démarche, de présentations en Conseil Communautaire et les différentes instances partenariales pour assurer un partage et un rendre compte sur l'impact du Plan d'Action et des investissements réalisés. Cette démarche pourra ainsi assurer un dialogue et une écoute permanents avec les démarches citoyennes et les évaluations des politiques publiques à mener.

Rappel des compétences

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du SUD, CASUD, regroupe 4 Communes : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Elle s'étend sur une superficie de 56 460 hectares et compte 130 598 habitants. Sa première étape s'est traduite par la création d'un Groupement d'Intérêt du Sud (GIS) en 1987. Puis la Communauté de Communes du SUD (CCSUD), créée par arrêté préfectoral le 31 décembre 1997, suivie de la transformation de la CCSUD en Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2010 a été actée.

Depuis sa création, la CASUD a concentré son action autour de trois orientations majeures qui se traduisent dans les moyens mobilisés au service du territoire :

- Un effort continu dans les investissements portant sur les travaux d'eau et d'assainissement qui s'expliquent notamment par sa situation géographique sur la zone des Hauts et des mi-pentes. On note également le besoin d'assurer un réel rattrapage en matière d'accès à l'eau potable, la réalisation de travaux et d'ouvrage permettant d'assurer une fiabilité et une sécurisation en cas de très fortes intempéries ;
- Une organisation de la collecte et des traitements des déchets sur l'ensemble du territoire en vue de garantir la préservation de l'environnement et l'accès aux populations des quatre Communes à un service adapté, accessible et préservant l'environnement ;
- Une organisation renforcée et sans cesse améliorée de la desserte et des mobilités à l'ensemble des populations avec un accent fort mis en direction des populations les plus modestes, les étudiants et les actifs pour renforcer l'accessibilité du territoire.

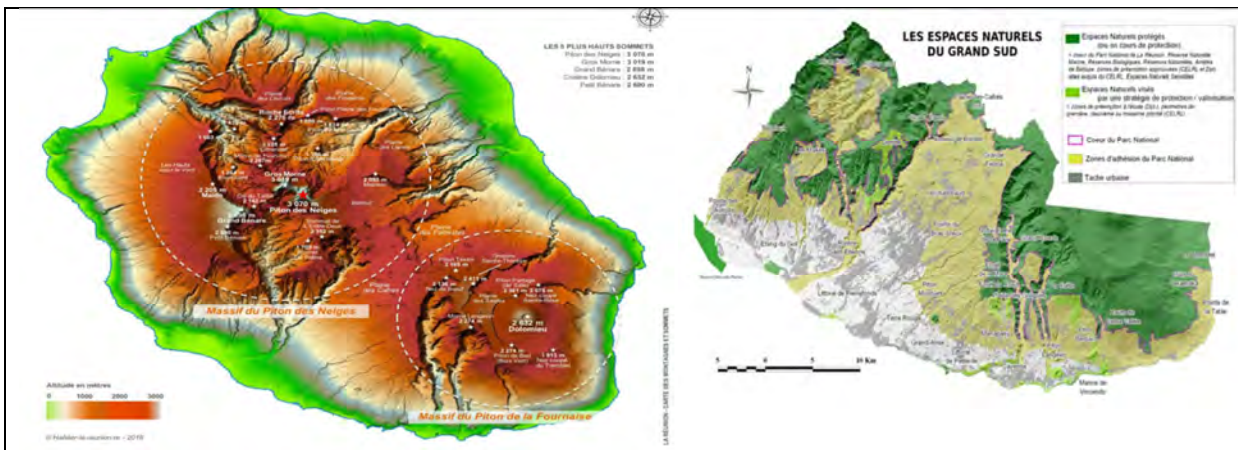
La CASUD exerce ainsi pour le compte des Communes membres les compétences suivantes :

<i>Les compétences obligatoires</i>	<i>Les compétences optionnelles</i>
<ul style="list-style-type: none">• Développement économique et d'intérêt communautaire ;• Aménagement de l'espace communautaire et transports en commun ;• Assainissement ;• Eau ;• Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)/ Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPUR)• Équilibre social de l'habitat sur le territoire• Politique de la ville	<ul style="list-style-type: none">• Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
<i>Les compétences facultatives</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Système d'Information Géographique (SIG) ;• Transport périscolaire ;• Construction et gestion de la fourrière animale ;• Haut débit ;• Informatisation des écoles et couverture des zones blanches ;• Mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (P.L.I.E) ;• Aménagement portuaire et infrastructures maritimes ;• Participation au Syndicat Mixte de Pierrefonds	

Chapitre 1 – Portrait du territoire

Une situation géographique favorable caractérisée par un environnement et un cadre de vie exceptionnels

Le territoire de la CASUD se situe au cœur de l'aire volcanique des Hauts et Sud de la Réunion et bénéficie par conséquent d'une situation exceptionnelle pour affirmer et valoriser un patrimoine naturel, un art de vivre autour de la ruralité et un environnement ancré dans les paysages et l'offre d'écotourisme unique. Par ailleurs, le territoire présente une tradition autour des activités agroforestières qui sont tout à la fois source de qualité pour les habitants et d'attractivité pour les touristes, mais également gisement d'emploi à l'avenir dans une visée de préservation et d'entretien des paysages notamment dans les Hauts de la Réunion.



Les enseignements

Enseignement 1 : la CASUD se situe dans un environnement exceptionnel en termes de développement notamment touristique et agricole. Pour ce faire, elle doit poursuivre et approfondir ses efforts en matière de valorisation de ses atouts naturels et accompagner les porteurs de projet pour faire valoir ses atouts dans le domaine de l'écotourisme, les services de proximité et la préservation de ses paysages

Enseignement 2 : la CASUD doit mobiliser ses partenaires et s'inscrire dans une réflexion plus large incluant les Hauts pour viser à prévenir la dégradation liée aux crues et aux intempéries. Elle peut initier une démarche visant à pallier l'entretien des ravines et plus largement réinitier l'entretien du parc agroforestier

Enseignement 3 : la CASUD dispose d'atouts majeurs à développer de par sa proximité aux aires volcaniques qui doit se traduire par des investissements et aménagements futurs pour l'inscrire dans les circuits et parcours touristiques majeurs de l'île.

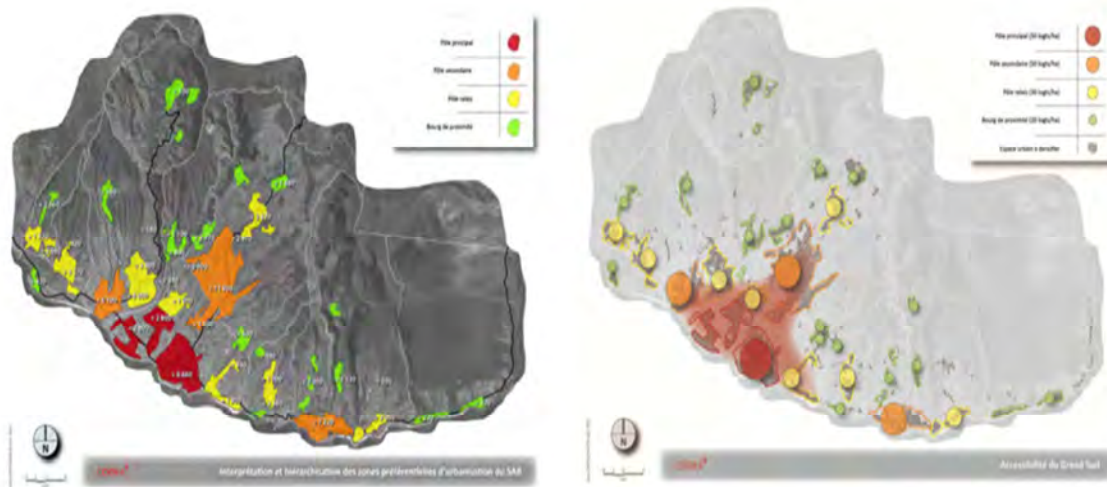
Perspective d'évolution de la population

Au 1er janvier 2021, le territoire de la CASUD, d'une superficie de 56 460 hectares, recensait 130 598 habitants¹.

¹INSEE, population légale au 1er janvier 2021 recensée sur la référence statistique du 1er janvier 2018, publiée au décret n°2020-1706 du 24 décembre 2020, publié au Journal Officiel le 27 décembre 2020

Le Bassin Sud représente le plus fort poids de population des microrégions de l'île en réunissant sur son territoire 36 % de la population réunionnaise, devant le TCO (25 %), la CINOR (23 %) et la CIREST (15 %) : soit 177 999 habitants pour la CIVIS et 130 598 habitants pour la CASUD. Les projections font apparaître un gain de population plus important au niveau de la Commune du Tampon par rapport au reste du bassin sud. Si les prévisions se confirment, les 100 000 habitants supplémentaires se répartiront majoritairement dans les pôles secondaires et particulièrement au Tampon avec 30 000 habitants de plus.

Ainsi, les enjeux pour la CASUD sont d'assurer un développement urbain maîtrisé et préservant son cadre et sa qualité de vie en garantissant une production importante de logements, et une densification des pôles urbains pour permettre l'accueil de 70 000 nouveaux logements en structurant l'armature urbaine du territoire en fonction des capacités de développement des pôles urbains ; en préservant la qualité et le cadre de vie, par la recherche de formes urbaine et de programmations adaptées ; qui passent par la création d'espaces publics, de services de proximité, d'architecture innovante, de cheminements doux. Conséquence directe de l'armature urbaine imposée par le SAR, la population du Sud devra impérativement se localiser dans les zones d'urbanisation prioritaires.



Les enseignements

Enseignement 1 : la CASUD peut se distinguer en assurant une trajectoire résidentielle à même de répondre aux besoins de sa population et des actifs qui souhaitent s'installer sur le territoire. L'offre de logement doit également intégrer le vieillissement de la population en s'associant à la réflexion avec les Communes membres. Elle doit intégrer dans ses futurs investissements, portés par les Communes, une meilleure articulation avec les offres de mobilités et de services de proximité et l'aménagement des réseaux (eau, assainissement...), gestion de la collecte des déchets.

Enseignement 2 : la CASUD doit poursuivre ses importants efforts en matière de programmation et de mise en fonctionnement des réseaux et équipements en eau, assainissement, travaux d'endiguement liés à la gestion des ravines, des eaux de pluie et des eaux usées.

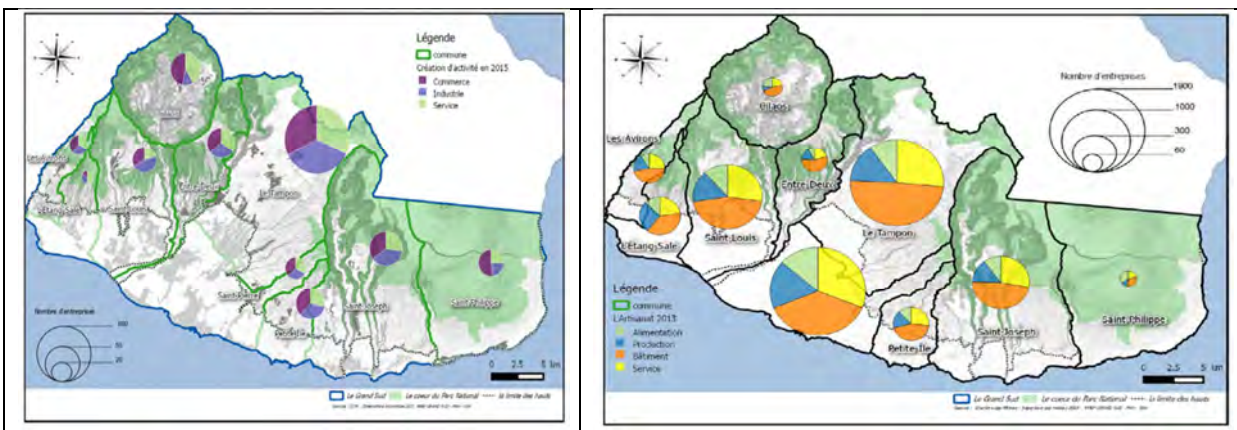
Enseignement 3 : la CASUD doit veiller à poursuivre ses efforts portant sur une meilleure insertion et inclusion de sa population active, notamment pour ce qui concerne les populations les plus fragiles et les plus éloignées de l'emploi. Elle doit s'assurer d'une plus forte mobilisation des acteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement pour mieux assurer l'adéquation entre les types d'emplois et les niveaux de qualification de sa population active.

Une économie multipolaire renforcée par des équipements structurants d'avenir

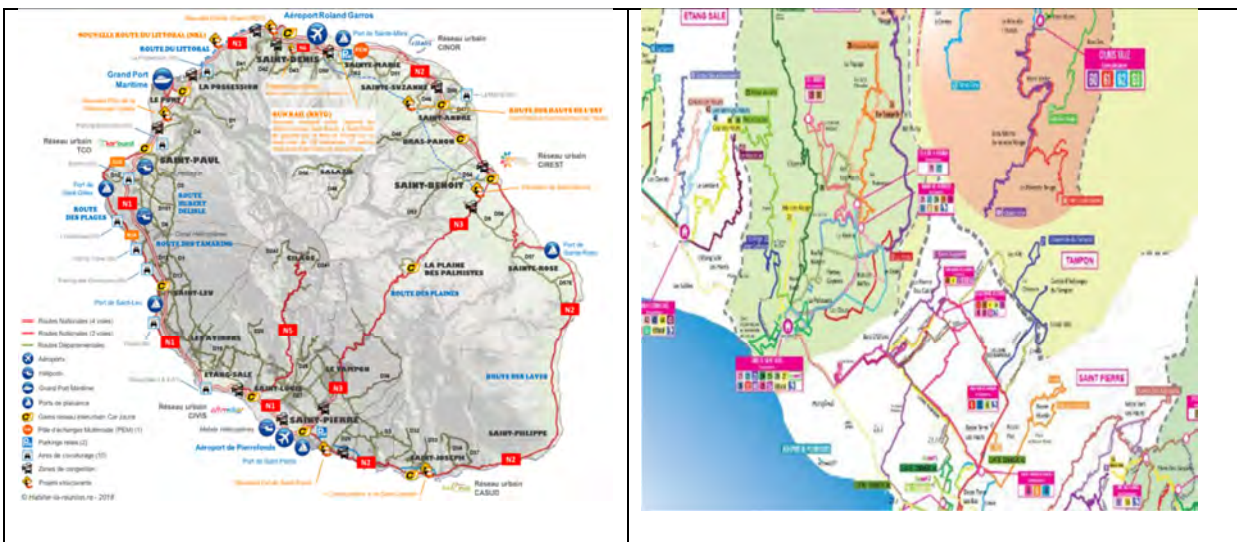
La densité et la diversité de la production agricole du Sud de La Réunion apparaît très nettement avec une prédominance nette pour la canne à sucre (plus de 9 000 hectares). En termes d'élevages, ce sont ceux liés au bovin et à l'aviculture qui s'avèrent, sur le plan du cheptel, les plus notables dans la zone, avec un quasi doublement pour l'aviculture, entre 2000 et 2010. Seul, en volume, le cheptel porcin s'est légèrement tassé (passant de 42 000 à 41 000 têtes), entre 2000 et 2010.

La Commune du Tampon se positionne de façon déterminante, dans cette filière agricole et IAA, puisque c'est elle qui concentre à la fois le plus grand nombre d'exploitations agricoles (plus d'un millier), la plus importante « superficie agricole utile » - SAU- (7 500 hectares) et le volume « d'Unités de travail annuel » -UTA- le plus élevé (1 500).

Concentrées sur Le Tampon, les activités dominent dans les secteurs du bâtiment, des services et de l'industrie avec 1505 établissements en 2015. Elles complètent le tissu riche et diversifié en matière d'artisanat sur l'ensemble du territoire.



Pierrefonds se présente comme le deuxième aéroport de l'île et compte un trafic de 150 000 passagers par an en 2018. Il complète une offre majeure en matière de desserte de voies rapides et connexes qui viennent mailler et connecter le territoire de la CASUD avec notamment la Commune de Saint Pierre et les EPCI voisins. Cette offre d'équipement est renforcée par l'investissement majeur réalisé par la CASUD en matière de transport public.



Les enseignements

Enseignement 1 : la CASUD dispose d'atouts majeurs pour faire de sa tradition de territoire rural et agraire un territoire d'avenir en développant les filières alimentaires à forte valeur ajoutée, en favorisant les circuits courts et la labellisation de ses producteurs locaux.

Enseignement 2 : la CASUD peut poursuivre ses efforts en matière d'accompagnement du tissu commerçant et artisanal en ciblant les filières et les productions à forte valeur ajoutée. Elle peut guider les porteurs de projet vers une offre de service de proximité et aux usagers plus adaptées aux nouveaux besoins

Enseignement 3 : la CASUD peut davantage valoriser et adapter son offre en matière de mobilités durables avec un focus sur l'intermodalité et une offre de mobilité douce (vélos, piétonnier) dans une visée de renforcer l'attractivité de ses centres bourgs et dans une démarche de maillage des différents espaces du territoire

Une identité culturelle forte fondée sur son passé agricole

Le territoire de la CASUD offre des atouts majeurs répartis entre les Communes des Hauts et du littoral permettant, notamment par l'action de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), de structurer et davantage valoriser à l'avenir les atouts uniques du territoire répondant tout à la fois aux attentes de ses habitants mais également celles des touristiques de pouvoir bénéficier d'un cadre de vie rural, naturel, préservé et authentique.

La compétence tourisme dans son volet "promotion touristique" a été transférée à la CASUD au 1er juillet 2017. Ainsi, en 2018, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) a mis en place progressivement une nouvelle ingénierie de gestion de cette compétence, et a lancé notamment des études pour le choix du meilleur outil de gestion de la promotion touristique.

Au fil des années, la CASUD a ainsi su progressivement monter en puissance dans sa réflexion et ses modes d'action en faveur d'un « tourisme authentique et raisonné ». 2017 a notamment permis la création d'une dynamique commune de territoire, un partage des atouts de chacun, l'harmonisation de la promotion, notamment en communication locale, ainsi que la conception d'outils de professionnalisation en faveur des acteurs locaux. En 2018, les travaux se sont poursuivis avec la préparation à l'instauration de la taxe de séjour au 1er janvier 2019.

Les enseignements

Enseignement 1 : la CASUD s'inscrit dans la destination du Grand Sud de la Réunion et par conséquent peut prendre appui sur la notoriété mondiale des sites existants. En prenant appui sur son offre touristique déjà reconnue, elle peut initier un travail de recensement et de labellisation pour mieux référencer et qualifier son potentiel et ses atouts.

Enseignement 2 : la CASUD peut poursuivre son ambition de faire de son territoire une destination d'excellence en matière d'écotourisme en fédérant les professionnels de son territoire et en organisation l'offre à partir des filières clés. Elle peut, pour se faire, approfondir sa coopération avec le GAL dans le cadre de la création du sentier Fah'Âme visant à valoriser les richesses naturelles du territoire.

Enseignement 3 : la CASUD peut accompagner et aider à structurer davantage son offre touristique en développant une promotion et une communication par le volet numérique et par la mise en place d'une programmation festive annuelle

Faiblesses	Forces
<ul style="list-style-type: none"> • un environnement fragilisé par le réchauffement climatique et le besoin d'entretien du parc agroforestier • un modèle de consommation qui ne favorise pas le développement ou le maintien d'une agriculture diversifiée • une production agricole qui n'offre pas de labels ou de circuits courts à même de générer une plus forte valeur ajoutée aux exploitants • une offre touristique peu référencée et des équipements manquants pour fixer et organiser les déplacements touristiques • une congestion des transports et un manque d'interconnexion et de voies douces qui freinent le développement du territoire • une carence de services en matière d'animation, de services à forte valeur ajoutée • une trajectoire résidentielle à construire et à mieux coordonner sur l'ensemble du territoire • une offre locative ou adaptée aux faibles revenus carencée notamment par les contraintes foncières et règlementaires 	<ul style="list-style-type: none"> • un environnement naturel exceptionnel et une situation géostratégique dans le Grand Sud • un cadre de vie caractérisé par sa qualité, la diversité des paysages naturels • une identité rurale connue et reconnue qui se traduit par une activité agricole dynamique et diversifiée • une forte complémentarité entre les Communes membres en termes d'activités, de paysages et d'atouts naturels • une desserte et des équipements de transport qui favorise l'activité économique et concourt à l'attractivité résidentielle du territoire • des centres villes ou centres bourgs qui présentent une offre de services de proximité adaptée aux besoins • une offre résidentielle adaptée en grande partie aux besoins des ménages et des actifs
Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • un vieillissement de la population pas toujours anticipé en termes d'équipements et de services • un tissu agricole pas encore positionné sur les nouveaux besoins et filières (peu de circuits courts, labels en agroécologie...) • une offre locative et d'hébergement qui n'est plus adaptée aux besoins actuels • des investissements majeurs sur les enjeux de l'eau, de l'assainissement de la voirie qui questionnent sur la soutenabilité financière • une pression accrue sur la capacité à traiter durablement les enjeux liés aux déchets • une offre foncière qui se réduit et questionne l'aménagement à venir • une population aux revenus très modestes et à un niveau de qualification pas toujours adaptée aux nouvelles filières d'emploi • une autonomie énergétique à construire et qui questionne sur la dépendance aux ressources fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> • une tendance de consommation touristique mondiale en parfaite adéquation avec les atouts et les richesses du territoire • une création d'une marque territoriale touristique permettant de fédérer les acteurs • une évolution des modes de vie et des besoins des usagers (nature et cadre de vie) qui rend le territoire attractif et adapté à ces besoins • une sensibilisation plus forte des populations pour un mode de vie rural et une alimentation saine qui correspond aux atouts du territoire • le développement à venir d'une offre locative ou d'hébergement qui pourra répondre aux besoins en matière de trajectoire résidentielle • une offre foncière dédiée aux entreprises en fort développement et intégrant les nouveaux besoins (coworking, tiers lieux, numérique) • un soutien et un accompagnement de filières d'avenir (économie circulaire, services à la personne, éducation et formation) • un développement et une structuration de l'offre touristique qui accompagne le redémarrage de la fréquentation dans l'île

Chapitre 2 – Pourquoi un Projet de Territoire ?

La CASUD a souhaité mobiliser les élus et les administrations des Communes membres pour s'assurer de leur contribution active à la démarche Projet de Territoire. La démarche participative vise principalement deux objectifs clés : renforcer les coopérations et les solidarités existantes entre les quatre Communes membres ; se donner un cadre partagé des défis à relever ensemble, des moyens à mobiliser et enfin des modes d'actions à privilégier.

Le Projet de Territoire fixe le cap et assure un élan collectif qui devra faire l'objet de temps de restitution, de partage, de réflexion à mesure que le plan d'action sera décliné par les services de la CASUD en coopération avec les Communes membres et les partenaires du territoire. Par conséquent, l'implication des instances communautaires (Conseil des Maires et Conseil des Maires élargi) sera privilégiée pour assurer une présentation à des étapes-clés de la déclinaison du plan d'action. Enfin, une présentation annuelle en Conseil Communautaire permettra d'associer et faire débattre les élus du territoire.

Le Projet de Territoire sera également le socle permettant d'actualiser et renforcer les relations avec les partenaires institutionnels majeurs de la CASUD. A travers ses grandes orientations stratégiques, le Projet de Territoire permettra d'assurer une articulation entre les priorités de la CASUD et les attendus des programmes tels que le Programme Opérationnel Européen (POE) 2021-2027 ou la révision de schémas tels que le Schéma d'Aménagement Régional (SAR).

Le Projet de Territoire sera le cadre de débat et de délibérations concernant les arbitrages financiers permettant d'assurer la solidarité entre Communes et la soutenabilité fiscale pour les ménages. Ce cadre permettra de renforcer la capacité d'investir sur le moyen terme mais également de veiller à prendre en compte les impacts en matière de fonctionnement. La CASUD veillera ainsi à assurer une convergence et une cohérence entre les efforts d'investissements conduits par les Communes et sa propre contribution aux besoins de développement et de maillage du territoire.

Le Projet de Territoire est une ambition et une volonté des élus de la CASUD d'entendre et d'associer au plus près les habitants, usagers et porteurs de projet. Avec l'appui du Conseil de Développement, et au travers des ateliers de concertation citoyenne, la CASUD veille à bien associer les populations aux choix majeurs pour l'avenir du territoire. Cette démarche sera reconduite et assurée en partenariat avec les Communes membres sur l'ensemble du territoire.

Le cheminement d'une démarche stratégique ouverte et partagée



Les modalités de construction : temps d'analyse, d'écoute et de partage

La démarche s'est organisée autour de temps forts associant élus communautaire puis élus des Communes membres depuis la formalisation du diagnostic jusqu'à la définition des grandes orientations stratégiques et enfin la préparation budgétaire pour l'année à venir.

A chaque étape clé, les élus ont été sollicités pour débattre et délibérer sur les défis, les enjeux collectifs et enfin sur les moyens à mobiliser tout en assurant un équilibre et une solidarité entre les Communes. Les services des Communes membres et ceux de la CASUD ont pu jouer un rôle d'appui et de conseil technique pour éclairer des points de débat.

Les services de la CASUD s'assureront de mettre à disposition l'ensemble des documents ressources et les éléments permettant d'éclairer les enjeux et les conséquences des priorités et choix à arrêter par les élus.



Une coconstruction avec les élus des Communes membres

Le Projet de Territoire n'est pas un document technique mais bien un cheminement politique et stratégique. Il permet de définir la vision, l'ambition et les valeurs qui fondent le Pacte de confiance et de gouvernance qui lie les Communes membres. Ainsi, une série d'entretiens avec les Maires, leurs majorité a été proposée et menée dans chaque Commune.

L'accompagnement technique a visé la clarification des débats sur les enjeux et l'impact des choix en matière d'allocation de ressources et d'investissement selon les domaines consacrés. Un temps de débat important a porté sur la capacité à assurer un développement équilibré sur l'ensemble du territoire et a prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux.

Une coconstruction avec les partenaires du territoire

Des temps d'écoute et de partage autour des éléments clés du diagnostic ont été organisés afin de recueillir la position des partenaires majeurs du territoire. Cette étape a permis de mettre au jour les lignes de convergence et les points de débat avec ces partenaires.

La question du maillage du territoire, la relation aux EPCI voisins, la prise en compte des intérêts de la CASUD à l'échelle régionale ou par les directions administratives de l'État a fait l'objet d'une attention particulière.

Une coconstruction avec les habitants

Le Projet de Territoire est une opportunité pour la CASUD de réaffirmer son ambition de coconstruire le territoire avec les populations. Document portant une vision et des valeurs, proposant une ambition et des choix majeurs, il se doit d'être en permanence enrichi et partagé avec les populations locales.

Pour ce faire, des ateliers de coconstruction ont été organisés au mois de juin 2023 (cf. annexe 02 – synthèse du rendu des ateliers avec les habitants) avec la population dans les quatre Communes. Avec pour objectifs principaux :

- De partager un langage commun ;
- Disposer de la vision des habitants sur le diagnostic de leur territoire (leur perception)
- Enrichir les projets existants et/ou compléter avec les projets manquants.

Sur l'organisation de l'événement, globalement l'avis a été satisfaisant à très satisfaisant. Le choix des ateliers a bien été accueilli. Toutefois, un point d'amélioration majeur est à mener concernant la communication (d'un tel type d'événement et des projets de la CASUD).

En parallèle, le Conseil de Développement a été installé. La CASUD porte l'ambition d'un territoire associant de manière active toutes les forces vives qui agissent au quotidien et au plus près des populations.

La CASUD vise ainsi à renforcer le maillage existant du tissu associatif, des acteurs économiques, des artisans et commerçants qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme du territoire. Cette contribution vise également à faire émerger de nouvelles filières d'activités autour des enjeux de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, des services à la personne, des actions autour de l'insertion, de la santé, de la prise en charge de la perte d'autonomie, des questions de santé et de soins aux plus fragiles.

La CASUD souhaite également renforcer l'attractivité touristique et la valorisation de son environnement naturel autour de la biodiversité. La contribution citoyenne sera également un levier majeur pour développer des offres touristiques plus authentiques fondées sur la rencontre des habitants, le partage d'hébergement chez l'habitant, la découverte des traditions locales...

Chapitre 3 – Les ambitions collectives à horizon 2030

Les 4 orientations stratégiques majeures

La démarche Projet de Territoire a visé au-delà d'un diagnostic partagé entre élus du territoire, la définition d'un cadre d'action regroupé autour de quatre orientations stratégiques majeures. Ces orientations visent à répondre à trois enjeux majeurs :

- Assurer un développement maîtrisé et équilibré du territoire en tenant compte des enjeux de transitions environnementales et écologiques par le renforcement et la poursuite des investissements majeurs dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, des aménagements de voirie, de la gestion des ravines, des eaux de pluie...
- Maintenir et renforcer l'attractivité économique, touristique, commerciale du territoire en accompagnant les acteurs et les porteurs de projet sur le renforcement et le renouvellement de l'offre de service de proximité aux usagers par la poursuite du maillage en termes de mobilités durables, d'aménagement des zones d'activité économique, à une offre résidentielle adaptée,
- Contribuer à l'insertion et l'inclusion de toutes les populations par une offre éducative, de formation professionnelle tout au long de la vie, par le développement de nouveaux emplois dans le domaine du tourisme de proximité, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire...

Ces quatre orientations stratégiques doivent se renforcer et offrir un cadre intégrateur pour assurer la cohésion d'ensemble et développer les synergies entre les différents services de la CASUD, les administrations des Communes membres, les partenaires du territoire.

Ces orientations stratégiques pourront également faciliter les futurs arbitrages financiers, favoriser la recherche de partenariats et de subventions auprès des partenaires clés du territoire.

Les lignes forces du projet de territoire à cette étape



Le Projet de Territoire : une articulation avec les autres programmes et contrats

Le Projet de Territoire de la CASUD vise en tant que socle politique et stratégique à assurer la bonne intégration de l'ensemble des documents programmatiques et stratégiques contractuels noués avec les autres partenaires majeurs du territoire.

Il vise ainsi au travers de ses quatre axes transversaux d'articuler les contrats, projets, actions et financements des autres programmes existants.

Le Contrat de Relance et de Transition Environnementale (CRTE)

Inscrit dans le cadre d'une volonté partagée entre l'État et la CASUD, le CRTE poursuit plusieurs objectifs en cohérence avec le Projet de Territoire :

- continuer à la relance en impliquant l'ensemble des collectivités sur des actions prioritaires et structurantes ;
- accompagner la mise en œuvre des projets du territoire avec la double ambition de cohésion territoriale et de transition écologique ;
- simplifier le paysage contractuel en rapprochant les dispositifs contractuels des enjeux territoriaux.

Le CRTE est un contrat intégrateur qui va regrouper les actions des documents programmatiques de la CASUD tels que le Plan Local Habitat (PLH), le Plan De Mobilité (PDM), le plan Eau DOM avec l'ensemble des projets relatifs à l'eau et l'assainissement, ...

Le CRTE a également intégré les projets de la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la CASUD. En effet, le CRTE a été une base de travail pour construire le Projet de Territoire.

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Document cadre conçu et porté par le Département, il vise à assurer les conditions d'une gestion durable et anticipée de la collecte, traitement et valorisation des déchets sur le territoire.

A ce titre, la CASUD s'engage à poursuivre ses investissements importants pour développer une gestion durable et maîtrisée du traitement des déchets sur son territoire :

- la poursuite de ses travaux de construction de déchetteries pour assurer un maillage adapté aux besoins de la population et en anticipant la progression démographique et par conséquent les besoins à venir en matière de prise en charge des déchets
- la participation aux côtés de la CIVIS à la mise en œuvre par le syndicat ILEVA d'une unité territoriale de traitement et de valorisation des déchets
- le développement de démarche de sensibilisation et de valorisation auprès de la population en lien avec les organismes de recyclage
- la participation à une meilleure gestion et performance du traitement des déchets en s'associant à la démarche d'approche des coûts mise en œuvre par l'ADEME
- l'étude pour la mise en place d'une filière économique dédiée à l'économie circulaire par le développement de ressourceries et de tiers-lieux du réemploi adaptés aux spécificités des quatre Communes membres

Le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation(SRDEII)

Document cadre porté par la Région, il vise à définir les enjeux et les priorités de la Région en matière de développement économique. La nouvelle version portant sur le mandat actuel s'organise autour de six axes clés :

- transformer le tissu économique en favorisant l'entrepreneuriat et accompagner la création d'entreprises locales
- développer une économie plus coopérative, plus inclusive et équitable
- soutenir les filières d'excellence : numérique, agroalimentaire, bâti tropical, énergie renouvelable, économie bleue, tourisme
- faciliter les innovations par un rapprochement entre les mondes de la recherche et de l'entreprise
- ouvrir l'économie réunionnaise vers de nouveaux horizons en assurant son insertion internationale
- coordonner l'activité économique avec les acteurs locaux du territoire

Pour sa part la CASUD, va poursuivre et amplifier ses investissements et aménagements en vue de renforcer l'attractivité de son territoire :

- assurer l'aménagement des Zone d'Activités Économiques (ZAE) existantes
- développer de nouvelles zones d'activités et de projets d'immobilier d'entreprise pour armaturer le territoire
- proposer une offre nouvelle au travers de tiers-lieux et espaces de coworking

Le Plan De Mobilité pour assurer le déplacement harmonieux sur le territoire

Une série d'initiatives à l'échelle régionale fait écho aux ambitions et priorités de la CASUD portant sur la capacité à organiser et accompagner le développement de dessertes adaptées aux besoins des actifs, des ménages et des habitants :

- étude sur la mise en œuvre d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) reliant la Commune du Tampon à celle de Saint Pierre
- poursuite de l'adaptation du circuit et de l'offre de transport public pour tous
- développement d'une offre de déplacement en mode doux (vélo et piéton) pour renforcer les interconnexions et favoriser des pratiques alternatives et plus respectueuses de l'environnement

Les schémas directeurs en matière d'eau et d'assainissement

Des enjeux majeurs depuis la création de la CASUD concernent la capacité à aménager de manière durable et harmonieuse la captation et la préservation de la ressource en eau potable, mais également la maîtrise des cours d'eau dans un territoire marqué par les impacts liés au réchauffement climatique :

- poursuite de l'aménagement des travaux d'endiguement
- confortement des ouvrages liés à la potabilisation de l'eau
- exercice des compétences liées à la gestion des eaux pluviales comme la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)
- actions de sensibilisation et de préservation de l'eau par les usagers

La CASUD souhaite contribuer activement, en tant que chef de file, à accompagner les Communes membres sur les enjeux liés à l'attractivité des centres-villes et centre-bourgs dans le cadre d'une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT). Cette démarche s'articule avec le programme Petite Ville de Demain (PVD) et le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Pour ce faire, la CASUD soutient les Communes membres et s'associe à diverses actions, telles que :

- accompagnement des porteurs de projet dans le domaine de l'agriculture tendant vers le zéro phytosanitaire
- actions de sensibilisation auprès du grand public
- participation aux actions portées par le Groupe d'Action Locale (GAL) favorisant la mise en place de parcours de randonnées pour découvrir la richesse de la faune et flore du territoire
- association au plan d'action de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) visant à promouvoir les productions locales et la commercialisation de produits locaux

Les modalités de pilotage : le pacte de confiance et de gouvernance

Faisant suite à l'installation d'un nouveau Conseil communautaire issu des élections de 2020, dans un contexte de crise sanitaire, la Présidence et les élus de la CASUD décident de se doter d'un « Pacte de Gouvernance » dont l'objectif est de préciser les valeurs partagées et de recenser les instances de gouvernance de l'intercommunalité et leurs grands principes de fonctionnement.

Il permet en outre de préciser l'articulation qui peut exister entre ces instances, de clarifier les rôles respectifs des Communes et de la Communauté d'Agglomération, de construire collectivement les modalités d'information, de travail et de prise de décision au sein de l'intercommunalité et avec chacune des Communes membres.

Il s'agit par conséquent de :

- définir un processus qui assure l'association la plus pertinente possible des maires et des conseillers communautaires au processus décisionnel au niveau intercommunal,
- permettre à l'ensemble des élus du territoire, avec ou sans mandat communautaire, de bénéficier d'un accès à l'information et de pouvoir prendre part à la discussion, notamment au sein de commissions élargies,
- préciser le rôle de chacune des instances intercommunales et de veiller à leur articulation,
- agir dans une logique de proximité et d'efficacité.

Ce pacte affirme la très forte volonté des élus du territoire de mettre en place une dynamique basée sur l'écoute, la concertation et la mise en réseau des acteurs du territoire, de poursuivre le renforcement du dialogue au sein du bloc local entre Communes et intercommunalité pour le rendre toujours plus efficient et plus démocratique.

Il respecte la Loi "relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique" promulguée le 27 décembre 2019 qui fixe un certain nombre de mesures visant à améliorer la gouvernance de l'intercommunalité et le fonctionnement des assemblées locales.

Les valeurs fondatrices du Pacte de Confiance et de Gouvernance

Le **respect de l'identité** de chacune des Communes et des engagements pris par les maires vis-à-vis de leur population en matière de projet et de priorités locales.

La **solidarité** en tenant compte d'une contribution proportionnelle aux moyens de chaque Commune mais ne se faisant pas au détriment des populations des Communes les plus rétributrices dans le cadre de la péréquation en matière de dépenses et d'investissements.

La **confiance mutuelle** et l'**engagement de chacun** qui permettront la mise en œuvre du projet de territoire. Il s'agira alors de reconnaître et de respecter le rôle des différentes instances de gouvernance de la CASUD.

L'**exemplarité**, présente nécessairement dans l'ensemble des activités de l'intercommunalité, l'utilisation de ses ressources et le cadre légal des démarches entreprises.

L'**innovation** et l'**expérimentation** permettant à la CASUD d'anticiper, de s'assurer une capacité à préparer l'avenir et se donner une ambition forte et partagée au bénéfice de la population.

Les principes fondamentaux

- Le principe d'équilibre

Il s'agit d'accorder la même considération à chacune des parties du territoire pour la mise en œuvre des politiques publiques et/ou d'actions plus ponctuelles. Et ce, en veillant à assurer la bonne coordination, la mise en réseau et le pilotage intégré des politiques publiques confiées à la CASUD.

- Le principe de solidarité

Par les économies d'échelle qu'il se doit d'assurer, par la mobilisation d'une ingénierie commune au bénéfice de tous, par le maillage équilibré des services sur le territoire, le fait intercommunal se doit d'être en priorité un projet de solidarité.

Faire vivre la solidarité au sein du bloc communal, consiste à favoriser et accompagner la production des richesses au sein du territoire au bénéfice des Communes, richesses générées en grande partie par le développement économique à l'échelle de la collectivité qu'il s'agira de voire démultiplier en termes d'effet sur l'ensemble du territoire en prenant appui sur les opportunités de maillage, de mise en réseaux, d'essaimage, de renforcement des pôles de services, d'activités par un effort d'accès et d'accessibilité.

- Le principe d'équité et de complémentarité

Il s'agit de faire émerger les opportunités les plus pertinentes et les plus cohérentes pour permettre à chaque citoyen de bénéficier d'un accès aux services de proximité dont il a besoin, faire preuve de vigilance quant aux politiques à mettre en œuvre pour une complémentarité des offres visant l'équilibre territorial, s'obliger à un aménagement en réseau du territoire reconnaissant le rôle primordial des pôles d'équilibre.

- Le principe de double recherche d'efficacité et de proximité

Il doit conduire l'intercommunalité à concevoir différentes modalités d'association et de coopération avec les Communes membres, qu'il s'agisse de territorialisation des services de proximité, de mutualisation ou de contractualisation. Elle doit également permettre d'étudier collectivement les enjeux d'ingénierie, d'animation commune du territoire, de soutien aux porteurs de projet. Elle doit enfin initier une culture partagée de l'innovation, de l'expérimentation pour accompagner l'émergence d'actions nouvelles à même de répondre aux nouveaux défis liés aux transitions environnementales, énergétiques et écologiques.

Le Pacte de Confiance et de Gouvernance est actuellement en cours de construction avec les Communes membres.

Une méthode associant les Communes au plus près des actions

Tout au long de déclinaison du plan d'action du Projet de Territoire, la CASUD vise à associer les services des Communes membres à la réussite collective des projets pour le bénéfice des habitants et usagers du territoire.

Pour ce faire, des principes fédérateurs seront déclinés tout au long de la démarche pour s'assurer d'une bonne écoute et d'une bonne implication des directions et services concernés :

- Associer les instances dirigeantes dans le cadre des conférences des DGS, véritable instance dédiée à informer, partager et se coordonner entre collectivités
- Diffuser et partager l'information sur les projets et demandes en cours en y associant le cas échéant tableaux de bord et indicateurs de suivi
- Mobiliser en amont les partenaires concernés pour fédérer les énergies et associer en temps utile dans le processus de mise en œuvre des projets
- Coordonner et animer une communication commune en direction des populations dans le cadre de projets d'aménagement et de travaux pour anticiper les difficultés d'accès
- Prendre appui sur l'expertise des services des Communes dans la relation aux usagers et dans la communication portant sur le bon suivi des travaux
- Associer les services communaux dans le cadre d'événements et d'ateliers de participation citoyenne pour assurer une représentativité et une mobilisation des habitants
- Participer à toute séance visant à actualiser les diagnostics sectoriels, réviser des politiques publiques, parfaire la connaissance des besoins des usagers et des populations
- Contribuer à toutes les instances de travail administratif visant à éclairer les élus sur les dynamiques en cours et donner des éléments de prospective sur l'évolution du territoire
- S'appuyer mutuellement dans les recherches de financements et de partenariat visant la défense des intérêts communaux et communautaires
- Établir des bilans partagés sur la réalisation d'ouvrage et d'équipements en recherchant la mise en œuvre d'une évaluation des impacts des services apportés à la population

Une volonté de recherche de performance de l'action publique et de proximité de service : le Projet d'Administration de la CASUD

Les services de la CASUD continueront à se mobiliser très activement à la réussite dans la mise en œuvre des décisions et délibérations du Conseil Communautaire. Pour ce faire, le Projet de Territoire constitue une étape majeure qui doit s'inscrire dans la feuille de route des services et se traduire par une mobilisation managériale de l'ensemble des agents.

La démarche projet d'administration

Les bases du Projet d'administration

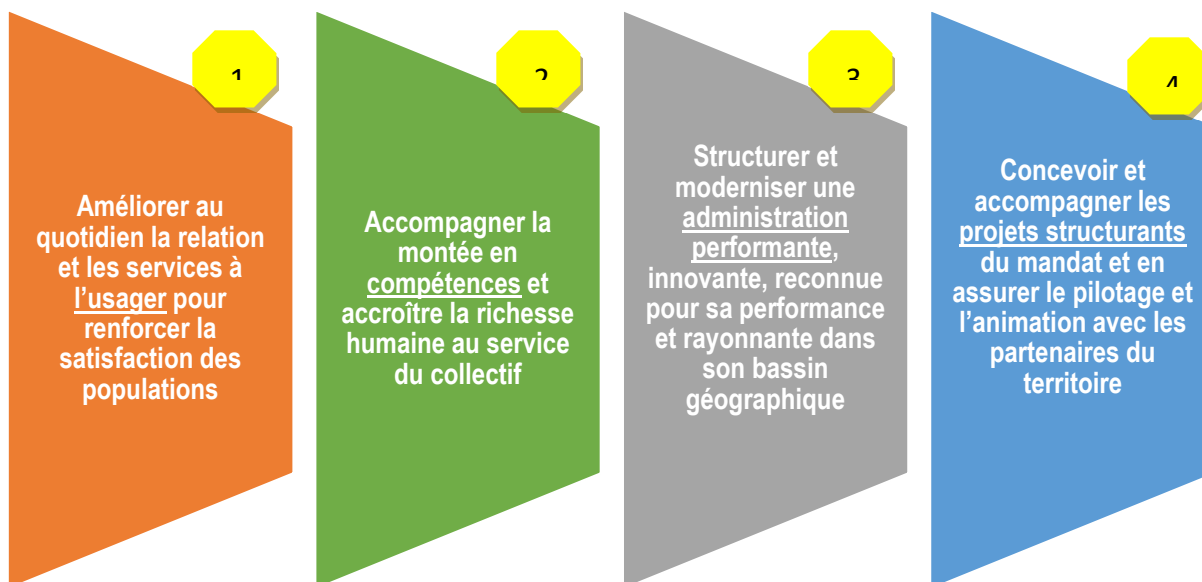
Penser et organiser une administration tournée vers l'avenir, mobilisée, responsabilisée, autonome, experte, rigoureuse, juste et sobre, qui place les femmes et les hommes au cœur de son projet et de sa performance au service de l'ambition des élus, du territoire et de ses habitants

- **Penser et organiser avant de s'engager dans l'action** dans une volonté de rechercher la valeur ajoutée de la commande et rassembler les conditions de succès dans sa réalisation
- **S'affirmer innovante pour inventer une nouvelle administration, moderne et agile** et en capacité de répondre aux nouveaux défis du territoire et aux besoins de la population

- **Se positionner comme juste au sens de justice et justesse**, sobre dans le sens d'une posture générale en assurant l'appui des agents et la capacité d'écoute des partenaires et porteurs de projet

- **Rechercher en permanence la performance dans toute ses dimensions** : agir là où il faut, quand il le faut et de la manière la plus appropriée qui soit

Les axes stratégiques du Projet d'Administration 2023 – 2026



Le Projet d'Administration est l'un des leviers permettant de concrétiser le Projet de Territoire et le rendre davantage performant.

Dans chaque axe stratégique, quelques actions commencent à émerger telles que :

- Orientation 1 :
 - améliorer l'accueil du public par le développement d'application numérique (ex : mobilités) et le développement des baromètres usagers/ citoyens
 - présenter l'annuaire des services, de l'organigramme et de la mission de chaque service sur le site internet
 - améliorer la communication et favoriser le dialogue citoyen
- Orientation 2 :
 - définir et mettre en œuvre le plan de formation et la programmation annuelle
 - créer un « livret d'accueil » et un « parcours d'accueil » à l'attention des agents nouvellement recrutés ou nommés
 - accompagner les managers dans leurs missions de proximité par des parcours de formation
- Orientation 3 :
 - réaliser par service les projets de service et les partager en interne
 - réaliser des fiches projets, actualisées trimestriellement pour les projets majeurs des services
 - rédiger le rapport d'activité annuel par service, accessible à l'ensemble des élus
- Orientation 4 :
 - PPI / suivi des subventions, appels à projets, ...
 - Pacte fiscal et financier
 - définir et créer des tableaux de bord.

Le Projet d'Administration est actuellement en cours de construction avec les services de la CASUD et fera l'objet d'un plan d'action identifié.

Chapitre 4 – Un plan d'action ambitieux pour le Projet de Territoire

Le plan d'actions (comprenant des fiches-actions des projets en annexe 03_ Le Plan d'actions) du Projet de Territoire s'organise à partir des 4 orientations stratégiques (OS) :

OS 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

CONTEXTE

Le territoire de la CASUD se caractérise par une très grande richesse en matière de faune, de flore, de diversité de paysages naturels qui font écho à sa tradition de territoire à vocation rurale et agricole. Il présente une très grande diversité de paysage combinant des espaces boisés, forestiers, associé à de nombreux espaces dédiés à l'agriculture, l'élevage et une façade maritime pour deux de ses Communes. Il convient par conséquent pour la CASUD de tout à la fois préserver et protéger ses espaces, mais également d'en assurer la valorisation et la promotion pour un usage respectueux de ses ressources naturelles.

Le volet protection et préservation constituent déjà un axe majeur depuis sa création avec un investissement continu et très important pour la gestion de l'alimentation en eau potable et des eaux usées. Les travaux de confortement et d'aménagement des réseaux en eau potable ainsi que ceux liés au traitement des eaux usées associés à la nécessité d'y associer les enjeux liés à la gestion des eaux de pluie et des cours d'eau constituent un axe clé pour les années à venir.

La préservation et la valorisation de ses atouts naturels doivent s'articuler avec la nécessaire prise en compte des enjeux de durabilité, de résilience et d'autonomie énergétique pour faire du territoire de la CASUD un territoire exemplaire en matière de développement durable. Un axe fort sera développé au travers de la déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de la recherche de nouvelles sources d'énergie naturelles issues de son territoire

ENSEIGNEMENTS-CLES

- Un territoire qui rassemble une diversité de paysages, de traditions et de savoir autour de son identité rurale très forte à renforcer et à mailler dans les années à venir
- Une nécessité de poursuivre et amplifier les travaux d'endiguement, de préservation et d'aménagement de cours d'eau et des ressources en eau
- Un besoin de poursuivre les investissements majeurs permettant de sécuriser et assurer l'alimentation en eau potable de l'ensemble des populations du territoire ainsi que la gestion des eaux usées
- Une capacité à explorer et exploiter de manière responsable les sources d'énergie naturelle notamment en géothermie pour assurer le développement maîtrisé et autonome du territoire

PRIORITES D'ACTION

Les services de la CASUD veilleront à intégrer dans la feuille de route opérationnelle des services et la déclinaison des schémas structurants (schémas directeurs eau et assainissement...) une série de programmes d'action et de partenariats autour des enjeux suivants :

- Renforcer les investissements en matière de sécurisation, modernisation, mise à niveau et potabilisation des ressources en eau
- Amorcer et renforcer les travaux portant sur la gestion des eaux pluviales
- Mobiliser des ressources pour décliner le plan d'action issu du PCAET permettant de renforcer la vocation d'un territoire rural, agricole et écologique offrant à ses habitants et aux visiteurs des espaces de vie et de loisirs protégés, maillés et promouvant des valeurs de respect et de protection de l'environnement

Rechercher de nouvelles sources d'énergie et rénover les équipements publics, inciter les habitants à améliorer la performance énergétique de leurs habitations pour faire du territoire de la CASUD un espace résilient et autonome sur le plan énergétique.

Actions phare

- Poursuite des travaux portant sur l'alimentation en eau potable (potabilisation de la ressource ; sécurisation des captages ; modernisation des réseaux ; remise en état et restauration : extension et modernisation du réseau des Stations d'Épuration)
- Mise en place du PCAET
- Développement de la géothermie
- Mise en œuvre de la GEMAPI (Rivière des Remparts) et de la GEPU

OS 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

CONTEXTE

Le territoire de la CASUD s'est développé autour de ses ressources naturelles liées à sa situation géographique entre les Hauts, les mi-pentes et le littoral en privilégiant les activités agricoles et en préservant la capacité de sa population à bénéficier d'un cadre de vie de qualité et des services de proximité du quotidien. Par conséquent, la CASUD souhaite tout à la fois maintenir sa capacité à produire localement les ressources alimentaires en privilégiant les circuits courts, promouvoir une alimentation saine et locale, mais également mobiliser ses moyens pour préserver et valoriser ses ressources naturelles en veillant à la qualité des sols et de son environnement naturel.

Le volet de valorisation et préservation de son identité, et de son caractère rural apparaît comme un atout majeur d'attractivité pour les familles, actifs et acteurs économiques qui recherchent un cadre de vie préservé et un accès à des services et des ressources de qualité.

La mise en valeur de son environnement et la mobilisation maîtrisée de ses ressources peuvent faire émerger à l'avenir un modèle de développement local fondé sur une politique rurale moderne, résiliente et inclusive, facteur de maintien et de développement démographique.

L'approche par l'accompagnement des communes membres dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) inscrit dans la démarche plus globale du programme Petites Villes de Demain (PVD), ainsi que les projets liés à la protection des sols par la mise en place de projets de méthanisation apparaissent comme des pistes d'action à même de concilier développement local maîtrisé et préservation de ressources naturelles rares et précieuses

ENSEIGNEMENTS-CLES

- Un territoire qui peut prendre appui sur ses ressources et ses atouts liés à la ruralité et à la richesse des terres agricoles et rurales
- Un environnement propice à offrir aux populations, actifs, usagers et opérateurs économiques un cadre de vie naturel et préservé
- Une nécessité de recherche des projets et des leviers d'action permettant tout à la fois de protéger l'environnement tout en proposant des gisements d'emplois et d'activités liés au recyclage d'une partie des productions issues de l'agriculture
- Une opportunité de faire émerger un écosystème associant activités de préservation de l'environnement et gisements de nouvelles énergies

Un levier d'action fédérateur permettant d'associer toutes les Communes autour d'un positionnement promouvant qualité de vie, environnement préservé et nouvelles activités liées à la recherche d'autonomie énergétique

PRIORITES D'ACTION :

Les services de la CASUD mobiliseront les ressources existantes en partenariat avec les communes membres autour de programmes d'action visant à sensibiliser et accompagner les populations et les acteurs économiques autour des enjeux de préservation de l'environnement (PAT, Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), ...):

- Explorer la faisabilité d'unité de méthanisation permettant de préserver les sols, générer une nouvelle source d'énergie mobilisée avec une possibilité de développer une offre de transport collective durable et à faible impact environnemental
- Accompagner les Communes membres au travers de la démarche PAT inscrite dans le cadre du programme PVD en vue de favoriser la sensibilisation des populations aux nouveaux enjeux alimentaire, l'émergence d'un modèle agricole durable et local
- Étudier la mise en place d'une brigade de l'environnement permettant de renforcer la démarche de sensibilisation et de préservation de l'écosystème naturel

Anticiper les impacts liés à l'augmentation du coût de l'eau en favorisant une consommation maîtrisée et raisonnée par les ménages

Actions phare

- Étude pour la mise en place d'une unité de méthanisation
- Accompagnement des Communes dans la démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Participation à la mise en place d'un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE)

OS3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

CONTEXTE

Le territoire de la CASUD présente des atouts majeurs pour conforter et diversifier ses atouts en matière de développement économique. De part sa situation géographique dans une partie caractérisée par ses richesses naturelles, une image de destination touristique majeure reconnue au niveau mondial et la qualité de ses équipements publics de proximité, la CASUD peut accroître et amplifier l'attractivité économique de son territoire au bénéfice des populations, actifs, acteurs économiques et investisseurs locaux.

La CASUD peut à ce titre poursuivre ses efforts conséquents en matière d'aménagement des zones économiques pour poursuivre le maillage et la mise en réseau de son territoire en offrant une diversité d'offre adapté tant aux secteurs économiques marchand que public. Elle peut renforcer sa vocation de territoire offrant une grande diversité de services aux entreprises et particuliers, maintenir et renforcer l'activité commerciale et artisanale, enfin attirer et développer de nouveaux secteurs économiques en plein essor dont l'alimentation durable, les énergies renouvelable, la mise en valeur de la biodiversité, l'écotourisme et le numérique.

La CASUD pourra continuer à jouer son rôle majeur consistant à organiser et mailler le territoire au travers de ses investissements majeurs dans les équipements et les réseaux de transport durables. Elle veillera également à accompagner par l'insertion et par le développement de tiers lieux innovants à renforcer l'intégration de sa population active et offrir des parcours pour ses étudiants. Enfin, la CASUD tenant compte du diagnostic, évolue en tant que zone résidentielle où il faudra adapter l'offre de service.

ENSEIGNEMENTS-CLES

- Un territoire qui présente une position géostratégique favorisant sa capacité à se développer et renforcer ses atouts d'attractivité économique
- Une nécessité d'intensifier ses investissements pour développer et mettre en réseau les zones d'aménagement pour favoriser l'implantation de nouvelles activités
- Un espace qui présente de larges possibilités d'améliorer le maillage en matière de transport public par l'adaptation de son réseau de bus collectifs
- Un besoin d'accompagner les publics fragiles par un parcours d'insertion et la mise en place de dispositif adapté aux nouveaux besoins des entreprises
- Un besoin d'accompagner l'offre résidentielle pour tous avec les services adéquats

Une nécessité d'anticiper les évolutions du tissu économique en favorisant l'installation d'incubateurs dédiés aux secteurs innovants (numérique, service, énergie, alimentation)

PRIORITES D'ACTION

Les services de la CASUD pourront poursuivre et intensifier les efforts majeurs pour renforcer l'attractivité économique et l'adéquation des qualifications de sa population active :

- Renforcer les investissements en matière d'aménagement des zones d'activités en veillant à leur accessibilité et leur connexion avec le reste du tissu économique
- Amorcer et renforcer les équipements (gares routières) et les dessertes en matière de transport collectif pour accompagner les déplacements des populations, actifs et étudiants
- Mobiliser les dispositifs existants pour renforcer l'insertion et l'accompagnement des populations fragiles en offrant des parcours professionnels adaptés
- Accompagner l'offre en habitat et proposer des services adaptés aux besoins de la population
- Attirer et accompagner des acteurs des nouveaux secteurs d'activités (services, énergies, numérique...) pour faire émerger de nouvelles filières économiques

Favoriser l'expérimentation et l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail, travail collaboratif...) permettant d'adapter les conditions de travail aux aspirations et aux nouveaux besoins des actifs

Actions phare

- Réhabiliter les Zones d'Activité Économique (ZAE) des Trois Mares, les Palmiers, les Grègues
- Développer l'immobilier d'entreprise
- Accompagner les communes au travers du PLIE
- Améliorer et renforcer les mobilités : nouvelle voie urbaine, gares routières
- poursuivre les programmes de réhabilitation des logements notamment à travers le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)
- prioriser les projets définis au Plan De Mobilité
- proposer une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) intercommunal chapeau pour faciliter la redynamisation de proximité
- Développer un incubateur local pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat

CONTEXTE

Le territoire de la CASUD dispose d'atouts majeurs pour renforcer son attractivité et se positionne comme un territoire d'avenir associant cadre de vie de qualité, environnement préservé et niveaux de service aux habitants adaptés. L'enjeu de la préservation de son cadre de vie s'avère être une condition nécessaire au développement d'un modèle économique résilient, durable, local et inclusif.

Le volet préservation et mise en valeur de son environnement et de sa biodiversité doit être amplifié et accompagné par le développement d'actions et de projets en lien avec les leviers du domaine de l'économie circulaire. Cette démarche doit s'inscrire dans la poursuite des dispositifs actés par les élus (PLPDMA, Contrat d'Objectif Déchets Outre-Mer (CODOM), ...) avec les partenaires clés mobilisés sur ces enjeux.

La CASUD peut devenir un partenaire exemplaire dans le domaine de l'économie circulaire en développant des équipements et des services à même de répondre aux défis du traitement des déchets et de la préservation de l'environnement.

La CASUD peut également favoriser et accompagner les bonnes pratiques, notamment en matière de rénovation énergétique par les particuliers disposant de logements et habitations à adapter aux enjeux climatiques et énergétiques. Elle peut également favoriser la bonne complémentarité entre les modes de déplacements doux et l'offre de desserte en matière de transport public. Elle pourra ainsi renforcer sa contribution à une meilleure accessibilité de son offre de service (handicap).

ENSEIGNEMENTS-CLES

- Un territoire qui présente des atouts majeurs pour devenir une vitrine de l'économie circulaire dans le Sud de la Réunion
- Un espace qui propose une offre de solution de recyclage par un maillage d'équipements adaptés au relief, à l'accessibilité de son territoire et à la densité de sa population
- Un besoin d'articuler les différents dispositifs contractuels (PLPDMA, CODOM...) pour veiller à la bonne cohérence des actions programmées
- Une capacité à offrir un accompagnement et un conseil adaptés aux usagers et aux populations pour adapter et rénover l'habitat et en proposant un parcours résidentiel répondant aux différents besoins existants

Un engagement à renforcer pour adapter le maillage existant de l'offre de transport en public avec une alternative ou complémentarité en mode de déplacements doux (vélo...)

PRIORITES D'ACTION :

Les services de la CASUD se mobiliseront pour poursuivre et amplifier les investissements majeurs en matière de préservation de son environnement :

- Accompagner et investir dans l'émergence d'une véritable offre de service public en matière d'économie circulaire, vecteur d'emploi et de réponse durable aux enjeux des déchets
- Assurer un maillage au plus près des communes par la mise en œuvre d'équipement de proximité en matière de réemploi (mini-espaces dédiés aux pratiques de réemploi)
- Sensibiliser et informer les populations et les usagers au tri sélectif et à l'adoption d'un mode de consommation plus adapté aux enjeux environnementaux
- Accompagner et sensibiliser les propriétaires et locataires aux enjeux de la rénovation énergétique en les orientant vers les dispositifs existants

- Favoriser la complémentarité entre les modes de transport public collectif et les modes transport doux (vélo, marche à pied...)
- Traiter les enjeux sanitaires liés à l'errance animale par la mise en place de fourrières

Actions phare

- Développer le maillage de déchetteries
- Décliner le Plan d'Action Territorialisé (PAT) avec CITEO
- Mettre en œuvre le PLPDMA
- Mettre en œuvre le CODOM
- Installer un Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARé)
- Favoriser la complémentarité vélo/ transport public
- Développer des ressourceries et des mini-ressourceries
- Installer un tiers-lieux/ vitrine de l'économie circulaire
- Mettre en place un espace de réemploi type supermarché inversé

ANNEXES

Annexe 01_ Glossaire

Annexe 02_ Le Plan d'actions

Annexe 03_ Le questionnaire auprès des habitants

Annexe 04_ Les rencontres avec la population dans les Communes

Annexe 05_ L'avis des participants suite aux rencontres dans les Communes

Annexe 06_ Avis 01 des membres du Conseil de Développement

Annexe 01

Glossaire

Glossaire

AC	Assainissement Collectif
ACI	Atelier Chantier Insertion
ACV	Action Cœur de Ville
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AEP	Alimentation en Eau Potable
ANC	Assainissement en Non Collectif
CASUD	Communauté d'Agglomération du SUD
CCSUD	Communauté de Communes du Sud
CODOM	Contrat d'Objectif Déchets Outre-Mer
CRTE	Contrat de Relance et de Transition Ecologique
D3E	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DGS	Directeur ou Direction Général des Services
EEE	Espèces Exotiques Envahissantes
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunal
ESS	Economie Sociale et Solidaire
GAL	Groupe d'Action Locale
GEMAPI	Gestion des Eaux et Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation
GEPU	Gestion des eaux Pluviales Urbaines
GIS	Groupement Intercommunal du Sud
NVU	Nouvelle Voie Urbaine
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
ORT	Opération de Revitalisation du Territoire
OSPAAL	Organisation Solidaire pour la Production Agricole et Alimentaire Locale
OTI	Office de Tourisme Intercommunal
PAT	Projet Alimentaire Territorial ou Programme d'action Territorialisé
PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
PDM	Plan De Mobilité

PEM	Pôle d'Echange Multimodal
PFF	Pacte Fiscal et Financier
PILHI	Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLPDMA	Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
POE	Programme Opérationnel Européen
PPI	Programmation Pluriannuel des Investissements
PTCE	Pôle Territorial de Coopéraion Economique
PVD	Petites Villes de Demain
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
SAR	Schéma d'Aménagement Régional
SARé	Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT	Schéma de Cohérence Territorial
SMEP	Syndicat Mixte Etude et Prospective
SMP	Syndicat Mixte de Pierrefonds
SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
STEP	Station d'EPuration
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées
TCSP	Transport en Commun en Site Propre
UTEP	Unité de Traitement de l'Eau Potable (unité de potabilisation)
ZAE	Zone d'Activité Economique

Annexe 02

Le Plan d'actions

Le plan d'actions

Le plan d'actions est actuellement en cours de finalisation avec les différents services pour proposer des fiches actions dédiées.

La présentation des fiches actions se formalisera avec une fiche action chapeau pour rappeler les objectifs de l'orientation stratégique et sera détaillée avec des fiches actions détaillées par projet.

Ci-après les fiches actions chapeau ainsi que le listing prévisionnel des projets à détailler. Cette liste est non exhaustive et non définitive. Le Projet de Territoire ayant vocation à être évolutif aussi il pourra être réajusté suivant les contraintes à venir ou opportunités à saisir.

Fiche Action chapeau 01

<p><u>Contexte :</u></p>	<p>Le territoire de la CASUD dispose d'une grande richesse naturelle (faune et flore) et d'une diversité de paysages (forestiers, agricoles, espaces boisés, façade littorale, ...).</p> <p>Depuis sa création, le volet protection et préservation constitue un axe majeur des investissements continus de la CASUD notamment pour la gestion de l'eau comprenant l'alimentation en eau potable et des eaux usées.</p> <p>Depuis les derniers transferts de compétences, la CASUD a également la gestion des eaux de pluie et la prévention inondation (GEMAPI et GEPU).</p>
<p><u>Enseignements-clés :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - un territoire qui rassemble une diversité de paysages, de traditions et de savoir autour de son identité rurale très forte à renforcer et à mailler dans les années à venir - une nécessité de poursuivre et amplifier les travaux d'endiguement, de préservation et d'aménagement de cours d'eau et des ressources en eau - un besoin de poursuivre les investissements majeurs permettant de sécuriser et assurer l'alimentation en eau potable de l'ensemble des populations du territoire ainsi que la gestion des eaux usées - une capacité à explorer et exploiter de manière responsable les sources d'énergie naturelle notamment en géothermie pour assurer le développement maîtrisé et autonome du territoire
<p><u>Priorité d'action :</u></p>	<p>Renforcer les investissements en matière de sécurisation, modernisation, mise à niveau et potabilisation des ressources en eau ainsi que la poursuite de contrôles et mises aux normes tout en augmentant le nombre de raccordés pour les eaux usées</p> <p>Amorcer et renforcer les travaux portant sur la gestion des eaux pluviales</p> <p>Réaliser le PCAET pour mettre en œuvre le plan d'actions opérationnel et permettre la recherche de nouvelles sources d'énergie naturelles sur le territoire</p>
<p><u>Objectifs attendus :</u></p>	<p>Préserver et protéger nos espaces qui sont nos atouts, mais également en assurer la valorisation et la promotion pour un usage respectueux de ses ressources naturelles.</p> <p>Préserver un cadre de vie apprécié par la population tout en respectant et protégeant notre environnement</p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention	Mise en œuvre	Partenaires
1-1-1	Equipement forage de Takamaka	CASUD	5 M€	En cours	Début travaux 2024	ARS, DEAL, Commune et délégataire service public (DSP)
1-1-2	Réalisation d'une chaîne de pompage de la Grête	CASUD	20 M€	12 M€	Etudes en cours. Travaux en 2024	ARS, DEAL, Commune et DSP
1-1-3	Construction d'une UTEP partie haute du Tampon (UTEP Payet Go)	CASUD	9 M€	5,4 M€	Début des travaux en 2025	ARS, DEAL, Commune et DSP
1-1-4	Sécurisation du captage et des conduites d'adduction de la source Cazala	CASUD	24,6 M€	14,76 M€	Livraison fin 2024	ARS, DEAL, Commune de Saint-Joseph, délégataire
1-1-5	Refoulement du Pont du Diable	CASUD	4,5 M€	1,7 M€	Etudes en cours	ARS, DEAL, Commune et ONF
1-1-6	Réhabilitation des galeries drainantes de Grand Galet	CASUD	5 M€	En cours	Foncier en cours d'acquisition. Marchés de travaux attribués	ARS, DEAL, Commune et DSP
1-1-7	Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)	CASUD	237 k€		Etudes en cours	ARS, DEAL, Office de l'eau, Communes et DSP
1-1-8	Améliorer le taux de rendement de l'alimentation en eau potable des Communes de Saint-Joseph et Entre-Deux	CASUD	-	-	En attente du rendu du SDAEP	Communes et DSP
1-2-1	Modernisation des réseaux d'assainissement	CASUD	7,650 M€	4,59 M€	Maîtrise d'œuvre en cours. Début des travaux en 2024	Communes et DSP
1-2-2	Création d'une nouvelle STEU sur la Commune de l'Entre-Deux	CASUD	12 M€	9 M€	Etude de faisabilité à réaliser	DEAL, Commune, DSP, Office de l'Eau

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention	Mise en œuvre	Partenaires
1-2-3	Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU)	CASUD	439 k€	AFD	Etude en cours	ARS, DEAL, Communes et DSP
1-2-4	Etude d'opportunité de STEU au Tampon	CASUD	37 k€	-	Etude en cours	ARS, DEAL, Commune
1-2-5	Réhabilitation de la STEU de Saint-Joseph	CASUD	En cours	-	Fin des travaux en 2024	DEAL, entreprise(s), Commune
1-3-1	GEPU	CASUD	-	Office de l'Eau et OFB	Agent recruté – structuration du service	Communes
1-4-1	GEMAPI – requalification des digues et études de danger	CASUD	900 k€	En cours	Etude en cours	Commune, DSP et SPL Maraina
1-5-1	PCAET	CASUD	-	ADEME	Recrutement en cours	Communes, Etat
1-5-2	Bilan Carbone (BEGES)	CASUD	17 k€	-	Rendu et plan d'actions : fin 2023	SPL OTI et SUDEC
1-5-3	Géothermie	CASUD	540 k€	430 k€	En cours	Etat, Commune du Tampon

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-1 : équipement du forage de Takamaka

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Equiper un nouveau forage en vue de son exploitation, intégration au système AEP de la Commune, mise en place d'un stockage d'eau et d'une unité de chloration</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • mobilisation d'une ressource en eau souterraine ne nécessitant pas de potabilisation avant distribution • tendre vers l'autonomie en termes de ressource en eau potable de la Commune
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Etude en cours. Début des travaux en 2024</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, ARS, DEAL, délégataire du service public de l'eau potable, Commune de Saint-Philippe</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Eau et l'Assainissement, Commande Publique
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>ONF, financeurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et travaux = 5 M€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 40 % • Financement en cours : 60 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Début des travaux 2024 - Durée prévisionnelle = 12 mois</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre abonnés desservis • Coût de fonctionnement
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PPI eau et assainissement, Contrat de Progrès Eau DOM 2019/2023</p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-2 : réalisation d'une chaîne de refoulement sur le secteur de la Crête

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Le réseau d'adduction concernant le départ de la galerie drainante de Grand Galet Langevin est répartie en réservoirs de tête sur la vallée de Langevin, puis deux micro-secteur de distribution pour ensuite atteindre le réservoir de tête R13 (120m³/h) pour une mise en distribution des bas de Vincenzo et une partie de la Commune de Saint-Philippe (45m³/h). L'eau transitant ensuite par les hauts de Vincenzo permet la desserte du secteur de la Crête et des quartiers voisins via une chaîne de pompage comprenant 4 réservoirs (R15 à R18). Les remises en eau après nettoyage sont longues, les casses importantes, les conduites sous-dimensionnées. Aussi, il convient de restructurer ces parties et renforcer l'infrastructure et garantir et sécuriser le fonctionnement.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • optimiser la distribution en eau sur le secteur de la Crête et ainsi préserver l'environnement et la ressource • répondre aux besoins en eau en quantité suffisante pour ce quartier en voie d'urbanisation • améliorer le rendement réseau par le remplacement des réseaux fuyards
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Etudes engagées. Début des travaux 2024</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, ARS, DEAL, Délégué service public de l'eau potable, Commune de Saint-Joseph</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Eau et de l'Assainissement • Services supports de la CASUD
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et travaux. Dépenses = 20 M€ - Recettes prévisionnelles = 12 M€
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 40 % • Financeurs : 60 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Début travaux 2024. Livraison prévisionnelle en 2028</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre abonnés desservis • Coût de fonctionnement
<p>Informations diverses</p>	<p><i>En lien avec SDAEP, PPI eau et assainissement, Contrat de Progrès Eau DOM 2019/2023. Opération phasée en 4 tranches</i></p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-3 : construction d'une unité de potabilisation partie haute du Tampon - UTEP Payet Go

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Construction d'une unité de potabilisation d'une capacité de traitement de 16 000 m³ jour sur le secteur de Bois Court à la Plaine des Cafres. AMO, marché de conception réalisation par entreprises.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à la réglementation en vigueur sur la qualité biologique de l'eau distribuée à la consommation humaine • Assurer une total couverture du territoire Tamponnais en eau potabilisée
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Urgence : mise en demeure ARS Etudes engagées. Maîtrise foncière. Début des travaux en 2025</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, ARS, DEAL, délégataire service public de l'eau potable</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et assainissement en lien avec les services supports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En études et travaux. Dépenses = 9 M€.
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 40 % • Prévisionnel des financeurs : 60 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Début des travaux 2025. Livraison prévisionnelle 2026</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre abonnés desservis • Coût de fonctionnement
<p><i>Informations diverses</i></p>	<p><i>En lien avec le PPI eau et assainissement, contrat de progrès eau DOM 2019/2023</i></p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-4 : sécurisation du captage et des conduites d'adduction de la source Cazala

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Sécuriser, renforcer et améliorer la gestion du refoulement du Pont du Diable avec notamment le renouvellement et renforcement du câble électrique pour alimenter la station de pompage, la canalisation de refoulement de la station de pompage et la mise en conformité du captage (en conformité avec les prescriptions DEAL)</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à la réglementation en vigueur sur la qualité biologique de l'eau distribuée à la consommation humaine • Sécuriser le captage aux risques d'éboulis et réhabiliter le réseau d'adduction sur plus de 6 km
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Urgent : mise en demeure ARS - travaux à achever au plus tard le 01/01/2025 Etudes au stade PRO (PRO de projet pour la préparation des marchés publics)</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, ARS, DEAL, Commune de Saint-Joseph, délégataire</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnés (7 200 abonnés)
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale des services techniques
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En études et travaux. Dépenses = 24,6 M€.
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 40 % • Prévisionnel des financeurs : 60 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Fin des travaux : fin 2024</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abonnés desservis • Qualité de l'eau
<p><i>Informations diverses</i></p>	<p><i>Réflexion à mener sur le coût d'une station de potabilisation</i></p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-5 : refoulement du Pont du Diable

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Sécuriser, renforcer et améliorer la gestion du refoulement du Pont du Diable avec notamment le renouvellement et renforcement du câble électrique pour alimenter la station de pompage, la canalisation de refoulement de la station de pompage et la mise en conformité du captage (en conformité avec les prescriptions DEAL)</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser, renforcer et améliorer la gestion du refoulement du Pont du Diable
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Etudes en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, ARS, DEAL, ONF, Commune du Tampon</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et assainissement en lien avec les services supports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En études et travaux. Dépenses = 3,4 M€.
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 30 % • Prévisionnel des financeurs : 70 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation énergétique (baisse consommation - kWh économisé (référence consommation avant travaux) • Augmenter le transfert d'eau en nombre de m³/h • Restitution des eaux au niveau du captage (en m³)
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PPI eau et assainissement, contrat de progrès eau DOM 2019/2023</p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-6 : réhabilitation des galeries drainantes de Grand Galet

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Réhabilitation de la galerie avec pose de coques rigides pour stopper l'effondrement des parois, construction d'une nouvelle bache en sortie de galeries Maîtrise d'œuvre et travaux en externe
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les galeries • Augmenter et pérenniser le volume d'eau prélevé • Augmenter la capacité de stockage
Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...	Acquisition du foncier en cours Marchés de travaux attribués
Partenaires associés au comité de pilotage	CASUD, ARS, DEAL, délégataire, Commune de Saint-Joseph
Population concernée : professionnels, particuliers,...	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés des Communes de Saint-Joseph et Saint-Philippe
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et assainissement en lien avec les services supports
Autres partenaires à impliquer :	Financeurs
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • En études et travaux. Dépenses = 5 M€.
Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de répartition
Echéances : planning de réalisation:	Fin des travaux courant 2025
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abonnés
<i>Informations diverses</i>	

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-7 : Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Nature : <i>Description de l’action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Mise en adéquation des capacités d’alimentation en eau potable avec les projets d’aménagement des villes Protection et suivi de la ressource Orientations sur les travaux à programmer
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des travaux et leurs priorisations • Augmenter et pérenniser le volume d’eau prélevé • Garantir les capacités de stockage
Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d’ici un an...	Etudes en cours
Partenaires associés au comité de pilotage	CASUD, ARS, DEAL, délégataire, Communes
Population concernée : professionnels, particuliers,...	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnés du territoire
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l’eau et assainissement en lien avec les services supports
Autres partenaires à impliquer :	
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • 237 k€.
Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités	<ul style="list-style-type: none"> • AFD
Echéances : planning de réalisation:	Fin des études : courant 2024
Délivrables :	Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Rendu du schéma • Taux de réalisation des fiches-actions du schéma
<i>Informations diverses</i>	

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-1-8 : améliorer le taux de rendement eau potable sur les Communes de Saint-Joseph et de l'Entre-Deux

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Sur la base du futur Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et du rapport du délégataire de service public : lister l'ensemble des conduites fuyardes à remplacer
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Listing de l'ensemble des conduites AEP à remplacer • Remplacer les réseaux fuyards
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) en cours
Partenaires associés au comité de pilotage	CASUD, Délégataire service public, financeurs et Communes de Saint-Joseph et de l'Entre-Deux
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnés de l'eau potable des Communes de Saint-Joseph et Entre-Deux
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement en lien avec bureau d'étude et entreprises
Autres partenaires à impliquer :	
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination en cours : en attente du SDAEP
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En attente rendu du SDAEP
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	Courant 2024 suivant rendu du SDAEP
Délivrables :	Programmation et coûts des travaux
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de rendement des réseaux • Coût des travaux
Informations diverses	<i>En lien avec le SDAEP, PPI eau et assainissement</i>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-2-1 : modernisation des réseaux assainissement des eaux usées

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Situés au centre ville ou en périphérie directe des centres villes, les secteurs concernés par les présentes opérations et leurs abords concentrent une importante population, qu'il est opportun de desservir par un réseau d'assainissement collectif compte tenu du développement urbain. En effet, la réalisation d'un assainissement non collectif est souvent consommateur de beaucoup d'espace, et gèle ainsi une grande partie du terrain bâti ou à bâtir. De plus, le mauvais état, généralement constaté, des ouvrages d'assainissement autonome engendre des problèmes de pollution pour l'environnement. Aussi, il est nécessaire de développer les réseaux de collecte afin de proposer aux tissus urbains existants et futurs des solutions adaptées, présentant l'avantage pour la collectivité de mieux maîtriser les écoulements des eaux usées. Les investigations sur les réseaux ont permis de déceler de nombreux dysfonctionnements, il est donc nécessaire de les réhabiliter pour l'amélioration du bon fonctionnement des réseaux et pour la préservation de l'environnement.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et réhabilitation des réseaux d'assainissement • Création de postes de refoulement • Desservir un plus grand nombre d'administrés et préserver notre biodiversité
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Maîtrise d'œuvre en cours de consultation. Début des travaux mi 2024</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Délégataire service public assainissement, Communes concernées</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés • Professionnels
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement en lien avec bureau d'étude et entreprises
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et travaux. Dépenses = 7,650 M€
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 40 % • Financeurs prévisionnels (office de l'eau, Etat, OFB) : 60 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Début travaux 2024. Livraison prévisionnelle fin 2025</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre abonnés desservis • Coût de fonctionnement
<p>Informations diverses</p>	<p><i>En lien avec le SDAEU, PPI eau et assainissement, contrat de progrès eau DOM 2019/2023</i></p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-2-2 : création d'une nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées (STEU - ex STEP) sur l'Entre-Deux

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>La Commune de l'Entre-Deux dispose d'une STEU (ex STEP) qui arrive à saturation. De plus, l'urbanisation est grandissante sur la Commune. Il est donc nécessaire d'assurer le traitement des eaux usées avec une qualité optimale pour préserver nos ressources.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une STEU aux nouvelles normes pour répondre aux besoins d'urbanisation tout en préservant notre biodiversité • Répondre aux exigences réglementaires
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Etude de faisabilité à prévoir. Maîtrise foncière non acquise. Début des travaux en 2026</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Déléataire service public assainissement, DEAL, Office de l'Eau et Commune de l'Entre-Deux</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés • Professionnels
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement en lien avec bureau d'étude et entreprises
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs : Office de l'Eau, OFB, Etat, ...</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et travaux. Dépenses = 12 M€
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 25 % • Financeurs prévisionnels (office de l'eau, Etat, OFB) : 75 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Début travaux 2026. Livraison prévisionnelle fin 2029</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre abonnés desservis • Coût de fonctionnement • Qualité de traitement
<p>Informations diverses</p>	<p><i>En lien avec le SDAEU, PPI eau et assainissement, contrat de progrès eau DOM 2019/2023</i></p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-2-3 : Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Mise en adéquation des équipements de collecte et de traitement des eaux usées avec les projets d'aménagement des villes Orientations sur les travaux à programmer</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter le zonage d'assainissement (ANC et AC) • Programmation et priorisation des travaux à réaliser en réhabilitation et/ou extension de réseaux et/ou d'écoulement
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Etude en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Délégué service public assainissement, DEAL, ARS et Communes</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordables et raccordés au réseau d'assainissement collectif (particuliers et professionnels) • Raccordés à un assainissement en non collectif (particuliers et professionnels)
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 439 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financeurs AFD
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Fin des études : courant 2024</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Schéma directeur et ses préconisations</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendu du schéma • Taux de réalisation des fiches-actions du schéma
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-2-4 : étude d'opportunité pour la création d'une Station de Traitement des Eaux Usées (STEU - ex STEP) au Tampon

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Compte tenu de l'urbanisation croissante sur la Commune du Tampon pour répondre aux obligations réglementaires en matière de logements sociaux et également aux besoins de l'ensemble de la population, l'étude d'opportunité a pour objet la construction d'une ou deux STEU sur la Commune.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Faisabilité sur le territoire • Choix d'un foncier • Coût estimé des travaux
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Etude en cours
Partenaires associés au comité de pilotage	CASUD, DEAL, ARS et Commune du Tampon
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers • Professionnels
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement
Autres partenaires à impliquer :	
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • 37 k€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	Fin des études : août 2023
Délivrables :	Etude d'opportunité pour engager une mission de maîtrise d'œuvre Enveloppe de l'opération prévisionnelle
Indicateurs	
Informations diverses	<i>En lien avec le SDAEU, PPI eau et assainissement suivant le rendu de l'étude d'opportunité</i>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-2-5 : réhabilitation de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU - ex STEP) de Saint-Joseph

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	LA STEU (ex STEP) de Saint-Joseph a été livrée et a subi des malfaçons. L'action a pour objectif de remédier à ces malfaçons et de mettre en place le traitement aux polymères.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement optimum de la STEU
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Négociations en cours avec le constructeur
Partenaires associés au comité de pilotage	CASUD, DEAL, entreprise et délégataire
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> Particuliers raccordés à l'assainissement collectif (AC) Professionnels raccordés à l'AC
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'eau et l'assainissement
Autres partenaires à impliquer :	
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> En cours de définition
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	Fin des travaux : début 2024
Délivrables :	Travaux aux normes
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Conformité de la STEU
<i>Informations diverses</i>	

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-3-1 : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Dans un objectif de rationalisation, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7/8/2015) avait planifié le transfert de la compétence assainissement aux EPCI à fiscalité propre à horizon 2020. Depuis le 01/01/2020, par l'article L 5216-5 du CGCT, les communautés d'agglomérations sont obligatoirement compétentes en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser la ressource en eau potable • Maîtriser les risques d'inondation et de pollution • Réduire la facture des administrés (avec des solutions de substitution tels que la récupération des eaux de pluie, ...)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Communes membres</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les acteurs du territoire
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Office de l'eau, OFB</p>
<p>Budget :</p>	
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles accompagnées • Evolution des coupures en période d'étiage • Amélioration de l'état des masses d'eau
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-4-1 : GEMAPI - requalification des digues et études de danger

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Mise à jour de la qualification des digues. Réactualisation et finalisation des études de danger</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classement des digues • Mise en place des systèmes de surveillance • Réalisation des Visites Techniques Approfondies (VTA)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Etudes en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Communes membres, DEAL, SPL MAraina</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers et professionnels en zone à risques
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale des Services Techniques
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 900 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de définition
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Fin des études : 2024</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Classement des digues Protocole de surveillance</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptabilité face aux risques
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-5-1 : mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire.</p> <p>Ce document de référence comprend des diagnostics, des stratégies et des objectifs quantifiés, plans d'action, systèmes de suivi et d'évaluation.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<p>Recruter un agent en charge de réaliser le PCAET et d'animer le plan d'action associé. PCAET de manière générale : atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter. Le programme d'actions à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique...</p>
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>En cours de recrutement</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Etat et les Communes membres</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés • Professionnels
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'environnement et du cadre de vie
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>ADEME</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du chargé de mission pour réaliser le plan et les actions qui en découlent
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'énergies renouvelables • Efficacité énergétique • Diminution des gaz à effet de serre
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le CRTE, le Projet de Territoire, SARé</p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-5-2 : réalisation d'un Bilan d'Emissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Bilan Carbone ou BEGES (bilan des émissions de gaz à effets de serre), est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère. Le BEGES porte sur les émissions du patrimoine et des compétences de la CASUD. Ce dernier est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.</p> <p>Le PCAET et le BEGES sont donc en lien direct. L'un traitant du territoire dans son ensemble et l'autre du patrimoine et des compétences de la structure.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux exigences réglementaires • Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>En cours. A venir : co-construction du plan d'action</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, SPL OTI et SPL SUDEC</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la CASUD
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale des Services Techniques
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses = 17 k€.
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Fin 2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Un bilan des émissions des gaz à effet de serre</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des émissions de gaz à effet de serre (eq. Tonnes de CO₂)
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PCAET</p>

Orientation stratégique 1 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Fiche Action 1-5-3 : production d'énergie à partir de la géothermie sur le territoire de la CASUD (phase 1)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Dans le cadre de sa volonté forte et affirmée de positionnement en faveur des énergies vertes, renouvelables, et novatrices, la CASUD s'engage dans un processus de Recherche & Développement, avec depuis 2020 et en partenariat avec l'Université, le lancement de la 2^{de} phase d'étude pré-opérationnelle sur les pentes du volcan du Piton de La Fournaise, en vue du développement de la géothermie profonde (cogénération, électricité, froid, chaleur). La CASUD recherche, par cette étude, à prospecter la production d'énergie à partir de la géothermie. Cette étude prospective, en partenariat et soutien mutuel avec les chercheurs de l'Université par convention, la collectivité vise le lancement d'un projet de recherche de grande ampleur avec à terme la production d'électricité durable en cogénération à partir de cette ressource. La CASUD estime que la question de la gestion d'une ressource durable relève d'une question sociétale de grande ampleur, et souhaite impulser une véritable dynamique sur cette thématique, assumant sa responsabilité en tant qu'acteur d'un développement raisonné, durable, et novateur sur le territoire.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produire de l'électricité chaud/froid en cogénération • Tendre vers l'autonomie énergétique du territoire
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>En cours. Attente de la validation du permis de forage</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Etat, Commune du Tampon</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers • Industriels
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale des Services
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Financeurs : Etat</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de l'étude. Dépenses = 540 k€. Recettes = 430 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 21 % • Financeurs : 79 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'électricité : kWh produit et production/habitant
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PCAET</p>

Orientation stratégique 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

Fiche Action chapeau 02

<p><u>Contexte :</u></p>	<p>Le territoire de la CASUD est connu et reconnu historiquement comme grenier alimentaire de l'île. Son climat permet de développer les activités agraires que ce soit autour de l'élevage, du maraîchage ou de la canne. On dispose également d'un potentiel autour des plantes à parfums.</p> <p>Le volet de valorisation et préservation de son identité et de son caractère rural apparaît comme un atout majeur d'attractivité pour les familles, actifs et acteurs économiques qui recherchent un cadre de vie préservé et un accès à des services et des ressources de qualité.</p> <p>L'approche par l'accompagnement des communes membres dans le cadre du PAT inscrit dans la démarche plus globale du programme PVD, ainsi que les projets liés à la protection des sols par la mise en place de projets de méthanisation apparaissent comme des pistes d'action à même de.</p>
<p><u>Enseignements-clés :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - un territoire qui peut prendre appui sur ses ressources et ses atouts liés à la ruralité et à la richesse des terres agricoles et rurales - un environnement propice à offrir aux populations, actifs, usagers et opérateurs économiques un cadre de vie naturel et préservé - une nécessité de recherche des projets et des leviers d'action permettant tout à la fois de protéger l'environnement tout en proposant des gisements d'emplois et d'activités liés au recyclage d'une partie des productions issues de l'agriculture - une opportunité de faire émerger un écosystème associant activités de préservation de l'environnement et gisements de nouvelles énergies - un levier d'action fédérateur permettant d'associer toutes les communes autour d'un positionnement promouvant qualité de vie, environnement préservé et nouvelles activités liées à la recherche d'autonomie énergétique
<p><u>Priorité d'action :</u></p>	<p>Explorer la faisabilité d'unité de méthanisation permettant de préserver les sols, générer une nouvelle source d'énergie</p> <p>Accompagner les Communes membres au travers de la démarche PAT inscrite dans le cadre du programme PVD en vue de favoriser la sensibilisation des populations aux nouveaux enjeux alimentaires, l'émergence d'un modèle agricole durable et local</p> <p>Étudier la mise en place d'une brigade de l'environnement permettant de renforcer la démarche de sensibilisation et de préservation de l'écosystème naturel</p>
<p><u>Objectifs attendus :</u></p>	<p>Sensibiliser et accompagner les populations et les acteurs économiques autour des enjeux de préservation de l'environnement</p> <p>Maintenir sa capacité à produire localement les ressources alimentaires pour une alimentation saine pour notre population et soutenir nos agriculteurs dans leurs projets pour une viabilité de leurs structures et tendre vers une autonomie alimentaire.</p>

Orientation stratégique 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention	Mise en œuvre	Partenaires
2-1-1	Unité méthanisation	CASUD	5 M€	-	Etude de faisabilité en cours	Commune du Tampon, ARS, DEAL, Département, DAAF
2-2-1	PTCE OSPAL	Commune Entre-Deux	-	-	En cours	CASUD, Département
2-2-2	Projet Alimentaire Territorial Entre-Deux	Commune Entre-Deux	En cours	En cours	Diagnostic établi. Recrutement de la cheffe de projet PAT validé.	CASUD, Département, Chambre d'agriculture, RCCR, DAAF, agriculteurs, ...

Orientation stratégique 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

Fiche Action 2-1-1 : Unité de valorisation des déchets et effluents d'élevage sur le secteur Hauts de la Commune du Tampon (unité de méthanisation)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	Apporter une alternative au traitement des effluents agricoles au regard de la disponibilité des terrains agricoles. Valoriser ses effluents à travers une unité de méthanisation
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • valorisation énergétique (production d'électricité ou bio méthane) • création de granules pour l'enrichissement des sols • préservation des paysages avec réduction des nuisances olfactives et moins d'infiltration dans les nappes phréatiques
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	Etude de faisabilité en cours
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	CASUD, Commune du Tampon
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs • Professionnels et/ou particuliers pour l'énergie • Touristes locaux et externes pour un paysages préservé
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'eau et l'assainissement en lien avec les services supports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	DEAL, ARS, DAAF, chambre agriculture, Département
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5 M€ pour les travaux
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité 100 % CASUD
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	Etude de faisabilité en cours
<p>Délivrables :</p>	Rendu de l'étude
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnage traité • Qualité du digestat • Production d'électricité ou biogaz en fonction de la quantité de déchets • Nombre d'emploi
<p>Informations diverses</p>	En lien avec le PCAET

Orientation stratégique 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

Fiche Action 2-2-1 : Pôle Territorial de Coopération Economique OSPAAAL (Organisation Solidaire pour la Production Agricole et Alimentaire Locale)

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>La Commune de l'Entre-Deux a inscrit dans ses orientations un dispositif phare dédié à l'agriculture durable. Cet outil a pour intérêt de concourir à la souveraineté alimentaire. Après une étude avec l'accompagnement de la Banque des Territoires, l'outil le plus adapté serait le PTCE. Le PTCE permet l'interaction équilibrée entre le secteur privé et les services publics. La CASUD est signataire de la charte du PTCE OSPAAAL qui a pour objectif de concilier développement économique local et transition écologique et sociale</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser le PTCE via une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) • accompagner les producteurs pour garantir un prix soutenable pour leur activité tout en proposant des produits à prix abordables pour le consommateur • augmenter la part des produits bio et en circuit-court aux pensionnaires de la restauration scolaire
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>PTCE validé. SCIC en cours de construction</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Département, DAAF, SAFER, Agriculteurs, associations, ...</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs / producteurs • Consommateurs : restauration scolaire, privés professionnels et particuliers
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale des Services
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la SCIC
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de la SCIC avec une participation à la constitution publique/privée
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Création de la SCIC</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la SCIC • Part des produits locaux bio en circuits-courts proposés au sein de la restauration scolaire
<p><i>Informations diverses</i></p>	<p><i>En lien avec le PAT</i></p>

Orientation stratégique 2 : Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

Fiche Action 2-2-2 : Projet Alimentaire Territorial - Commune Entre-Deux

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.</p> <p>La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (EGALIM) a été promulguée le 1er novembre 2018. Elle poursuit cinq objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; • renforcer le bien-être animal • renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ; • favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous; • réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et soutenir la Commune dans son projet • Soutenir les agriculteurs avec un juste prix et offrir aux consommateurs des produits de qualité • Augmenter la part de la production locale bio dans la restauration scolaire
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Action en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Commune Entre-Deux, CASUD, Département, Chambre d'agriculture, SAFER, DAAF</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs / producteurs • Consommateurs : particuliers, professionnel, restauration scolaire
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cheffe de projet PVD
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>En lien avec la Commune</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de définition
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : suivant les actions à porter
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Cheffe de projet PAT recrutée en 2023 - plan d'actions en cours de finalisation</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants sensibilisés • Taux de consommation de l'enveloppe
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec l'ORT et PVD</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action chapeau 03

<p><u>Contexte :</u></p>	<p>De part sa situation géographique dans une partie caractérisée par ses richesses naturelles, une image de destination touristique majeure reconnue au niveau mondial et la qualité de ses équipements publics de proximité, la CASUD peut accroître et amplifier l'attractivité économique de son territoire au bénéfice des populations, actifs, acteurs économiques et investisseurs locaux.</p>
<p><u>Enseignements-clés :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - un territoire qui présente une position géostratégique favorisant sa capacité à se développer et renforcer ses atouts d'attractivité économique - une nécessité d'intensifier ses investissements pour développer et mettre en réseau les zones d'aménagement pour favoriser l'implantation de nouvelles activités (notamment dans les secteurs innovants : numérique, énergie, alimentation) - un espace qui présente de larges possibilités d'améliorer le maillage en matière de transport public par l'adaptation de son réseau de bus collectifs - un besoin d'accompagner les publics fragiles par un parcours d'insertion et la mise en place de dispositif adapté aux nouveaux besoins des entreprises - un besoin d'accompagner l'offre résidentielle pour tous avec les services adéquats
<p><u>Priorité d'action :</u></p>	<p>Renforcer les investissements en matière d'aménagement des zones d'activités en veillant à leur accessibilité et leur connexion avec le reste du tissu économique (émergence de nouvelles filières : services, énergie, numérique, ...)</p> <p>Amorcer et renforcer les équipements (gares routières) et les dessertes en matière de transport collectif pour accompagner les déplacements des populations, actifs et étudiants</p> <p>Mobiliser les dispositifs existants pour renforcer l'insertion et l'accompagnement des populations fragiles en offrant des parcours professionnels adaptés</p> <p>Accompagner l'offre en habitat et proposer des services adaptés aux besoins de la population</p> <p>Favoriser l'expérimentation et l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail permettant d'adapter les conditions de travail aux aspirations et aux nouveaux besoins des actifs</p>
<p><u>Objectifs attendus :</u></p>	<p>Accompagner le développement résidentiel du territoire avec l'ensemble des services attendus</p> <p>Promouvoir l'inter-modalité pour faciliter les déplacements de tous</p> <p>Créer des zones d'activités permettant à toutes les filières de se promouvoir et offrir des emplois de proximité</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention - Financement	Mise en œuvre	Partenaires
3-1-1	Réalisation d'une convention Opération Revitalisation de Territoire chapeau	CASUD	38 k€	30,4 k€	Semestre 1 de 2024	Communes, Etat (DEAL, ...)
3-1-2	Petites Villes de Demain (PVD)	CASUD	En cours	Chef de projet : 80% Banque des Territoires (BdT) Convention : 100% BdT	Chef de projet recrutée Convention ORT : début études en septembre 2023	Communes, BdT, DEAL, AGORAH, ANCT, CEREMA
3-2-1	Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique (acte type A1)	Région / CASUD	13 k€	6,5 k€	En cours	ADEME, SPL Horizon, les obligés
3-2-2	Observatoire habitat et foncier	CASUD	1 M€ / an	-	En cours	EPFR, DEAL, Commune
3-2-3	Production de logement et requalification du parc de logement	CASUD	600 k€ / an	480 k€	En cours	Sous-Préfecture, DEETS, ARS, Abbé Pierre, compagnons bâtisseurs
3-2-4	Accompagnement des familles dans la demande et l'attribution de logements	CASUD	250 k€ / an	-	En cours	DEETS, DEAL, Commune, CCAS, Département, bailleurs sociaux
3-3-1	Nouvelle Voie Urbaine (NVU) et TCSP sur la Commune du Tampon	CASUD	50 M€	36 M€	Etudes en cours	Etat, Région, Commune
3-3-2	Gare routière de Saint-Philippe	CASUD	785 k€	338 k€	Livraison en 2023	Région Réunion, SMTR, Commune
3-3-3	Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Saint-Joseph	CASUD	5,6 M€	700 k€	Recherche de financement en cours – Gestion du foncier	Commune, Etat, SPL Maraina
3-3-4	Réhabilitation de la gare routière de Saint-Joseph	CASUD	420 k€	200 k€	Livraison 2023	Commune, Région, SMTR
3-3-5	Travaux complémentaires sur la gare routière de l'Entre-Deux	CASUD	240 k€	En cours	Début 2024 : livraison	Commune

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention - Financement	Mise en œuvre	Partenaires
3-3-6	Gare routière à la Plaine des Cafres	CASUD	2,85 M€	520 k€	Etudes en cours	Commune, SPL Maraina, SMTR, Région, Département
3-3-7	Mise en place de services de substitution type TPMR (transport à la demande)	CASUD	400 k€	158 k€	En cours	Communes et CCAS
3-3-8	Borne d'information des voyageurs pour le réseau CARSUD	CASUD	600 k€	0 €	En cours	SMTR, Communes
3-3-9	Equipement de mobilier urbain transport du réseau CARSUD	CASUD	1,2 M€	2,5 k€	En cours	Région, Communes, Département
3-3-10	Travaux de mise en accessibilité des points d'arrêts	CASUD	1,480 M€	En cours	En cours	Communes, Région, Département
3-3-11	Etude d'opportunité/faisabilité pour l'insertion d'un projet de transport en commun aux entrées/sorties sud de la Commune du Tampon	CASUD	37,5 k€	0 €	Etude en cours	CIVIS, Communes du Tampon et de Saint-Joseph, Région, Département
3-4-1	Nouvelle cale de mise à l'eau de Saint-Philippe	CASUD	5,8 M€	4,2 M€	Etude finalisée. Début des travaux prévisionnels fin 2023	Commune, association de pêcheurs
3-5-1	Création de ZAE	CASUD	25 M€	25 M€	Avancement suivant projets	Communes, Région, Etat, Europe
3-5-2	Gestion, animation et entretien des ZAE	CASUD	90 k€ / an	-	En cours	Communes
3-5-3	Création d'immobiliers d'entreprises	CASUD	12 M€	7,2 M€	Avancement suivant projets	Communes, Région, Banque des Territoires, AFD, Etat, promoteurs

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention - Financement	Mise en œuvre	Partenaires
3-6-1	Structuration de l'offre d'insertion	CASUD	1 M€	800 k€	En cours	Etat, Région, Département
3-6-2	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi	CASUD	560 k€ / an	448 k€ / an	En cours	FSE, Etat, Préfecture, DEETS, pôle emploi, Département, CAF, missions locales, Communes, ...
3-6-3	Job-mooving	CASUD	En cours		Evènement programmé pour mars 2024	Université, étudiants STAPS, pôle emploi

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-1-1 : Réalisation d'une convention Opération Revitalisation de territoire chapeau

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), créé par l'article 157 de la loi ELAN, est un outil au service de la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation. L'ORT permet d'avoir une approche globale et coordonnée sur le territoire intercommunal de l'ensemble des actions de modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, d'améliorer l'attractivité du tissu urbain, lutter contre les vacances de locaux, valoriser les espaces publics, réhabiliter les friches dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.</p> <p>Action 2023-2024 : formalisation d'une convention ORT chapeau intercommunal incluant les programmes des 4 Communes, à savoir Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), Action Cœur de Ville (ACV) et Petites Ville de Demain (PVD) via une assistance externe</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • accompagner les familles dans les étapes de réalisation des travaux • réduction de la facture énergétique des familles et amélioration du quotidien (conforts thermique et financier)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Urgent pour coordonner les différents programmes QPV, ACV et PVD</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Communes et Etat</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés, associations, entreprises
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Directions supports de la CASUD (finances, affaires juridique et commande publique) • Direction économie et prospective
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Banque des Territoires</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation 38 k€
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 20 % • Banque des territoires : 80 % (plafond de 47 000 €)
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Octobre 2023 : rencontre avec les Communes membres Fin 2023 : formalisation de la convention Janvier 2024 : signature de la convention</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Rendus des ateliers et synthèse des documents programmatiques de la CASUD et Communes membres. Convention ORT</p>
<p>Indicateurs</p>	<p>Signature de la convention ORT dans les délais impartis dont dépend la signature des conventions PVD (échéance mars 2024)</p>
<p><i>Informations diverses</i></p>	<p><i>En lien avec les programmes ACV, QPV et PVD ainsi que PLH, PILHI</i></p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-1-2 : Petites Villes de Demain (PVD)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Le programme national Petites Villes de Demain (PVD) vise à donner aux élus des Communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour devenir des villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Sur le territoire de la CASUD, les Communes de l'Entre-Deux et Saint-Philippe sont lauréates du programme.</p> <p>Actions 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recruter un chef de projet PVD • Formalisation d'une convention PVD via assistance externe
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les animations des programmes par le chef de projet • Valider la convention PVD pour formaliser les fiches actions avec priorisation des projets à mettre en œuvre
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Recrutement validé. Convention : en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Préfecture, DEAL, SGAR, Banque des Territoires, Communes concernées</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs des deux communes • Agents communaux et de la CASUD
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Services de la CASUD • Services des Communes
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>ANCT, CEREMA</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> •
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le poste financé à 80% Banque des Territoires • Convention financée à 100% par la Banque des Territoires
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>2023 -2024</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Fiche de poste chef de projet PVD. Convention : formalisation pour début 2024</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement effectif du chef de projet • Validation de la convention dans les délais impartis
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec l'ORT</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-2-1 : Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique(acte type A1)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Le logement compte parmi les secteurs émetteurs de gaz à effet de serre. La rénovation du parc de logements existants représente un enjeu majeur pour maîtriser les émissions de pollution, mais aussi pour réduire la dépendance aux énergies fossiles carbonées et lutter contre la précarité énergétique. Le programme « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » (SARE), créé par l'arrêté du Ministre de la transition écologique et solidaire du 5 septembre 2019, a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique territoriale de la rénovation énergétique, mobilisant l'ensemble des échelons des collectivités territoriales et les réseaux professionnels. Le SARE a notamment vocation à renforcer l'information des citoyens et l'accompagnement dans leur parcours de rénovation, en lien étroit avec les collectivités locales. La CASUD, en tant qu'EPCI, s'engage à accompagner la réalisation des actions identifiées de type A1 ayant pour objet l'information de 1er niveau juridique, technique, financière et sociale afin d'accompagner les ménages pour rénover leur logement sur l'ensemble de son territoire. Il s'agit d'un service d'information à titre gratuit, neutre et indépendant, pour les particuliers souhaitant obtenir des informations sur les questions énergétiques dans leur logement.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les familles à la rénovation énergétique de leur logement • accompagner les familles dans les étapes de réalisation des travaux • réduction de la facture énergétique des familles et amélioration du quotidien (conforts thermique et financier)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Action en cours de réalisation en lien avec la Région Réunion et la SPL Horizon</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Région Réunion, SPL Horizon, ADEME</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement • Service communication
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Communes membres</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En fonctionnement. Dépenses = 8k€ - Recettes = 4 k€ • En investissement. Dépenses = 5 k€ - Recettes = 2,5 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 50 % • Obligés : 50 %
<p>Echéances : planning de réalisation :</p>	<p>2023</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants sensibilisés • Taux de consommation de l'enveloppe
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PLH et le PCAET</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-2-2 : observatoire de l'habitat et du foncier / fonds de minoration foncière et d'aménagement foncier

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Les contraintes foncières et économiques dans le PLHI limitent les perspectives attendues de production de logements. Il convient de structurer les conditions pour préparer une montée de la production .Les actions passent par le développement d'outillages financiers tels le FRAFU, les outils de minoration foncière, le développement d'un observatoire de l'habitat et du foncier, observatoire des loyers privés. La réalisation se fait en partie en externe (convention EPFR, convention FRAFU avec l'Etat)</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de construction dans les hauts /les bourgs de proximité • Peser sur les coûts de sortie des loyers • apporter des éléments d'observation et aider à la décision
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Conditions contractuelles posées. Opérations : en cours de développement</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, EPFR, Communes, Etat (DEAL)</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs de logements de la CASUD • Promoteurs sociaux
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie et prospective : équipe PILHI
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Communes membres</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 M€ / an
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Action pérenne en cours</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'opérations réalisées dans les Hauts • Niveau des loyers et leur accessibilité aux ménages les plus précaires • Montée progressive de la production
<p><i>Informations diverses</i></p>	<p><i>En lien avec le PILHI et PLH</i></p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-2-3 : production de logement et requalification du parc existant

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Les actions passent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> · la garantie d'emprunt auprès des bailleurs sociaux pour la production de logements sociaux, · la mise en œuvre d'un plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne avec un volet collectif et un volet d'action en diffus · des outils d'accompagnement des communes sur la diversification de l'offre de logement (contrat de mixité sociale · des outils visant à requalifier le parc notamment concerné par la vacance
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arriver à produire d'ici 3 ans 800 logements sociaux par an • accompagner la rénovation de 100 logements indignes par an • requalifier des hauts d'immeuble vacant en centre ville (et en faire du logement intermédiaire • expérimenter des mesures telles le permis de louer • soutenir l'évolution d'une partie du parc privé en parc social
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>400 logements réalisés / an. Au niveau de l'habitat indigne les équipes se mettent en place, l'outil de production et le modèle économique sont à repenser pour efficacité avec les besoins et les objectifs. Accompagnement des propriétaires faisant l'objet d'un arrêté RSD en cours de structuration</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Sous-Préfecture, ARS, DEETS</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • locataires, propriétaires occupants • Bailleurs sociaux / privés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie et prospective : Habitat
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Fondation Abbé Pierre, compagnons bâtisseurs</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 600 k€ / an
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 20 % • Etat : 80 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>Action en cours</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de garantie d'emprunt accordé • Nombre de logement en sortie d'indignité • Nombre de famille relogée
<p>Informations diverses</p>	<p><i>En lien avec le PILHI et PLH</i></p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-2-4 : accompagnement des familles dans la demande et l'attribution de logements

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>La CASUD dispose d'un plan de gestion de la demande de logements sociaux et d'une convention intercommunale d'attribution.</p> <p>Ces dispositions se déclinent par la mise en place d'un SIAD (service d'information et d'accompagnement des demandeurs) composé de 32 points d'accueil sur le territoire selon plusieurs niveaux .</p> <p>Des instances de gouvernance ont été mises en place pour l'attribution</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la demande de logements sociaux (qualité des dossiers enregistrés, renouvellement, ...) • accompagner les publics prioritaires (DALO, PDALHPD, ...) • diffuser une information homogène dans l'ensemble des points d'accueil du territoire • être en capacité d'informer chaque demandeur sur la situation de son dossier logement • veiller aux attentes de mixité sociale
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de travailleurs sociaux recrutés au sein des CCAS • Accès au SNE en cours (logiciel métier (PELEHAS)/ partenariat GEOD) • Recrutement des effectifs internes pour animer les instances de gouvernance • Création de 3 guichets d'enregistrement de la demande supplémentaires sur la CASUD en 2023
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, DEAL, DEETS, Communes, CCAS, Département, bailleurs sociaux</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ménages demandeurs de logement • ménages en difficulté
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie et prospective : équipe interne et externe SIAD
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 250 k€ / an
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation :</p>	<p>Opération en cours et pluriannuelle</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dossier DALO accompagné • Nombre de dossier PDALHPD réalisé • Nombre de PRE-CALEOL réalisé • Nombre de commission de ménages en difficultés réalisé • nombre de dossier de demande de logement réalisé • nombre de personnes accueillies dans le SIAD
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PILHI et PLH</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-1 : Nouvelle Voie Urbaine et TCSP sur la Commune du Tampon

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>La Commune du Tampon connaît depuis quelques décennies un essor démographique important qui s'est traduit par un étalement urbain, principe d'aménagement longtemps privilégié faisant ainsi de l'automobile un mode prépondérant de déplacement. Le réseau viaire se caractérise dès lors par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présence d'une véritable épine dorsale à l'échelle de la commune : la RN3 • l'existence de plusieurs voies structurantes telles que la RD3, la RD400, le Boulevard du Général de Gaulle, assurant la diffusion des flux depuis la RN3 • la présence d'un réseau dense de voies communales présentant une prédominance d'axes orientés dans la pente <p>Conjugué à une mauvaise organisation du transport public, la ville est alors confrontée à une saturation de la circulation. L'augmentation de la pollution, du bruit et de l'insécurité routière, notamment en centre-ville, conduit ainsi à une dégradation du cadre de vie Tamponnais. Face à ce constat, l'ensemble des acteurs s'accorde à dire qu'une mutation structurelle de son territoire est à envisager. La restructuration du réseau viaire est le fondement de cette nouvelle organisation de l'espace et à ce titre, la Commune du Tampon envisage de doter fortement de nouvelles voies structurantes dont notamment la voie urbaine. Cette voie à créer, d'une longueur totale de 5 km, doit faire partie intégrante des voies structurantes du réseau routier de la collectivité à court terme. S'inscrivant dans le cadre d'une valorisation et d'une organisation du transport public sur son territoire, la voie urbaine prend en compte la création de voies réservées aux bus et en complément, à la création d'une gare routière. Elle reprend aujourd'hui le tracé de l'ancien projet de Rocade, partant du rond- point des Azalées jusqu'à la RN3 du 14ème Kilomètre, en passant par la RD3 du secteur de Trois-Mares.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser contribuer à la fluidification et à la rationalisation des déplacements ; • sécuriser, et répondre aux nouveaux besoins et usages ; • promouvoir les transports en commun en site propre et les modes partagés - notamment avec la création d'une gare d'échanges multimodaux sur le quartier de La Châtoire - et ainsi à la prise en compte de la problématique de réduction des gaz à effet de serre par la promotion des mobilités vertes.
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Région Réunion et Commune du Tampon</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des Transports et direction ressources de la CASUD

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-1 : Nouvelle Voie Urbaine et TCSP sur la Commune du Tampon

<u>Autres partenaires à impliquer :</u>	
<u>Budget :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses en investissement = 50 M € • Recettes attendues : Europe, Etat, Région = 36 M €
<u>Modalités de financement :</u> <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 30 % • Financeurs : 72 %
<u>Echéances :</u> <i>planning de réalisation:</i>	Etudes en cours
<u>Délivrables :</u>	Voie nouvelle
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes bénéficiant du service • Nombre de TCSP mis en service • Taux de remplissage des transports en commun
<i>Informations diverses</i>	<i>En lien avec le PDM et notamment la mise en place du mobilier urbain, création de pôles d'échanges et de gares routières</i>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-2 : gare routière de Saint-Philippe

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Le projet de la Halte routière St-Philippe se situe sur la RN2 Rue Leconte-Delisle 97441 SAINT PHILIPPE en face des services techniques communaux. Elle sera réalisée sur une parcelle référencée AT n° 1146 d'une superficie de 1643 m².</p> <p>L'aménagement comprendra la réalisation de la plate forme avec 2 ou 3 quais, la réalisation des aménagements urbains (trottoirs, espaces verts et équipements, éclairage public, mobilier urbain lié au transport urbain et qualification des espaces, ...), la création d'un local destiné aux voyageurs et services tels que vente de billet, sanitaires..., la réalisation des espaces de stationnement pour les voitures, vélos ..., la construction ou le rétablissement des réseaux divers (eaux usées, réseaux électriques et téléphoniques), le traitement des entrées et sorties favorables aux transports publics, les signalisations horizontale, verticale et directionnelle, toutes sujétions de parfaite réalisation et de durabilité. La halte routière sera pourvue de dispositifs adaptés au risque d'incendie conformes aux normes en vigueur.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la fréquentation du réseau CARSUD • Augmenter les performances du réseau par une meilleure articulation des lignes • permettre le rabattement des lignes secondaires et du TAD sur les lignes structurantes • favoriser l'interconnexion avec le réseau CAR JAUNE • améliorer l'exploitation du réseau (régulation de la ligne armature, régularité des lignes de rabattement)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Travaux en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Commune de Saint-Philippe, délégataire</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement • Service communication
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Région Réunion, SMTR</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 785 k€ - Recettes = 338 k€
<p>Modalités de financement :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 57 % • Etat : 43 %
<p>Echéances : planning:</p>	<p>2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>La gare routière</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes bénéficiant du service • Taux de remplissage des transports en commun
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec les fiches actions du PDM : borne d'information voyageurs pour le réseau CARSUD, équipement mobilier urbain Transports du réseau CARSUD, travaux de mise en accessibilité des points d'arrêts</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain	
Fiche Action 3-3-3 : Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Saint-Joseph	
<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Dans le cadre du projet de restructuration du réseau de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) et du programme « Action Cœur de Ville » (ACV) de la Ville de Saint-Joseph, la CASUD souhaite poursuivre sa réflexion sur la construction de la future gare routière multimodale dans le centre-ville de Saint-Joseph. Ce positionnement permettra une optimisation de la desserte des équipements et des zones résidentielles, et de la connectivité aux différentes liaisons routières. Le projet a pour objectif de répondre principalement à l'Axe 3 du programme ACV concernant le développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions, tout en s'insérant à l'approche transversale sur l'ensemble des axes énoncés. Le nouveau pôle d'échanges multimodal (PEM) permettra de satisfaire les nouveaux besoins des voyageurs, des exploitants et de la collectivité. Il prendra en compte les éventuelles évolutions du réseau de transport en commun de la CASUD et s'adaptera à l'augmentation des flux de transport. La gare routière devra s'inscrire dans le principe de multimodalité, avec la création d'un parc à vélo électrique, un espace voyageur, un pôle multiservices (accueil, orientation, information...), un bâtiment dédié aux activités commerciales et touristiques et aux services gestionnaires et d'un parking relais. Cet élément structurant dans le paysage du centre-ville de Saint-Joseph intégrera une vision d'ensemble permettant de mettre en avant les mobilités douces au travers de cheminements dédiés et d'intégrer le PEM à un espace public qualitatif et attractif. L'insertion de la gare routière dans son environnement urbain favorisera une lisibilité des fonctions et créera du lien social.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la fréquentation du réseau CARSUD ; • augmenter les performances du réseau par une meilleure articulation des lignes ; • permettre le rabattement des lignes secondaires et du TAD sur les lignes structurantes ; • favoriser l'interconnexion avec le réseau CAR JAUNE ; • améliorer l'exploitation du réseau (régulation de la ligne armature, régularité des lignes de rabattement)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Mission de programmation en cours, maîtrise du foncier avec la Commune</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Commune de Saint-Joseph</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et des transports + directions supports et Commune de Saint-Joseph • SPL Maraïna
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Région Réunion, SMTR</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 5,6 M€ - Recettes = 700 k€

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-3 : Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Saint-Joseph

Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	Recherche de financement en cours notamment en lien avec l'ORT chapeau
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	Démarrage des travaux en 2025
Délivrables :	PEM
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes bénéficiant du service • Taux de remplissage des transports en commun
<i>Informations diverses</i>	<i>En lien avec les fiches actions du PDM : borne d'information voyageurs pour le réseau CARSUD, réhabilitation de la gare routière de Saint-Joseph et de l'ORT à venir et des actions ACV</i>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-4 : Réhabilitation de la gare routière de Saint-Joseph

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Le projet de la réhabilitation de la gare routière Saint-Joseph existante se situe au 2A rue Général de Gaulle 97480 à Saint-Joseph, sur les parcelles cadastrales BW933 et 1860. Ce projet a déjà fait l'objet d'une demande subvention en septembre 2018 pour un montant total HT de 565 000 €. Malheureusement, le 03 avril 2019, un incendie s'est déclaré sur le quai des bus détruisant en totalité sa toiture et sa charpente. Dès lors le projet sera revu avec les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : Pour plus de sécurité, travaux de pose d'une clôture tout autour du site. • Action 2 : Réhabilitation des locaux, mise aux normes et remplacement de l'électricité • Action 3 : Réhabilitation des sanitaires, mise aux normes et remplacement de la plomberie. • Action 4 : En concertation avec les forces de l'ordre et pour plus de sécurité, réhabilitation et remplacement de la vidéosurveillance, centrale d'alarme incendie et extincteurs. • Action 5 : Rénovation de la peinture des locaux intérieur, extérieur et des sanitaires.
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la fréquentation du réseau CARSUD ; • augmenter les performances du réseau par une meilleure articulation des lignes ; • permettre le rabattement des lignes secondaires et du TAD sur les lignes structurantes ; • favoriser l'interconnexion avec le réseau CAR JAUNE ; • améliorer l'exploitation du réseau (régulation de la ligne armature, régularité des lignes de rabattement)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Travaux en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Commune de Saint-Joseph</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et du transport
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Région Réunion, SMTR</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 420 k€ - Recettes = 200 k€
<p>Modalités de financement :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 53 % • Europe (FEDER) : 47 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Gare routière</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes bénéficiant du service • Taux de remplissage des transports en commun
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PDM et notamment borne d'information voyageurs pour le réseau CARSUD</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-5 : travaux complémentaires sur la gare routière de l'Entre-Deux

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Une étude de diagnostic permettant de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état des bâtiments ; la fourniture et pose de clôture rigide vertical hauteur 2m sur un mur moellon existant ; la fourniture et pose de portail double battant automatisé ; la fourniture et pose d'un système de vidéoprotection
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser, améliorer la fréquentation du réseau CARSUD ; • augmenter les performances du réseau par une meilleure articulation des lignes ; • permettre le rabattement des lignes secondaires et du TAD sur les lignes structurantes ; • favoriser l'interconnexion avec le réseau CAR JAUNE ; • améliorer l'exploitation du réseau (régulation de la ligne armature, régularité des lignes de rabattement)
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Etude en 2023. Début des travaux en 2023
Partenaires associés au comité de pilotage	Commune Entre-Deux
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Population
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement • Service communication
Autres partenaires à impliquer :	Communes membres
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 240 k€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement possible Etat
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	Etudes : 2023 - début travaux : 2024
Délivrables :	Gare sécurisée
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'incidents signalés (en lien avec police municipale)
Informations diverses	<i>En lien avec le PDM</i>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-6 : gare routière à la Plaine des Cafres

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Création d'une gare routière lisible, continue et accessible à la Plaine des Cafres sur la RD70 au niveau de l'intersection Rue Raphael Douyère / Chemin Ah Kit, sur les parcelles DH n°111, 105 et 924 d'une superficie d'environ 4500 m².</p> <p>Le programme de la gare de la Plaine-des-Cafres comprend donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la réalisation de la plate-forme avec 11 quais, ▪ la réalisation des aménagements urbains (trottoirs, espaces verts et équipements, éclairage public, mobilier urbain lié au transport urbain et qualification des espaces...), ▪ La réalisation d'un bâtiment plus important intégrant : une salle d'attente pour les usagers des transports, une salle de guichet de vente de titre de transport, ▪ une salle des coffres permettant de sécuriser les recettes liées à la vente de titre (transport urbain et scolaire), une salle de vidéo-surveillance, ▪ un local pour l'accueil et le gardiennage, 7 sanitaires dont 2 PMR. ▪ la réalisation des réseaux divers (eaux pluviales, eaux usées, réseaux électriques et téléphoniques), ▪ la réalisation d'un abri vélos permettant une meilleure interface entre les transports urbains et les modes doux, la réalisation d'un giratoire sur la RD 70, la réalisation des aménagements urbains, etc....
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la fréquentation du réseau CARSUD • Augmenter les performances du réseau par une meilleure articulation des lignes • Permettre le rabattement des lignes secondaires et du TAD sur les lignes structurantes • Favoriser l'interconnexion avec le réseau CAR JAUNE • Améliorer l'exploitation du réseau (régulation de la ligne armature, régularité des lignes de rabattement)
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>Marché de travaux notifié, maîtrise foncière et permis d'aménager avec la Commune</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Commune du Tampon, Département</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et des transports et services communaux et départementaux • SPL Maraiña
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>SMTR, Région Réunion, Département</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 2,85 M€ - Recettes = 520 k€
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Département : giratoire, Commune : déviation • Demande en cours : POE FEDER, FEI

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-6 : gare routière à la Plaine des Cafres

Echéances : <i>planning de réalisation :</i>	Fin des travaux : 2025
Délivrables :	Gare urbaine
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes bénéficiant du service• Taux de remplissage des transports en commun
<i>Informations diverses</i>	<i>En lien avec le PDM</i>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-7 : mise en place de services de substitution type TPMR

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>La CASUD a pour ambition conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, de rendre son réseau le plus accessible possible pour tous. Pour ce faire, elle a déjà engagé les actions suivantes qui s'inscrivent dans le cadre du SDA-Ad'AP, schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place du mobilier urbain aux normes ; - acquisition de matériel roulant accessible. <p>Malgré ces efforts de mise aux normes, le territoire est dans l'impossibilité technique avérée de rendre accessible l'ensemble des points d'arrêt du réseau urbain. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des services dits de substitution pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans le cadre du réseau CARSUD. C'est le sens du service à créer.</p> <p>La CASUD a acquit 5 véhicules destinés au transport des PMR, véhicules qui seront ensuite mis à disposition de NOVASUD pour un démarrage du service prévu en début d'année 2023.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilités réduites
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Service opérationnel</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Communes membres et leurs CCAS</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et des transports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>SMTR, NOVASUD</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 400 k€ - Recettes = 158 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 60,5 % • Etat : 39,5 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>A compter de 2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Prestation de service</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes bénéficiant du service
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PDM</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-8 : borne d'information voyageurs pour le réseau CASUD

Nature :

Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)

Acquisition de Systèmes d'informations voyageurs au sol et des matériels accessoires « LUMIPLAN» par le biais de la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP)

La CASUD à développer, compléter, alimenter en données ces solutions métiers, optimiser son réseau de transport public mais également d'améliorer la qualité de service rendu à l'utilisateur urbain et/ou scolaire.

Ces équipements seront pilotés par un progiciel interfaçable et complémentaire avec les solutions billettiques MyPass' développées avec 2PLACE et les applications 2SCHOOL acquis par la CASUD et permettra :

- D'optimiser son offre globale de transport sur son territoire ;
- De disposer en temps réel d'informations sur son réseau de transport ;
- D'améliorer la régulation des services et de gérer les aléas ;
- D'organiser l'affectation des quais en gares routières et dans les pôles d'échanges ;
- D'informer les voyageurs en temps réel ;
- De réaliser des campagnes de communication auprès des usagers ;
- De moderniser le système billettique de la CASUD ;
- De gérer les priorités des lignes de transport en commun en lien avec le PC de régulation des carrefours à feux.

Informer en temps réel, alerter en cas d'urgence et faire participer les habitants représentent des enjeux pour la collectivité. Cette solution de communication citoyenne permet à l'administration de trouver un des médias qui répond à ses ambitions et à ses contraintes. Ces équipements destinés à améliorer l'information à destination des voyageurs qui auront accès à des données en temps réel :

- À l'arrêt, suite au déploiement de bornes d'informations installées dans les abris bus les plus fréquentés de la CASUD indiqueront le temps d'attente à l'arrêt des véhicules en approche, et les éventuelles perturbations sur le réseau.
- Sur les quais des gares routières et pôles d'échanges, où des écrans indiquent l'affectation des quais pour chacune des lignes de bus annoncées.
- Dans les véhicules, suite au déploiement d'une centaine d'écrans, permettant aux usagers de connaître les prochains arrêts, les correspondances aux arrêts, les perturbations et déviations.

Sur le réseau CASUD, le voyageur vivra mieux son attente et optimisera son trajet. La gamme de Bornes d'informations aux Voyageurs (BIV) Lumiplan destinée aux projets de bus, BHNS Bus à Hauts Niveau de Service, tramway ou de pôles d'échanges, dispose de trois types de technologies LCD, LED et TFT

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-8 : borne d'information voyageurs pour le réseau CASUD

Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> sensibiliser les familles à la rénovation énergétique de leur logement ; renforcer la satisfaction des usagers des transports en commun ; inciter les non captifs au transfert modal en proposant une offre de transport collectif de qualité : horaires mieux respectés, fréquence cadencée, régularité et ponctualité des véhicules, sécurité, information des usagers, accessibilité PMR.
Niveau de réalisation actuel <i>/ Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	En cours : sur gare routière de la Chatoire
Partenaires associés au comité de pilotage	Lumiplan, Novasud
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> Population
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'Aménagement et des transports
Autres partenaires à impliquer :	Communes membres, SMTR
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> En investissement. Dépenses = 600 k€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> CASUD : 100 %
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	2023-2024
Délivrables :	Système de diffusion et d'information : écrans, panneaux...
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes bénéficiant du service
Informations diverses	<p><i>En lien avec le PDM avec notamment mise en place du mobilier urbain aux normes, PEM de Saint-Joseph, réhabilitation de la gare routière de Saint-Joseph, gare routière de la Plaine des Cafres, travaux complémentaires sur la gare routière sur la Commune de l'Entre-Deux.</i></p> <p><i>Réflexion pour mener des enquêtes de satisfaction pour toucher les utilisateurs et non utilisateurs.</i></p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-9 : Equipement de mobilier urbain transport du réseau CARSUD

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Travaux de fourniture et pose de mobiliers urbains et prestations de pose de signalisation horizontale et verticale sur le réseau de transports Carsud. Ces mobiliers seront modernes, résistants et créés spécifiquement pour équiper les arrêts de bus fréquentés par les usagers des transports scolaires et urbains sur le territoire de la CASUD. Lot 1 : Fourniture et pose d'abris voyageurs sur les lignes de transport du Réseau CARSUD (sans mini / Maxi : 250k€) Lot 2 : Fourniture et pose de poteaux d'arrêt sur les lignes de transport du Réseau CARSUD (sans mini / Maxi : 100k€) Lot n°3 : Réalisation de prestations de signalisation horizontale et verticale sur les lignes de transport du Réseau CARSUD (sans mini / Maxi : 100k€)</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repositionner les mobiliers urbains (abris bus, poteaux d'arrêt, bancs, ...) sur des emplacements en sécurité (hauts de St Joseph notamment) ; • harmonisation de l'image des poteaux d'arrêt pour davantage de lisibilité et visibilité ; • actualisation de l'information voyageurs.
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>En cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Région Réunion, Département et Communes (notamment pour les espaces voiries)</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et des transports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Novasud</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 1,2 M€ - Recettes = 2,5 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement prévisionnel FEI avec l'Etat
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Marché à bon de commande 2023-2026</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Mobilier urbain de transport avec signalisation assortie</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes bénéficiant du service (suivant possibilité : quantification du nombre de passager récupéré par arrêt)
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PDM avec notamment PEM de Saint-Joseph, réhabilitation de la gare routière de Saint-Joseph, gare routière de la Plaine des Cafres, travaux complémentaires sur la gare routière sur la Commune de l'Entre-Deux</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-10 : travaux de mise en accessibilité des points d'arrêts

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Le marché a pour objet la mise aux normes accessibilité des points d'arrêts du réseau CARSUD sur les communes de L'Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint-Philippe. Les arrêts, 195 au total dont 17 arrêts mixte réseau Car Jaune, sont situés soit en milieu urbain soit en milieu rural et concernent à l'exception de la ligne STE, les lignes de transport structurantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commune de L'ENTRE-DEUX : Ligne STA - 18 arrêts • Commune du TAMPON : Lignes STA et STC - 49 arrêts • Commune de SAINT-JOSEPH : Lignes STC et STD - 58 arrêts • Commune de SAINT-PHILIPPE : Lignes STD et STE - 70 arrêts <p>Les travaux concerneront à la fois la réalisation des quais (y/c les ajustements techniques avec les réseaux existants si nécessaire), la fourniture des abribus et poteaux d'arrêt, la signalisation verticale et horizontale. Les arrêts avec une pente supérieur à 5 % son classé en Impossibilité Technique Avérée selon l'application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite • Sécuriser les usagers aux arrêts de bus
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>En cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Communes membres, Région et Département (notamment pour les routes)</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Population
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et des transports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 1,480 M€
<p>Modalités de financement :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etat sollicité au titre du FEI
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>2023-2024</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'arrêts de bis mis aux normes • Nombre de PMR bénéficiant de l'aménagement en global et par arrêt
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PDM et notamment mise en place du mobilier urbain aux normes, PEM de Saint-Joseph, réhabilitation de la gare routière de Saint-Joseph, gare routière de la Plaine des Cafres, travaux complémentaires sur la gare routière sur la Commune de l'Entre-Deux. Réflexion sur une enquête de satisfaction usage.</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-3-11 : étude d'opportunité/faisabilité pour l'insertion d'un projet de transport en commun aux entrées/sorties sud de la Commune du Tampon

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Optimiser la satisfaction des besoins de déplacement et inciter à l'usage des transports collectifs en proposant un axe de transport réellement concurrentiel à la voiture, sur la principale ligne de désirs Est-Ouest des déplacements à l'échelle de l'agglomération. Définir la complémentarité et la connexion de cet axe avec les autres projets structurants à l'échelle du Bassin Sud : TCSP du Grand Sud prévu au SCoT venant tangenter le centre-ville ; projet de RRTG de la Région Réunion (accès au Tampon depuis Saint-Pierre) ; apprécier et étudier la faisabilité technique et financière du projet et les possibilités de prolongation en direction de l'Ouest (Entre-Deux et au-delà) et de l'Est (Petite-Ile, St Joseph, St Philippe), le projet sur le Tampon étant susceptible de constituer une première phase du TCSP du Grand Sud</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fluidifier la circulation • Diminuer la pollution via gaz d'échappement • Offrir un service de qualité et fiable aux administrés
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Etude en cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Aménagement et des transports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>CIVIS, Communes du Tampon et de Saint-Pierre, Région Réunion et Département</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 37,5 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Rapport d'études</p>
<p>Indicateurs</p>	
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-4-1 : Nouvelle cale de mise à l'eau de Saint-Philippe

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Créer une nouvelle cale de mise à l'eau avec un bassin d'apaisement ainsi que d'autres équipements connexes (espace de dessalage, ...) pour permettre la pérennité de l'activité de la pêche traditionnelle
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • faciliter et sécuriser la sortie des pêcheurs ; • sauvegarder, pérenniser et développer l'activité existante ; • créer une dynamique économique autour du secteur halieutique ; • diversifier l'offre en matière de tourisme maritime et soutenir les besoins en matière de loisirs locaux
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Etude finalisée. Travaux prévisionnel fin 2023
Partenaires associés au comité de pilotage	CASUD, Commune de Saint-Philippe
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pêcheurs • Particuliers (offre de produits frais)
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale des Services Techniques • Direction Economie Prospective
Autres partenaires à impliquer :	Association de pêcheurs
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • En investissement. Dépenses = 5,8 M€ - Recettes prévisionnelles = 4,2 M€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 28 % • Etat : 72 %
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pêcheurs • Nombre de sorties effectuées sur l'année • Nombre d'emploi créé et pérennisé
Informations diverses	

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-5-1 : création de zones d'activités économiques

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Création de zone d'activités économiques sur le territoire de la CASUD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 ZA au Tampon (Palmiers2 ,5ha)/14èkm 10ha et 19è KM,20 ha) - 1 ZA à Saint-Joseph(BEZAVES) 2,5ha - 1ZA à Saint-Philippe (Basse vallée), 3,5 ha - 1ZA à l'Entre-Deux (SERRE),2,ha <p>Les réalisations se feront soit en concession, en convention de mandat et en interne.</p> <p>Les opérations sont accompagnées d'études d'opportunité économique, diverses études de type géotechniques et d'études de maîtrise d'œuvre</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Viabilisation de 25 hectares de foncier économique en 2025 ; • Accueil de 150 entreprises ; • Maintien et création de 400 emplois
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • dossier au stade PRO palmiers 2 (stade de lancement des consultations travaux) • dossier études de maîtrise d'œuvre, marchés attribués pour le 19 et 14è • études d'opportunité réalisé BEZAVES • lancement études de maîtrise d'œuvre basse vallée et Serré
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Communes concernées par l'opération, EPFR</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs d'entreprise pour des projets de création ou en cours de développement
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie Prospective
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Région</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 25 M€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vente du foncier : 21 M€ • Région via le FEDER : 4M€
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>-Livraison palmier 2 en 2024 (5 ha) -livraison 14è et 19 è tranche en octobre 2025 -livraison Basse vallée en octobre 2025 -maîtrise foncière ZA BEZAVES et SERRE 2025</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-5-2 : gestion, animation, entretien des ZAE

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>La CASUD a crée 15 ha de ZAE au Tampon et sur la commune de Saint-Joseph et elle a modernisé environ 18 ha de ZAE sur ses deux communes. Ce sont plus de 200 entreprises qui sont concernées. Les créations et modernisations s'accompagnent de besoins (gestion de baux à construction, gestion de locaux partagés , entretien des espaces communs, mise en service de réseaux numériques) La réalisation de ces actions sera faite en interne</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance de 33 ha de zone d'activité • animation de plans de d'économie d'énergie avec les entreprises • animation de plan de mutualisation de déchets • animation d'évènementiels dédiés à appuyer les mutations économiques en cours (nouvelles formes de travail ...) • soutenir la création et maintien de l'emploi sur le territoire • attribuer les réseaux numériques à des prestataires
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>A renforcer</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • chefs d'entreprises du secteur marchand traditionnel et de l'ESS
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie Prospective
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Les Communes membres</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 90 k€ / an
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>En cours</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Propreté des espaces • Qualité des réseaux économiques / collaboration ESS • Concrétisation des plans déchets et énergie
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-5-3 : création d'immobilier d'entreprises

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Dans le cadre de leur parcours résidentiel, certaines entreprises ont besoin d'accéder à des locaux mis en location.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de programme d'immobiliers d'entreprises de production et de service en ZAE - Développement de programme d'immobiliers tertiaires et d'innovation économique en Centre ville - Réalisation en interne et avec le concours de promoteur d'immobiliers d'entreprises
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • création de 10 ateliers FEDER sur la ZAE TERRASS • création de 20 ateliers FEDER sur ZAE Palmiers • création de 50 ateliers de services dits show room sur ZAE Palmiers
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>-Tampon : terrains viabilisés prêt à l'accueil des projets étude d'opportunité réalisé- pré-programme et esquisses validés -Saint-Joseph : dossier PRO/DCE et lancement des consultations travaux</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Communes de Saint-Joseph et du Tampon</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs d'entreprises portant des projets en création ou en développement
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie Prospective
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Région Réunion, banque des territoires, AFD, promoteurs d'immobiliers d'entreprises, Etat (ANCT, DEEETS, SGAR)</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 12 M€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 40 % • FEDER / Région : 40% • Etat/autres : 20 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>2024 : programme de Saint-Joseph 2025 : programme du Tampon</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-6-1 : structuration de l'offre d'insertion

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Le développement de l'offre d'insertion est un enjeu important pour une population souffrant du chômage et d'un niveau de qualification plutôt faible. La CASUD développe 5 principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) • des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) offrant une situation d'emploi et de formation • les clauses sociales dans les marchés publics • le soutien à des opérateurs d'insertion (ADIE, MLS ...) • l'offre de service civique
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre d'insertion par l'activité sur le territoire • intégrer 250 personnes par ans dans un parcours d'insertion PLIE • permettre à 100 personnes d'être en ACI • 50 personnes en service civique • utiliser toute la commande publique en effet levier pour l'IAE
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Actions pérennes depuis plusieurs années. Contexte en profonde mutation (arrivée de France Travail, repositionnement des maisons de l'emploi...) - nouvelles orientations politiques à définir avec l'État notamment. Recrutement de Gestionnaires de parcours à faire Point d'alerte sur les attentes du FSE en matière de bilan</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Etat, Département, Région</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie Prospective : équipe ESS
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 M€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 20 % • FSE : 80%
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcours
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec l'ORT, PVD, ACI</p>

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-6-2 : Plan Local pour l'Insetion et l'Emploi (PLIE)

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>La CASUD œuvre pour l'Économie Sociale et Solidaire et porte en interne le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E). Le PLIE est un dispositif national cofinancé par le FSE + , et proposé aux demandeurs d'emplois très éloignés du marché du travail. La CASUD a déjà marqué son engagement à collaborer pour assurer la continuité et la mise en œuvre d'un PLIE sur son territoire, affirmant ainsi sa volonté politique d'agir ensemble, localement, sur la question de l'emploi. Le PLIE est un dispositif de lutte contre l'exclusion et propose ces actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accompagnement du public via un Gestionnaire de parcours • La SAG (Structure d'Animation et de Gestion) via une Coordinatrice • le cofinancement individuel de formation (il s'agit de faire plus et mieux pour améliorer l'employabilité des participants du PLIE en complément des aides du droit commun (si non gagé par le FSE+) • les formations collectives en marchés (CACES/FIMO) • la communication (flyer/ goodies ...) • - les prestations : locations de bus (pour participation à des forums ou visites d'entreprises)
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • conduire et accompagner individuellement vers l'emploi les demandeurs d'emplois de longue durée, les bénéficiaires des minimas sociaux, les jeunes sans qualification, toute personne pour qui le recours aux moyens mis à disposition est insuffisant, via la mise en œuvre de parcours, adapté à chaque situation • clé de répartition des entrées en accompagnement par Commune • permettre à des personnes rencontrant des difficultés face à l'emploi de bénéficier d'un soutien afin d'intégrer durablement un emploi
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Action pérenne depuis plusieurs années</p> <p>Urgence : recrutement de gestionnaire de parcours à 100 % PLIE à Saint-Philippe, recrutement d'un gestionnaire de parcours itinérant en appui lors d'absences des gp à 50 % et à 50 % d'appui administratif à la SAG</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, Etat, DEETS, pôle emploi, Département, CAF, Communes, mission locale</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi de la CASUD les plus éloignés de l'emploi

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-6-2 : Plan Local pour l'Insetion et l'Emploi (PLIE)

<u>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction économie et prospective : équipe PLIE
<u>Autres partenaires à impliquer :</u>	Centres de formation, agences intérimaires, entreprises, associations, ...
<u>Budget :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • 560 k€ / an
<u>Modalités de financement :</u> <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 20 % • FSE+ : 80 % Dossier en cours d'instruction
<u>Echéances :</u> <i>planning de réalisation:</i>	En cours
<u>Délivrables :</u>	Accompagnement et communication obligatoire
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parcours réalisés • Nombre de suivi individuel et personnalisé • Taux de sorties positives
<i>Informations diverses</i>	

Orientation stratégique 3 : Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Fiche Action 3-6-3 : Job Mooving

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Rencontre entre recruteurs, demandeurs d'emploi et étudiants autour du sport
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • valoriser le savoir-être et les qualités humaines avant les compétences professionnelles et techniques • favoriser le recrutement de personnes éloignées de l'emploi sous une forme différente
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Accord entre CASUD / Université / Pôle emploi A mettre en place une équipe projet
Partenaires associés au comité de pilotage	Pôle emploi, Université de la réunion, Mairie du Tampon, Cité éducative du Tampon
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 demandeurs d'emploi • 100 étudiants
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux sportifs et gymnase du campus du Tampon • Moyens logistiques de la mairie du Tampon • Moyens humains du Pôle Emploi et de la CASUD
Autres partenaires à impliquer :	Les entreprises et les étudiants en cursus STAPS
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • Définition en cours
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Petit déjeuner / eau : pôle emploi • Déjeuner : CASUD en lien avec la cité éducative • Communication : en cours de définition
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	Evènement programmé le 28 mars 2024
Délivrables :	Communication avant et le jour J
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises et demandeurs d'emploi participants • Nombre d'offres d'emploi disponible et pourvu
Informations diverses	<i>Matinée sportive avec l'ensemble des interlocuteurs encadrée par les étudiants STAPS. Déjeuner commun. Après-midi : entretiens.</i>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action chapeau 04

<p><u>Contexte :</u></p>	<p>Le territoire de la CASUD se positionne comme un territoire d'avenir associant cadre de vie de qualité, environnement préservé et une multitude de service aux habitants.</p> <p>La CASUD a été reconnue comme exemplaire en la matière d'économie circulaire notamment en accompagnant des démarches autour de l'économie circulaire. L'économie circulaire peut être une réponse à l'emploi, aux traitements des déchets, à la préservation de l'environnement, ...</p> <p>Par ailleurs, la CASUD est un support de communication pour tendre aux bonnes pratiques notamment en matière de rénovation énergétique et d'accessibilité.</p>
<p><u>Enseignements-clés :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - un territoire qui présente des atouts majeurs pour devenir une vitrine de l'économie circulaire - un besoin d'articuler les différents dispositifs contractuels (PLPDMA, CODOM...) pour veiller à la bonne cohérence des actions programmées - une capacité à offrir un accompagnement et un conseil adaptés aux usagers et aux populations pour adapter et rénover l'habitat et en proposant un parcours résidentiel répondant aux différents besoins existants - un engagement à renforcer pour adapter le maillage existant de l'offre de transport en public avec une alternative ou complémentarité en mode de déplacements doux (vélo...)
<p><u>Priorité d'action :</u></p>	<p>Accompagner et investir dans l'émergence d'une véritable offre de service public en matière d'économie circulaire, vecteur d'emploi et de réponse durable aux enjeux des déchets</p> <p>Assurer un maillage de proximité par la mise en œuvre d'équipement en matière de réemploi</p> <p>Sensibiliser et informer les populations et les usagers au tri sélectif et à l'adoption d'un mode de consommation plus adapté aux enjeux environnementaux</p> <p>Accompagner et sensibiliser les propriétaires et locataires aux enjeux de la rénovation énergétique en les orientant vers les dispositifs existants</p> <p>Favoriser l'inter-modalité entre transport public collectif et les transports doux (vélo, marche à pied...)</p> <p>Traiter les enjeux sanitaires liés à l'errance animale par la mise en place de fourrières</p>
<p><u>Objectifs attendus :</u></p>	<p>Développer un modèle économique résilient, durable, local et inclusif tout en y associant l'ensemble des acteurs du territoire</p> <p>Conforter nos premières expériences en matière d'économie circulaire et intensifier les démarches positives en la matière</p> <p>Transformer nos déchets en ressources</p> <p>Favoriser la consommation maîtrisée (eau, énergie, ...) pour permettre un pouvoir d'achat suffisant pour tous tout en offrant un service de qualité</p>

Orientation stratégique 4 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention	Mise en œuvre	Partenaires
4-1-1	Renforcer et moderniser la sensibilisation à l'environnement	CASUD	2 k€	-	Action débutée et à pérenniser	Communes
4-1-2	Modernisation la communication et la sensibilisation à l'environnement en porte-à-porte (médiation)	CASUD	-	-	Action débutée et à pérenniser	Communes, ILEVA, Proxicompost, ADEME
4-1-3	<ul style="list-style-type: none"> - Eco-exemplarité de la CASUD : développer le compostage en interne (4-1-3-1) - sensibilisation des agents et élus aux problématiques liées aux déchets et à l'éco-exemplarité (4-1-3-2) - réduction des impressions et dématérialisation (4-1-3-3) - accompagner des événements extérieurs (4-1-3-4) 	CASUD ILEVA	4 k€	-	En cours	ILEVA, CIVIS, TCO
4-1-4	Amélioration du réseau de bornes à verre existant	CASUD ILEVA	Etude 35,8 k€	Etude - CASUD : 100% Bornes à remplacer - CASUD / CITEO et/ou ADEME Bornes à ajouter - CITEO : 100%	2023-2025	CITEO, ADEME
4-1-5	Amélioration du réseau et du service des déchèteries - Test zone de réemploi à Saint-Joseph	CASUD	En cours	Etat et éco organismes	Etude en cours. Mise en place en 2024	Etat, CITEO, ILEVA, éco-organismes
4-1-6	Déploiement d'une application du guide du tri	CASUD	38 k€	ADEME et CITEO	Novembre 2023	CITEO, ADEME
4-1-7	Déploiement du tri hors foyer	CASUD	24,5 k€	ADEME et CITEO	2025	CITEO, ADEME

Orientation stratégique 4 : Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

N° fiche	Intitulé projet	Chef de file	Montant du projet	Subvention	Mise en œuvre	Partenaires
4-1-8	Mettre en place le tri à la source des biodéchets	CASUD	6 k€	-	En cours	Etat
4-2-1	Développer l'offre d'insertion sur le territoire en soutenant les associations porteuses d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)	CASUD	30 k€ / Commune / an	-	En cours (durée un an)	Communes
4-3-1	Sensibilisation sur l'errance animale	CASUD	5 k€	-	2023-2024	Police municipale, bailleurs sociaux
4-3-2	Errance animale et gestion animalière	CASUD	700 k€	-	Renouvellement 1x /an	Etat, association, vétérinaire
4-4-1	Développement de la pratique du vélo sur le territoire de la CASUD	CASUD	750 k€	-	2023-2030	Communes, délégataire du réseau de transport urbain, SMTR, associations

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-1 : Renforcer et moderniser la sensibilisation à l'environnement

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> sensibilisation des scolaires par des interventions et des ateliers dans les établissements sensibilisation et animation auprès des administrés lors de manifestation et des évènements (modernisation du stand, du discours et des formats d'animation)
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> contribuer au changement des comportements favorables à la transition écologique renforcer la présence de la CASUD au plus proche des administrés lors des manifestations et des évènements extérieurs
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Action déjà entamée. A pérenniser.</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Interne CASUD</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Administrés Scolaires
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie Service communication
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Communes membres</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> 2 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>2024</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves sensibilisés Nombre de jours de présence sur des manifestations communales ou des évènements Nombre d'actions et d'évènements réalisés
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec la modernisation de la sensibilisation par la communication en porte-à-porte (médiation)</p>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-2 : Modernisation la communication et la sensibilisation à l'environnement en porte-à-porte (médiation)

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Les médiateurs de l'environnement, également connus sous le nom ambassadeurs du tri, sont des acteurs clés dans la sensibilisation et l'éducation du public à l'environnement grâce à leurs multiples actions de communication en porte-à-porte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les messages liés à l'environnement pour les adapter aux enjeux environnementaux contemporains (renforcer les informations sur l'économie circulaire, le changement climatique et la biodiversité). • Moderniser les formats de la communication en porte-à-porte • Optimiser le fonctionnement du service médiation (rotation et suivi) • Restructurer le service médiation par la création d'un « référent terrain » et par la spécialisation d'équipe en fonction de thématiques spécifiques • Favoriser la montée en compétence et la spécialisation des connaissances des médiateurs.
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au changement des comportements favorables à la transition écologique. • Renforcer la présence de la CASUD au plus proche des administrés lors des manifestations et des événements extérieurs.
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, ...</p>	<p>Action déjà entamée, à continuer et à dynamiser et moderniser.</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaires • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Service médiation à l'environnement de la CASUD • Direction de l'environnement plus généralement
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>ILEVA, Proxicompost, ADEME</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 0 € en investissement
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Mi 2024 : action réalisée</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de foyers sensibilisés • Nombre de foyers dont le bac de tri a été contrôlé avant la collecte • Nombre d'action ponctuelle réalisée
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec la sensibilisation à l'environnement par le service animation</p>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire	
Fiche Action 4-1-3 : Eco-exemplarité de la CASUD	
Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	<p>La charte éco-exemplarité concrétise l'engagement de la CASUD, de la CIVIS, d'ILEVA et du TCO à devenir éco-exemplaires dans la réduction de la production de leurs propres déchets. Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Déchet Outre-Mer signé entre ILEVA et l'ADEME, ILEVA, la CASUD, la CIVIS et le TCO, un programme d'action commun est annexé à la présente charte. La charte, élaborée conjointement, constitue un engagement à mettre en œuvre ce programme d'action. Les 4 entités s'accordent sur leur volonté d'intégrer une démarche éco-exemplarité en matière de prévention et valorisation des déchets issus de leurs activités et leur exemplarité en matière d'actions, de pratiques et de comportements responsables ; et le respect de la charte, la mise en place de leur volonté politique d'exemplarité par le déploiement du programme d'action.</p>
Objectifs attendus :	<p>Adopter la Charte éco-exemplarité commune à ILEVA, TCO, CIVIS et CASUD et initier les actions sur lesquelles la CASUD s'est engagée. Actions à mener en 2023/2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le compostage en interne (action commune) ; • Sensibiliser et former les agents et les élus (action CASUD); • Déployer la dématérialisation et réduire les déchets en interne (action CASUD) ; • Introduction de l'éco-exemplarité dans les événements nécessitant l'intervention de la collectivité (action CASUD).
Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, ...	En cours
Partenaires associés au comité de pilotage	ILEVA, CIVIS, TCO
Population concernée : professionnels, particuliers,...	<ul style="list-style-type: none"> • Agents de la CASUD
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les directions de la CASUD
Autres partenaires à impliquer :	
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • 4 000 € en 2024
Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
Echéances : planning de réalisation	En cours
Délivrables :	Adoption de la charte en Conseil Communautaire 2 ^{ème} semestre 2023
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les sous fiches actions 4-1-3-1 à 4-1-3-4
Informations diverses	A mettre en lien avec d'autres actions portées par les autres services tels que l'achat responsable, ...

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Sous fiche Action 4-1-3-1 : développer le compostage en interne

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Cette action a été choisie en commun, pour les années 2023 et 2024, pour les ILEVA et les trois EPCI. Elle consiste à se doter d'un composteur au sein des locaux de la CASUD et favoriser le compostage de proximité.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la production d'ordures ménagères résiduelles de la CASUD
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>En cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents de la CASUD
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'environnement et du cadre de vie et ensemble des directions
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement avec les agents
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>En cours</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité d'ordures ménagères et de biodéchets produites • Nombre de composteurs mis en place par chaque EPCI et ILEVA • Nombre de guide-composteur • Nombre d'atelier de sensibilisation et de participants
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire	
Sous fiche Action 4-1-3-2 : sensibilisation des agents et élus aux problématiques liées aux déchets et à l'éco-exemplarité	
Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Cette action, choisie pour les années 2023 et 2024, consiste à former les agents et les élus aux enjeux environnementaux (déchets, climat notamment), afin de favoriser une meilleure prise en compte de la transition écologique dans les arbitrages et les décisions.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et former les agents et élus de la CASUD aux enjeux environnementaux
Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...	En cours
Partenaires associés au comité de pilotage	
Population concernée : professionnels, particuliers,...	<ul style="list-style-type: none"> Agents et élus de la CASUD
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Directions et élus de la CASUD
Autres partenaires à impliquer :	ILEVA
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement avec les agents
Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités	<ul style="list-style-type: none"> CASUD : 100 %
Echéances : planning de réalisation:	En cours
Délivrables :	Action intrinsèquement reliée au CODOM et à la stratégie de formation à l'environnement à initier.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un atelier annuel "Fresque du climat" aux agents commun aux 3 EPCI + ILEVA ; un atelier annuel "Ma vie bas carbone" ; visiter les sites de traitement des déchets aux agents pour permettre une concrétisation des informations acquises (1 fois par an) Réaliser un atelier annuel "Fresque du climat" aux élus commun aux 3 EPCI + ILEVA ; un atelier annuel "Ma vie bas carbone" ; une visite des sites de traitement des déchets aux élus pour permettre une concrétisation des informations acquises (1 fois par an) Intégrer les gestes d'éco-exemplarité dans les fiches de poste et les évaluations annuelles ; mettre en place un système de tutorat des nouveaux arrivants pour les former aux gestes éco-exemplaires
Informations diverses	

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Sous fiche Action 4-1-3-3 : réduction des impressions et dématérialisation

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Cette action, choisie pour les années 2023 et 2024, consiste à mesurer la quantité de papier et d'encre utilisés et à développer la dématérialisation dans certains processus de fonctionnement.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> réduire la quantité de papier et d'encre consommée
Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...	En cours
Partenaires associés au comité de pilotage	
Population concernée : professionnels, particuliers,...	<ul style="list-style-type: none"> Agents et élus de la CASUD et d'ILEVA
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Directions et élus de la CASUD
Autres partenaires à impliquer :	ILEVA
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement avec les agents
Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités	<ul style="list-style-type: none"> CASUD : 100%
Echéances : planning de réalisation:	En cours
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de papier et d'encre consommée chaque année ; Nombre de mails de sensibilisation envoyés ; Mise en place d'une solution de paraphage électronique des documents administratifs ; mise en place d'une solution de gestion électronique des paies et congés ; Nombre d'écrans secondaires commandés.
Informations diverses	

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Sous fiche Action 4-1-3-4 : accompagner des évènements extérieurs

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Dans le cadre de la charte d'éco-exemplarité d'ILEVA, la CASUD accompagne les évènements désireux d'initier une transition vers une manifestation plus durable.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner un maximum d'évènements pour toucher un public plus large
Niveau de réalisation actuel <i>/ Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	En cours
Partenaires associés au comité de pilotage	
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents et élus de la CASUD
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Directions de la CASUD
Autres partenaires à impliquer :	
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement avec les agents
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	En cours
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets accompagnés par ILEVA et les EPCI en termes d'éco-exemplarité • Nombre d'évènements éco-exemplaires organisés sur le territoire • Evolution de la production de déchets lors d'évènements
<i>Informations diverses</i>	

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-4 : Amélioration du réseau de bornes à verre existant

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Densifier le réseau de bornes d'apports volontaires (flux Verre et EMR). Améliorer l'attractivité des bornes existantes.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité du maillage (ajout et remplacement) • Responsabiliser l'usager dans son geste de tri • Tendre vers les performances nationales de collecte • Faciliter le geste de tri
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Etudes en cours (février à octobre 2023) Pose envisagée avant mai 2024
Partenaires associés au comité de pilotage	CITEO, ILEVA, ADEME
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'environnement et du cadre de vie • Service communication
Autres partenaires à impliquer :	Communes membres
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • Etude = 36 k€ • Bornes à remplacer : consultation à venir • Bornes à ajouter : prise en charge 100 % CITEO
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude - CASUD : 100% • Bornes à remplacer - CASUD / CITEO ou ADEME • Bornes à ajouter - CITEO : 100%
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	2023 - 2025
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de borne / habitant • Tonnage de CS et de verres collectés à l'habitant et total • % de refus ILEVA
Informations diverses	<i>Partie intégrante du Programme d'Actions Territorialisées (PAT)</i>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-5 : Amélioration du réseau et du service des déchèteries - Test zone de réemploi à Saint-Joseph

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Création d'une zone de réemploi en déchèterie de Saint-Joseph pour favoriser le troc entre particuliers, les dons auprès des associations et une matériauthèque</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser l'utilisateur dans son geste de tri • Développer le réemploi et la réparation • Limiter les Déchets Ménagers et Assimilés/hab et au total
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Etude ILEVA sur le réemploi réalisée de janvier à juillet 2023. Réflexion en cours pour la mise en place</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>ILEVA, Bureau d'Etude ELCIMAI et CITEO</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Environnement • Direction des moyens
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Acteurs de l'ESS : RTS, AUDACE, ... Communes membres de la CASUD + SPL SUDEC</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de fonctionnement défini dans le marché SUDEC : en cours • Investissement : en cours de définition
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD • ETAT et éco-organismes
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>2024</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnage extournés des DMA / an
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le CODOM et le PLPDMA. Espaces de récupération associatif existants dans les 3 autres déchèteries de la CASUD (pas de zone de troc entre administrés ni matériauthèque pour le moment)</p>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-6 : déploiement d'une application du guide du tri

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<p>Création d'une application permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - guide du tri - notification des collectes - actualités et astuces zéro déchets - signalement dépôts sauvages - cartographie des exutoires (et guidage)
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser l'utilisateur dans son geste de tri • Limiter les Déchets Ménagers et Assimilés/hab et au total
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Application développée. En test interne à partir de septembre 2023. Actuellement en validation de dépôt INPI pour déploiement grand public prévu en novembre 2023.</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CITEO et BnB Expertise</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Environnement • Services supports : communication, DSI et SIG
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Communes membres et associations du territoire</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'application : 24,4 k€ • Assistance et maintenance annuelle : 4,3 k€ • Campagne de communication : 10 k€ • Dépôt INPI : 0,5 k€
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD • CITEO • ADEME
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Décembre 2023</p>
<p>Délivrables :</p>	<p>Application accessible sur téléphone portable</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de téléchargement de l'application
<p>Informations diverses</p>	<p>En lien avec le PAT Idées de Version 2 pour 2024 : Gratification du geste de tri pour incitation, escape game déchets, taux de remplissage des bornes et bennes de déchèteries liés au guidage exutoire</p>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-7 : déploiement du tri hors-foyer

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Donner la possibilité aux administrés de trier leurs déchets lorsqu'ils ne sont pas chez eux
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser l'utilisateur dans son geste de tri • Limiter les Déchets Ménagers et Assimilés/hab et au total
Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...	Etude en cours Urgence : obligation réglementaire de la généralisation du tri hors foyer à compter du 01/01/2025
Partenaires associés au comité de pilotage	Bureau d'Etude ESPELIA et CITEO
Population concernée : professionnels, particuliers,...	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Environnement • Service communication
Autres partenaires à impliquer :	Communes membres de la CASUD et leurs services techniques
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • Etude : 24,5 k€ • Contenants : consultation à venir • Collecte : consultation à venir
Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD • CITEO • ADEME
Echéances : planning de réalisation:	2025
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contenants installés • Isochrones de répartition / population • Qualité et quantité d'EMR collectés
Informations diverses	<i>En lien avec le Programme d'Action Territorialisé.</i>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-1-8 : Mettre en place le tri à la source des biodéchets

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Extourner(faire tourner) la partie fermentescibles des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Valoriser les déchets verts.
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité d'OMR / habitant et au total • Réduire la quantité des déchets enfouis • Responsabiliser l'utilisateur dans son geste de tri
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Une étude préalable a été réalisée par ILEVA en 2022. Etude complétée au 1 ^{er} semestre 2023 pour permettre l'adaptation au territoire de la CASUD
Partenaires associés au comité de pilotage	
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Environnement
Autres partenaires à impliquer :	Etat
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • En fonctionnement. Dépenses = 300k€ • En investissement. Dépenses = 5,7 k€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD • Etat
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • % de population dotée • Tonnage OMR / habitant et au total • Tonnage extourné des OMR / an • Atteinte des objectifs réglementaires
Informations diverses	<i>En lien avec le CODOM et le PLPDMA. Obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets au 01/01/2024 - il faudra au moins un plan de mise en œuvre à cette échéance</i>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-2-1 : Développer l'offre d'insertion sur le territoire en soutenant les associations porteuses d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés de l'ACI bénéficient d'un encadrement technique, d'un accompagnement socio-professionnel et de formations.</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (Re) mobiliser les demandeurs d'emploi et développer leurs savoir-faire et savoir-être • Sortir de l'ACI vers de l'emploi marchand, de la formation qualifiante ou de la création d'activité
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>4 chantiers en cours sur le territoire (1 dans chaque Commune) suite à un appel à projet</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Association Services communaux Pôle Emploi Département État Organisme de formation</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi du territoire de la CASUD
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Economie et prospective
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 30k€ Commune
<p>Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : <i>planning de réalisation:</i></p>	<p>2024 (durée d'un an pour chaque chantier)</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de salariés par ACI • Nombre de sorties positives (emploi, formation, intérim, ...)
<p>Informations diverses</p>	<p><i>Les chantiers en cours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre-Deux : Grend'insertion - Le Tampon : Valorisation des DEEE - Saint-Joseph : La Proxi'clerie - Saint-Philippe : Réhabilitation de l'anciencimetière marin

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-3-1 : sensibilisation sur l'errance animale

Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i>	Sensibilisation à l'errance animale Construction de cages de capture
Objectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'errance animale
Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i>	Cages en cours de construction Actions de sensibilisation à programmer (lycées, logements sociaux, ...)
Partenaires associés au comité de pilotage	Polices municipales des Communes membres et bailleurs sociaux
Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers • Bailleurs sociaux • Chefs d'établissements scolaires
Moyens techniques et humains internes à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Direction environnement et cadre de vie
Autres partenaires à impliquer :	Services de l'Etat
Budget :	<ul style="list-style-type: none"> • 5k€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	2023-2024
Délivrables :	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chiens errants • Nombre d'attaques de troupeaux
Informations diverses	

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-3-2 : errance animale et gestion animalière

<p>Nature : Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la fourrière animale - Gestion du refuge animalier - Campagne de stérilisation
<p>Objectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'errance animale • Lutter contre la reproduction non maîtrisée des animaux • Permettre aux animaux capturés d'être adoptés
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</p>	<p>Fourrière en service Campagne de stérilisation en cours Attribution du marché de gestion du refuge</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>Associations, services de l'Etat, collectif des vétérinaires</p>
<p>Population concernée : professionnels, particuliers,...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers • associations
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction environnement et cadre de vie
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>SEMRRE</p>
<p>Budget :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fourrière = 250k€/ an • Stérilisation : 250 k€ /an • Gestion du refuge : 200 k€/3 ans
<p>Modalités de financement : répartition des aides demandées et financeurs sollicités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CASUD : 100 %
<p>Echéances : planning de réalisation:</p>	<p>Renouvellement une fois par an</p>
<p>Délivrables :</p>	
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de capture • Nombre de stérilisation • Nombre d'adoption
<p>Informations diverses</p>	

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-4-1 : développement de la pratique du vélo sur le territoire de la CASUD

<p>Nature : <i>Description de l'action et mode de réalisation (assistance externe, réalisation interne)</i></p>	<p>Participer aux études et suivre la réalisation des nouveaux itinéraires cyclables. Favoriser la complémentarité vélos / transports collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisation par les vélos des sites propres bus - mise en place d'un réseau de vélo-stations dans les pôles d'échanges et les principaux parcs relais : <ul style="list-style-type: none"> ▪ location de vélos standards et de vélos à assistance électrique à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois... ▪ gardiennage, réparation, contrôle technique, marquage... <p>Assurer de bonnes conditions de stationnement des vélos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • abris pour vélos avec arceaux à proximité des principaux arrêts de bus et des pôles générateurs de trafic (commerces, établissements sportifs, d'enseignement, ...) • emplacements sécurisés pour les vélos : garages à vélos fermés et sécurisés dans les pôles d'échanges et parcs-relais à proximité des postes de surveillance <p>Etudier la faisabilité d'un système de vélos en libre-service</p> <p>Développer le jalonnement des itinéraires vélos par une signalisation spécifique utilisant une image unique et cohérente (couleur, idéogramme, dimensions ...)</p>
<p>Objectifs attendus :</p>	<p>Développer la pratique du vélo</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivre la mise en œuvre cohérente des plans vélos des collectivités (région et Communes) • communiquer en faveur d'une plus grande pratique du vélo • aménager des services vélo en lien avec le TCSP et les Parcs Relais • assister les Communes dans la mise en œuvre d'aménagements en faveur des vélos et assurer la cohérence et la continuité des itinéraires • encourager les déplacements doux des habitants • réduire l'empreinte carbone
<p>Niveau de réalisation actuel / Urgence : <i>à initier, en cours, à engager, à dynamiser, urgent, d'ici un an...</i></p>	<p>En cours</p>
<p>Partenaires associés au comité de pilotage</p>	<p>CASUD, exploitant de réseau des transports urbains, Communes</p>
<p>Population concernée : <i>professionnels, particuliers,...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrés
<p>Moyens techniques et humains internes à mobiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des transports
<p>Autres partenaires à impliquer :</p>	<p>Associations, SMTR, Région</p>

Orientation stratégique 4 : Etre pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Fiche Action 4-4-1 : développement de la pratique du vélo sur le territoire de la CASUD

Budget :	<ul style="list-style-type: none">• 750 k€
Modalités de financement : <i>répartition des aides demandées et financeurs sollicités</i>	<ul style="list-style-type: none">• CASUD : 100 %
Echéances : <i>planning de réalisation:</i>	2023/2030
Délivrables :	Vélos livrés et utilisés
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de vélo mis à disposition• Taux d'utilisation
<i>Informations diverses</i>	<i>En lien avec le PDM, le PCAET et le BEGES</i>

Annexe 03

Le questionnaire auprès des habitants



Communauté d'Agglomération du Sud
Ardennais - Sambre-Loisire - Sarte-Philippe - Le Ternois

ENQUÊTE PROJET DE TERRITOIRE 2023-2030

Consultation des habitants

Suite à la délibération du 24 février 2023, une consultation grand public a été mise en place par la CASUD à compter de la mi-mars 2023.

Ce questionnaire a été proposé :

- Sous format papier disponible en site CASUD, PLIE, Communes et CCAS des Communes (sur demande) et en ateliers avec la population
- Sous format numérique sur le site internet et la page Facebook de la CASUD , page internet CRTE et communication interne ainsi que sur les plateformes communales volontaires via affiche et QRCode

Ce questionnaire avait pour objectif de partager un langage commun avec la population sur les orientations stratégiques définies par les élus d'une part, et d'avoir leur vision de la CASUD actuelle et de la CASUD du futur d'autre part.

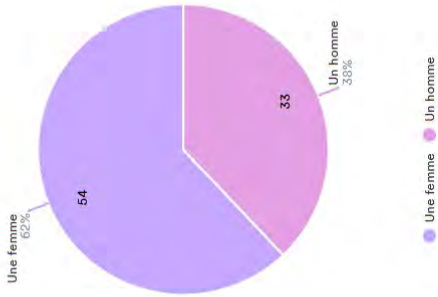
Certaines questions étaient obligatoires (annotées d'une *) et d'autres facultatives. Au total, 97 personnes ont répondu au questionnaire dont 87 exploitables tenant compte des réponses aux questions obligatoires.

Le profil des participants

87* participants ont partagés leurs visions de la CASUD pour aujourd'hui et demain

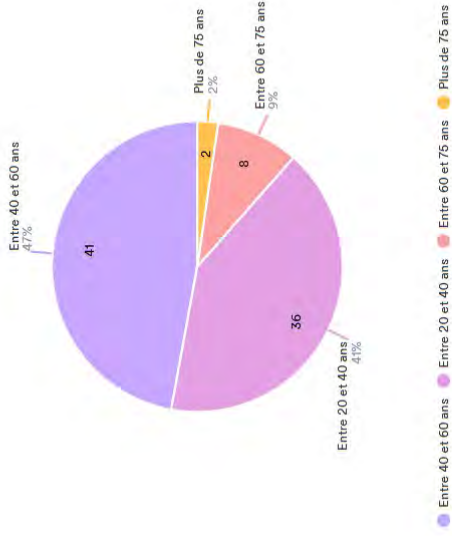
*
Vous êtes
87 Responses

Les répondants.
62 % des
répondants sont
des femmes



*
Quel est votre âge ?
87 Responses

Les répondants.
Un peu plus de
80 % des
répondants ont
entre 20 et 60
ans. Un peu plus
de 10 % ont plus
de 60 ans.

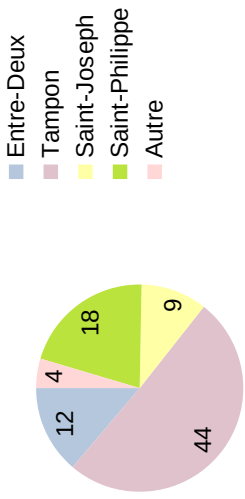


* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

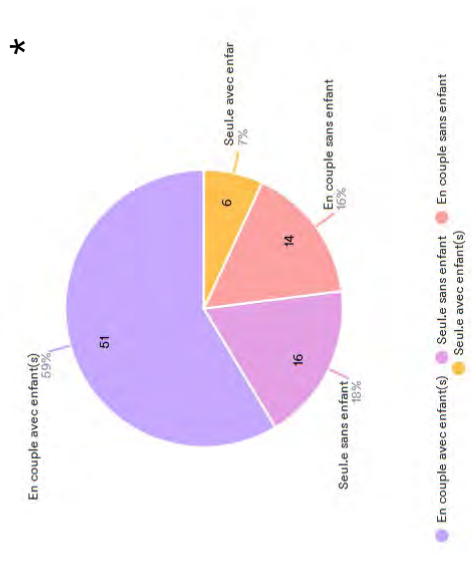
Le profil des participants : vous vivez ...

96 % des répondants habitent le territoire de la CASUD (51 % Tampon, et 21 % Saint-Philippe)

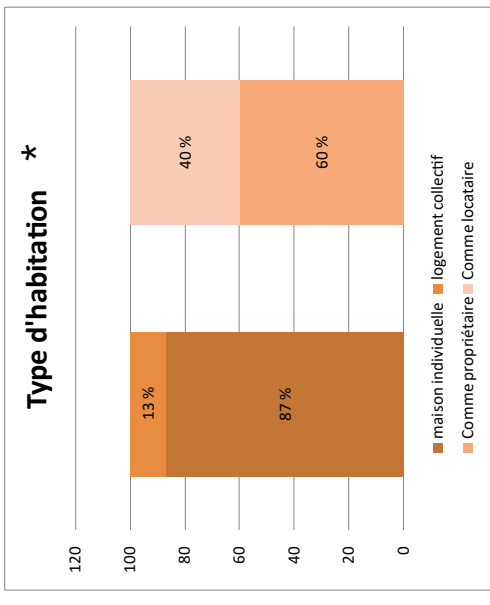
Quelle Commune vous habitez? *



59 % des répondants vivent en couple avec enfant(s) et 18 % seul sans enfant *



La majeure partie des répondants habitent en maison individuelle en tant que propriétaire

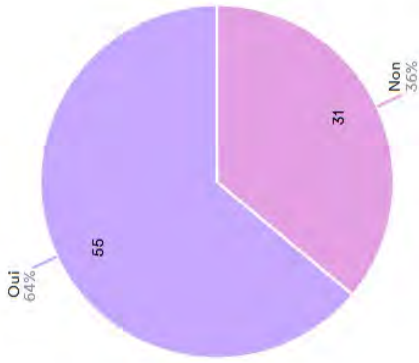


* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Le profil des participants

Travaillez-vous sur le territoire de la CASUD?

86 Responses- 1 Empty

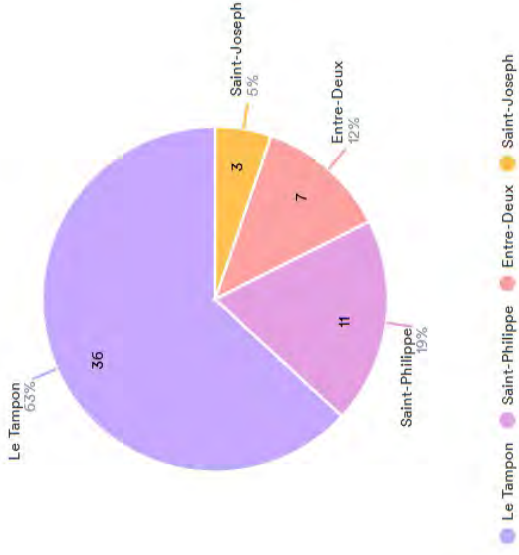


Le travail des répondants.

+ de 60 % des répondants travaillent sur le territoire de la CASUD, dont +60 % sur la Commune du Tampon.

Si oui, dans quelle Commune?

57 Responses- 30 Empty



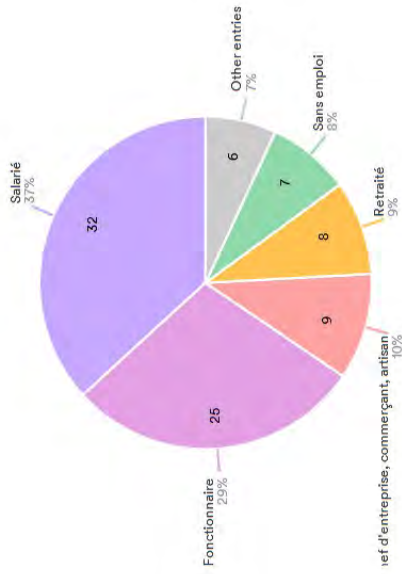
* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Le profil des participants

*

Quelle est votre situation professionnelle?

87 Responses



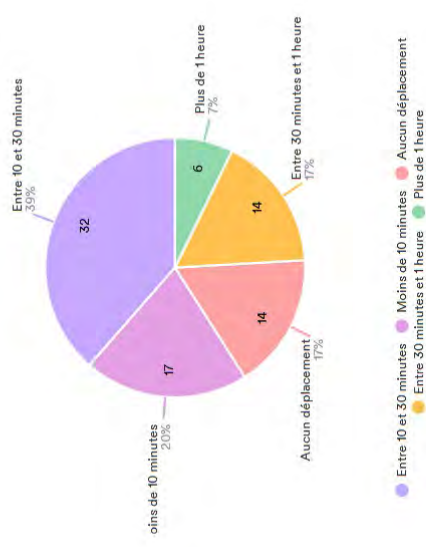
Le travail des répondants.

37 % des répondants sont salariés et 29 % fonctionnaire. On compte également 9 % de personnes à la retraite.

On note que + 50 % des déplacements domicile-travail se font entre 1 à 30 minutes. 17 % d'entre-eux n'ont pas de déplacement à réaliser.

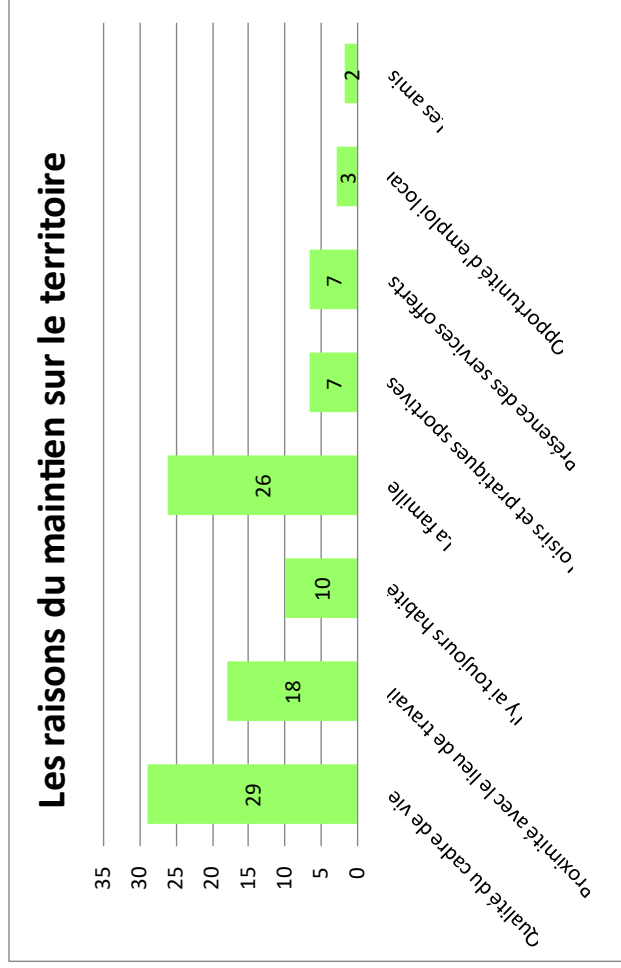
Combien de temps, en moyenne, pour faire le trajet entre votre domicile et votre travail?

83 Responses - 4 Empty



* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Les raisons principales de votre maintien ou installation sur le territoire

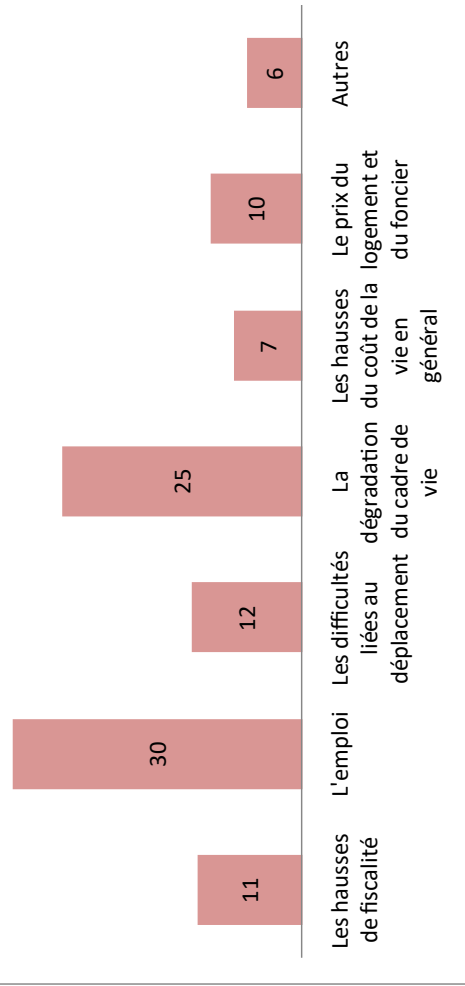


Une à trois réponses étaient possibles – 87 répondants.

Les principales raisons d'installation ou du maintien sur le territoire sont le cadre de vie, la famille et la proximité avec le lieu de travail.

Les raisons qui pourraient vous amener à quitter le territoire

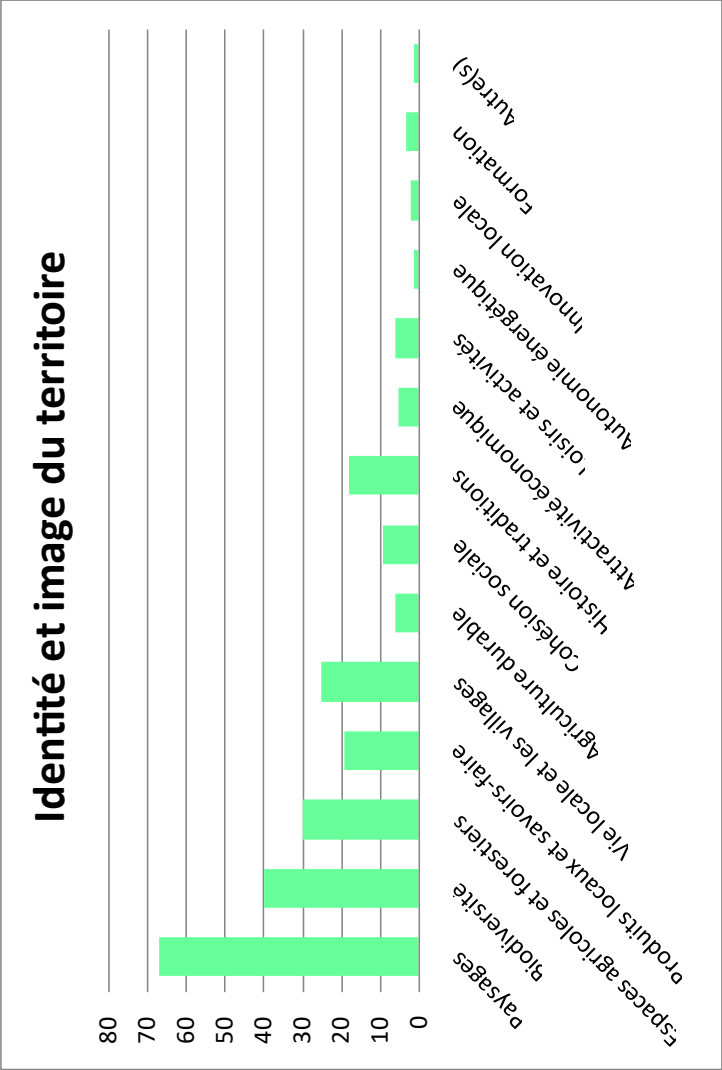
Les raisons d'un éventuel départ du territoire



Une à trois réponses étaient possibles – 83 répondants.

Les principales raisons qui pourraient inciter à un départ des répondants du territoire sont l'emploi et la dégradation du cadre de vie.

Votre vision de la CASUD aujourd'hui



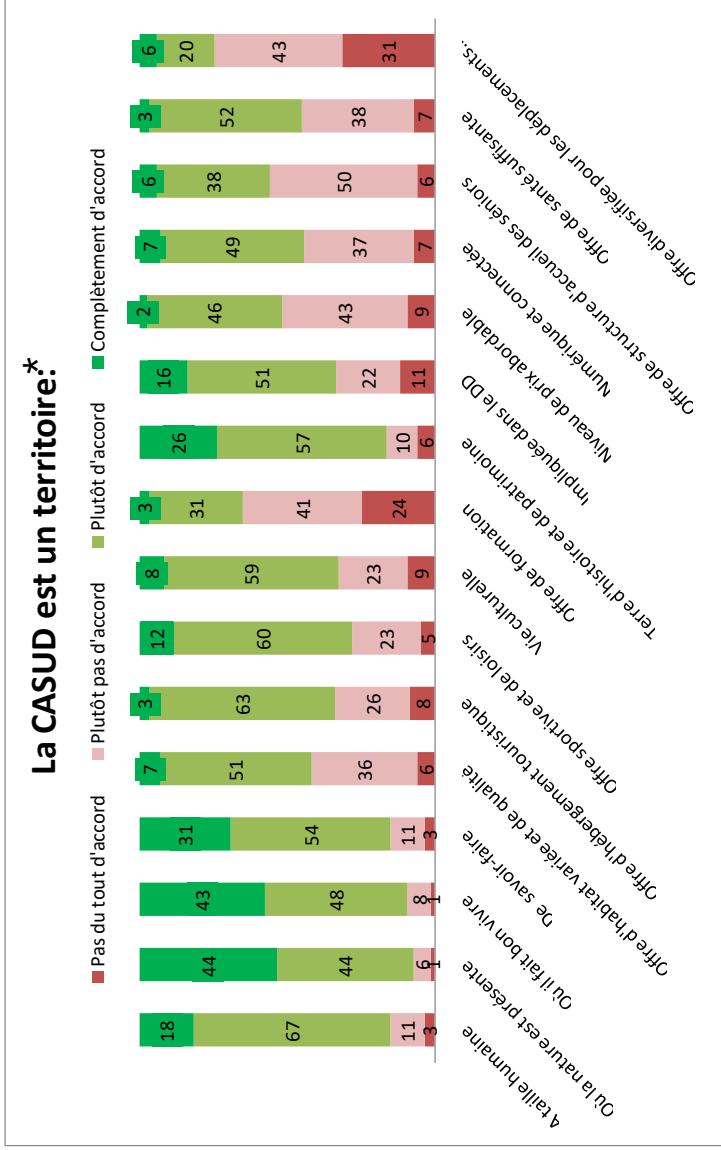
Une à trois réponses étaient possibles – 87 répondants.

Les paysages, la biodiversité, les espaces agricoles et forestiers ainsi que la vie locale et les villages sont mis en avant pour caractériser l'identité et l'image du territoire.

Votre vision de la CASUD aujourd'hui

Une majeure partie des répondants (+ 60%) s'accordent sur un cadre de vie de qualité qui reste à taille humaine, avec une nature prégnante, de savoir-faire, et d'un patrimoine et histoires importants.

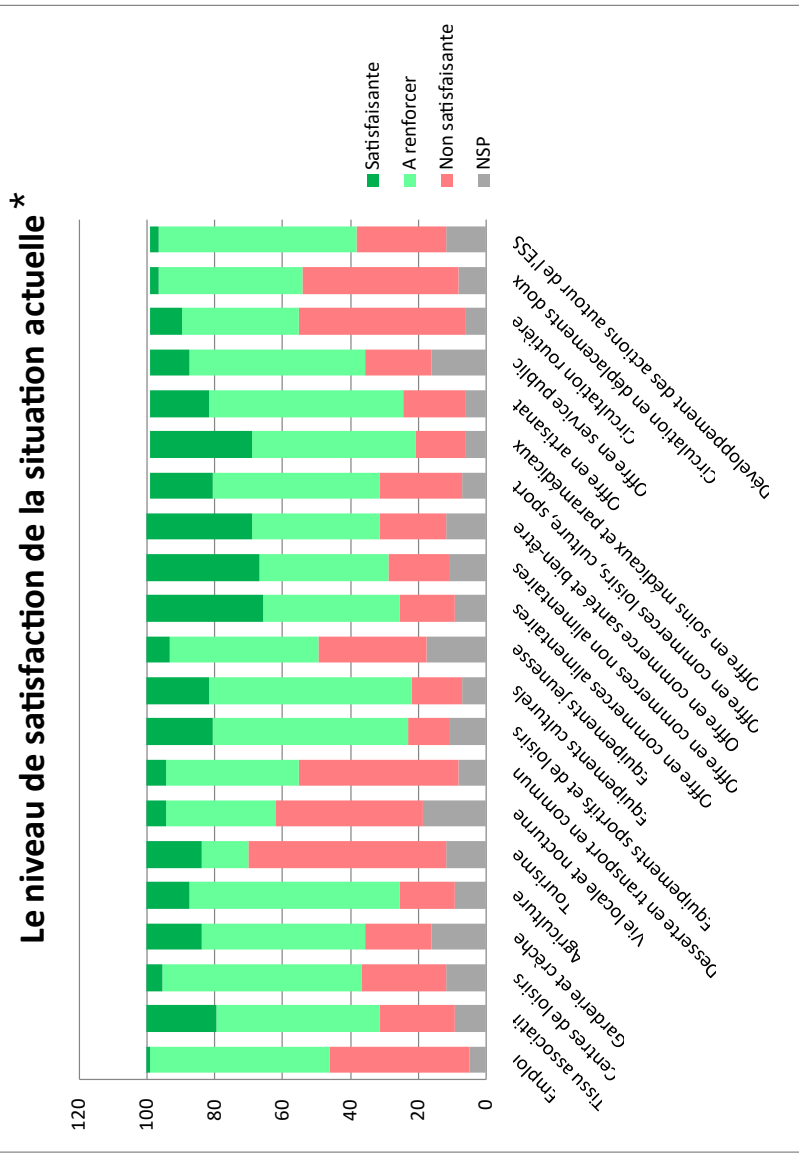
A contrario, + de 50% ne s'y retrouvent pas en termes de formation, structures d'accueil des séniors et sur la diversification des offres de mobilités



* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Votre vision de la CASUD aujourd'hui

Sur l'ensemble des thèmes proposés, on constate une satisfaction globale des offres proposées notamment en ce qui concerne l'offre en soins médicaux, en artisanat, les équipements culturels/sportifs et de loisirs, l'agriculture, le développement des actions autour de l'ESS. Toutefois, on note une insatisfaction relative à l'emploi, le tourisme, la vie locale et nocturne, la mobilité.



* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Comment imaginez-vous la CASUD demain ? ^{1/3}

La réponse était libre – 82 répondants.

Le territoire

Cadre de vie unique, vivre ensemble, respectueux de l'environnement, où il fait bon vivre, à taille humaine, proche de la population, partage, Territoire moins éclaté, vert, éco-responsable et innovant, étendu, Innovations accessibles à tous, Infrastructures avec des activités, services équitables et de qualité, cohésion sociale, proximité des services, regroupement de toute la zone Sud, entente et partage entre les 4 Communes, + moderne, ne pas surcharger en aménagement, proximité et dialogue avec les élus

Mobilité

+ de transports en commun, trams, Transports en commun gratuit, Amélioration des infrastructures et du réseau bus, Vraies pistes cyclables, + transports doux, Voies réservées bus et vélo, Ouvert sur les autres territoires, territoire + fluide, réflexion sur les travaux de voiries et coordination des interlocuteurs, fréquence et fluidité de circulation, alternative au tout-voiture, mobilité durable, horaires variés, assiduité des chauffeurs, tout le monde à vélo

Comment imaginez-vous la CASUD demain ? 2/3

La réponse était libre – 82 répondants.

Transition écologie – Développement Durable

Combat pour la biodiversité, sentiers forestiers entretenus, Espaces naturels protégés, respect de la nature, préservation des ressources, économie durable de l'eau potable, faciliter l'utilisation des énergies renouvelables, exiger les chauffe-eau solaire pour toutes les habitations, labellisation de nos sites de biodiversité, nature préservée, préservation de son patrimoine naturel/paysager / culturel / identité / habitat, agritourisme durable, sensible à la protection des paysages, territoire à l'avant-garde de la transition écologique, développer des unités spéciales de police, accélérer la transition écologique et énergétique, encourager la plantation d'espèces endémiques et indigènes, animation, échanges d'idées

Déchets - ressources

Sensibiliser davantage pour le recyclage des déchets, offrir + opportunité pour la valorisation des déchets, développer les sites de compostage en lien avec les jardins partagés, responsabiliser les administrés, améliorer le réseau de déchetterie, développer les recycleries, arrêt des collecte de proximité pour les déchets acceptés en déchetterie

La réponse était libre – 82 répondants.

Dynamique et identité du territoire

+ emploi, + formation, habitat cohérent en architecture et plus résistant, + offre de petits locaux pour les entrepreneurs, économie forte, développer l'agriculture de subsistance, + touristique, + agriculture bio, hébergements touristiques de qualité, numérique, connectée, lieux accessibles à tous, moins d'immeubles, rénovation et promotion du patrimoine local, + d'activités pour les jeunes et seniors, fédérer la population, innover avec ambition, à l'écoute de la population en précarité, multiplier les marchés forains, valoriser les savoir-faire et la culture, des pôles d'activités, mettre en avant le territoire à travers les offices de tourisme en fédérant les acteurs, favoriser économie moins tributaire du tourisme (car – de touristes : réchauffement climatique, et prix des billets d'avion), développement de la culture (écoles de théâtre/cirque, salle de spectacle vivant)

Quel(s) serai(en)t le (ou les) projet(s) prioritaire(s) (à améliorer, conforter, développer) pour le territoire de la CASUD? 1/2

La réponse était libre - 64 répondants

Mobilités

Pistes cyclables sécurisées, transports durables, + transport en commun, + horaires (constants et efficaces), diversifier les déplacements pour les personnes âgées, transport en commun gratuit, sécurité en encouragement des déplacements doux, + de lignes, + d'abris, réduire les attentes, voies TCSP et voies douces, plus d'interconnexion dans la CASUD et avec les autres territoires, arrêts de bus protégés, + de voies piétonnes, mobilité durable cohérente accessible et adaptée, piétonisation et dynamisation du centre-ville, service de transport attrayant, améliorer les infrastructures, transports avec véhicules récents et écologiques, trottoirs, revoir gabarit des transports, tramway ou autre que le bus, vélo et trottinette en libre service à prix attractif, meilleur aménagement des routes, améliorer le réseau de bus dans les écarts

Agriculture

Solidarité et agriculture partagée, développer l'agriculture raisonnée, bio pour tous, récupération et mise en valeur des terres agricoles notamment celles irriguées, autonomie alimentaire

Eau

Récupérer l'eau de pluie pour l'usage des toilettes et le jardin via la mise à disposition de récupérateurs, meilleure gestion des eaux de pluie : vigilance ruissellement (artificialisation des sols? Évacuation des eaux pluviales, préserver l'eau

Quel(s) serai(en)t le (ou les) projet(s) prioritaire(s) (à améliorer, conforter, développer) pour le territoire de la CASUD? 2/2

La réponse était libre - 64 répondants

Transition écologique

Revalorisation matière recyclable, récupération emballages, + information auprès des habitants, + sensibilisation au tri, découverte des centres de tri dès le + jeunes âge, sensibiliser à l'économie d'énergie, nettoyer les ravines, mieux gérer les déchets, entretien des forêts et sites touristiques, économie circulaire, créer des pôles de ressources pour la transition écologique, réduction des déchets, politique volontariste et éco-exemplaire des pouvoirs publics, interdiction des sacs plastiques sur les marchés forains et les manifestations publiques (florilèges, ...), arrêter le béton, + espaces verts en centre-ville, vraie politique écologique, encourager les initiatives pour la protection du patrimoine culturel / naturel / historique, qualité de vie, mieux subventionner la protection animale pour + de stérilisation

Attractivité et cadre de vie

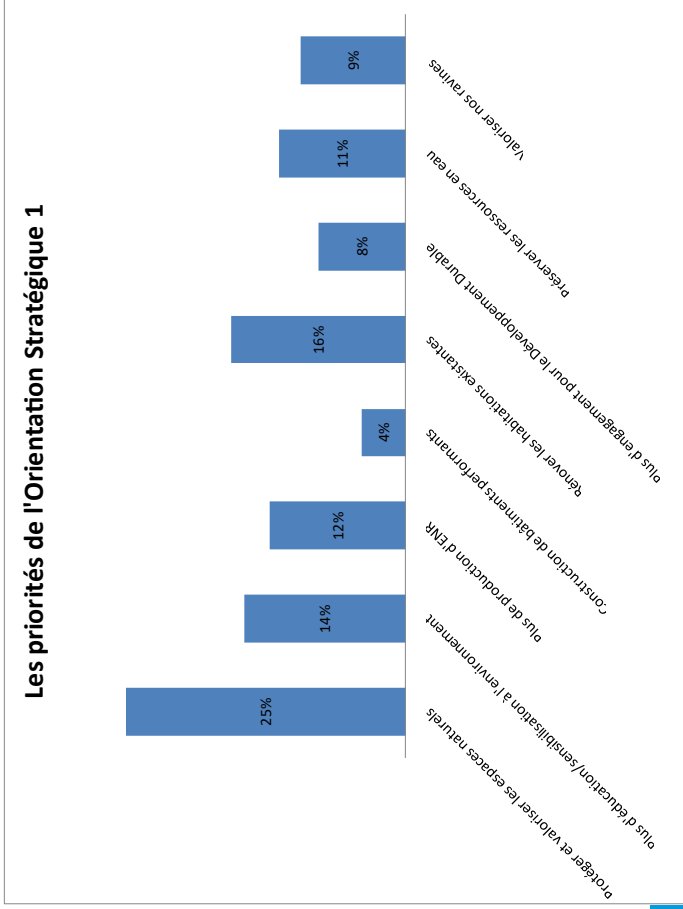
Bassin d'emploi équilibré, tourisme et économie intégrant écologie et biodiversité, lutte contre la fracture numérique, formation, + offres sportives culturelles pour toutes les générations, + parking pour accéder au centre-ville, + pharmacies, + médecins, manque de structures d'accueil pour adolescents, manque de médiateurs pour la prévention, skate parc (Entre-Deux), faciliter accès au logement, mettre en sécurité nos séniors, + accueillants familiaux ou structures adaptées pour séniors, développement des logements PSLA, accompagner les habitants dans leur initiative, politique de mixité sociale pour cohésion des nouveaux arrivants et tous les blocs, développer et améliorer activités de loisirs pour jeunes avec encadrement, + parcs urbain / coupler offre culturelles, toilettes, + parcours santé, 1 cinéma (Tampon)

Priorité :

travail d'équipe des élus pour servir le peuple

Votre vision de la CASUD demain

1. Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population *



Une à trois réponses étaient possibles.

Concernant l'Orientation Stratégique 1, les priorités qui ressortent des répondants sont

- protéger et valoriser les espaces naturels ;
- rénover les habitations existantes
- plus d'éducation et sensibilisation à l'environnement.

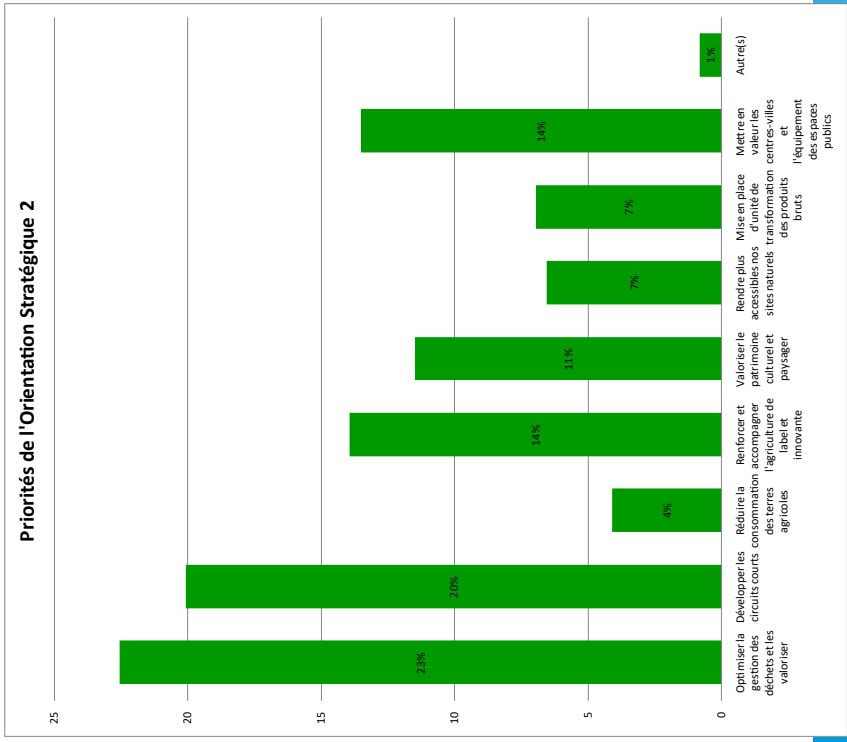
* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Votre vision de la CASUD demain

2. Réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine*

Une à trois réponses étaient possibles.

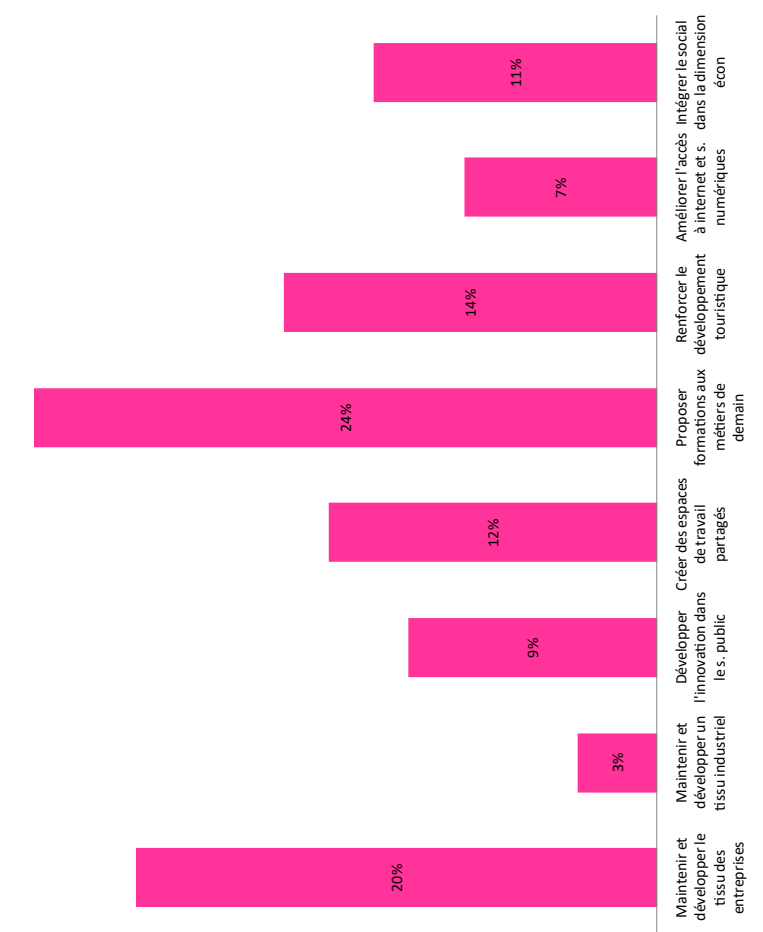
- Concernant l’Orientation Stratégique 2, les priorités mises en avant par les répondants sont
- optimiser la gestion des déchets et les valoriser ;
 - développer les circuits courts ;
 - renforcer et accompagner l’agriculture de label et innovante ainsi que la mise en valeur des centres-villes et de l’équipement des espaces publics.



* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Votre vision de la CASUD demain

Les priorités de l'Orientation Stratégique 3



3. Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain *

Une à trois réponses étaient possibles.

Concernant l'Orientation Stratégique 3, les priorités qui ressortent des répondants sont :

- proposer des formations aux métiers de demain;
- maintenir et développer le tissu des entreprises,
- renforcer le développement touristique.

* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

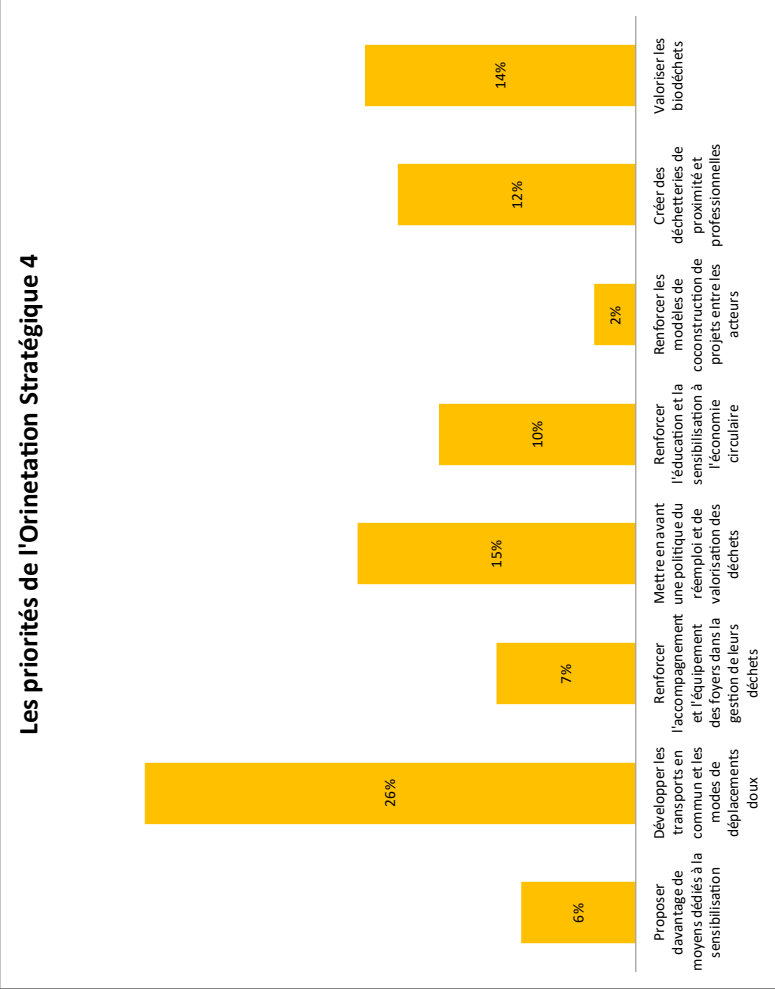
Votre vision de la CASUD demain

4. Être pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire*

Une à trois réponses étaient possibles.

Concernant l'Orientation Stratégique 4, les projets à prioriser des répondants sont :

- développer les transports en commun et les modes de déplacements doux ;
- mettre en avant une politique du réemploi ;
- valoriser les biodéchets.



* Le nombre de participants total pour les questions obligatoires (soit 87)

Si vous aviez une compétence, un savoir-faire à mettre à disposition

30 personnes ont soumis une compétence et/ou savoirs faire

Accompagnement des jeunes artistes pour protéger leurs œuvres	Sensibilisation pour davantage de recyclage	Bonne volonté	Sensibilisation au bien-manger
Expression en public	Atelier fabrication savons artisanaux	Accueil du public	Vision du positif et du négatif
Sensibilisation à la communication canine et protection animale		Faire un état des lieux des équipements publics	Médiation autour du Développement Durable
Communication	Bonne volonté	Donner les bons plans	Management de projets
Bac vert	Développement agricole		Atelier « jeux lontan » Inclusif
Numérique	Education dépôts sauvages	Réactiver une association	Partage
Domaine social	Petite couture et bricolage		Bonne volonté
Evènementiel	Médiation	Accompagnement et gestion des biodéchets	Esprit critique
		Persévérance – croire en l’avenir	Coconstruction de projets

Suggestion(s), recommandation(s)

34 personnes ont émis des remarques

Services publics plus proches

+ animation dans les quartiers

Formation, implication respect

Développer le tout à l'égoût pour tous

Prendre en compte

la voix des habitants

Prêt de vélo électrique pour désengorger les routes

Urgence

Transition écologique

Résilience territoriale

comme nouveau

Collectivités doit respecter les

paradigme : tout changer/réglémentations écologiques et être éco-

en même temps pour exemplaire

Sécurité dans les villes : enjeu majeur

efficience

Ne pas oublier les

quartiers prioritaires

Donner + la parole à la population

Vigilance : maintien de la qualité de vie

Fédérer les quartiers prioritaires

Proposer des récupérateurs d'eau de pluie

Aid à nou prézerv' noit zarlör

Commune pour le développement du territoire

Continuez dans votre lancée

Arrêter la guerre

entre les Communes

Offre de bus

insuffisante dans les écarts

Appliquer la loi même si elle

contrarie l'électeur

+ logements sociaux

Meilleure préservation des sites

touristiques en impliquant la population

+ formations pour les jeunes

Préserver l'eau statu quo et non sens,

opportunité de barrage ou énergie et eau pour

tous

Servir et non se

servir

Il faut faire + et vite

la pauvreté

Développer les pistes cyclables

Gabarit des bus inadéquat

Mettre les moyens pour éradiquer

Avenir du territoire concerne tous les habitants

Améliorer la circulation routière et le tourisme

Vraie politique publique cohérente

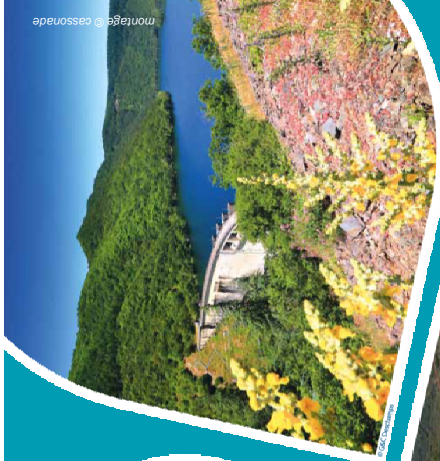
Annexe 04

Les rencontres avec la population dans les Communes

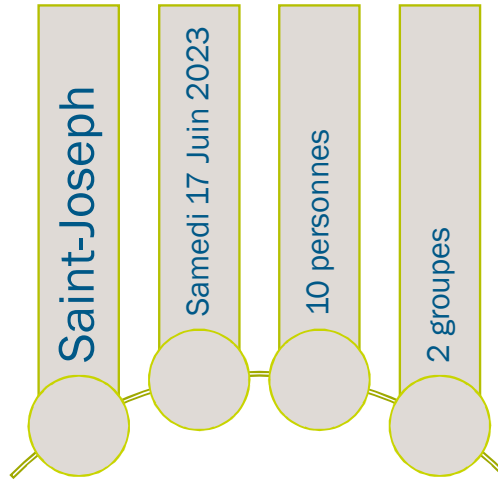
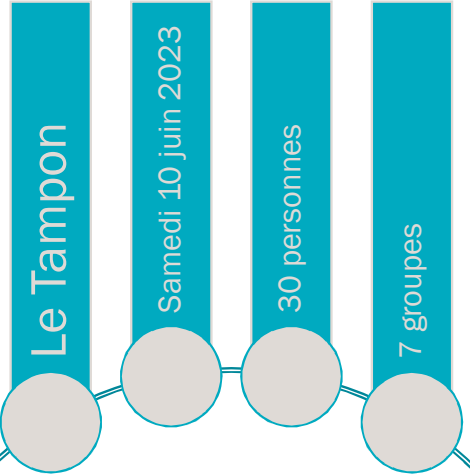
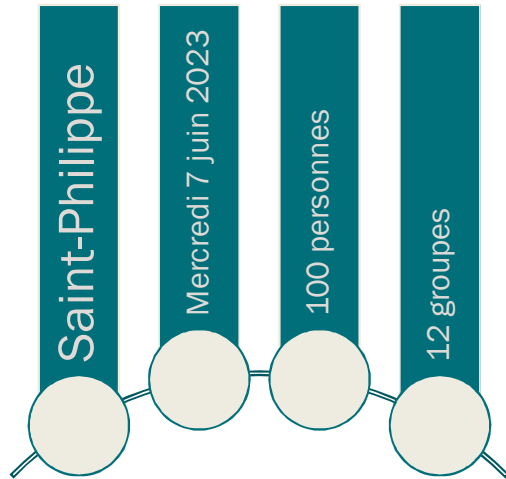


Compte rendu des ateliers de concertation

CRTE — CASUD
2023



Statistiques des participants aux ateliers



Atelier 1 : carte postale du territoire

Résultats

Atelier 1

Carte postale géante du territoire

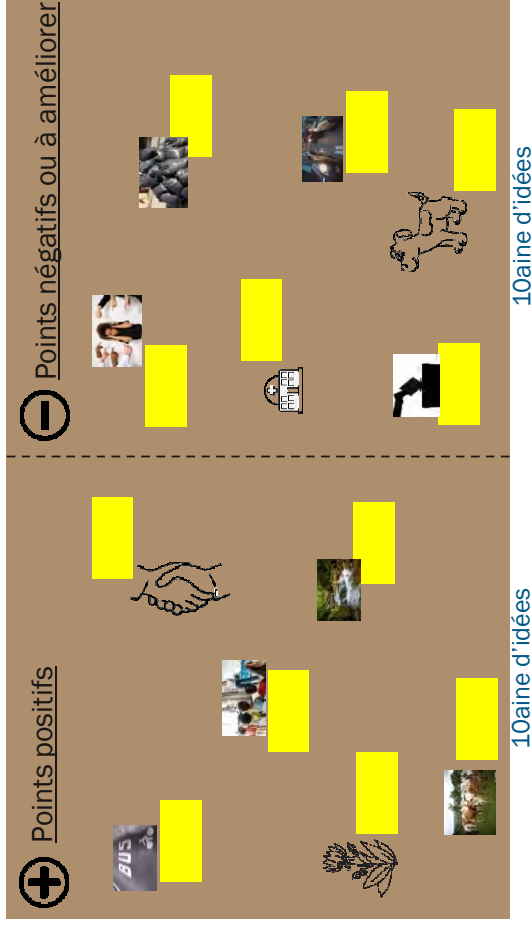
En groupe

Selon vous :

- *Qu'est ce qui fait la force du territoire ?*
- *Qu'est ce qu'il manque/reste à améliorer ?*

Consignes

- Illustrer le kraft à l'aide des images disponibles (ou de dessins) qui représentent pour vous les points à mettre en avant
- Argumenter et détailler les idées associées aux images à l'aide des feutres/post-it



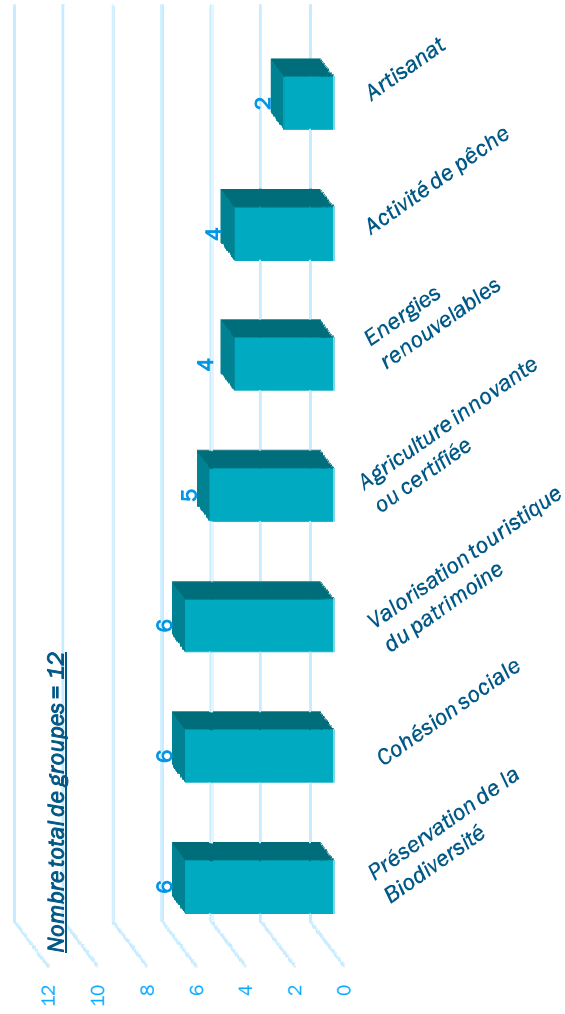
Résultats du Projet de Territoire de la CASUD Premier Atelier

Saint-Philippe

Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points forts identifiés par les participants

Points forts / à appuyer, identifiés par la population de Saint-Philippe lors de l'atelier n°1



Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points forts identifiés par les participants

Préservation de la Biodiversité

- Valorisation de la biodiversité par les pépinières
- Amélioration de la gestion des problématiques (Tresta star,...)
- Préserver la nature



Cohésion sociale

- Aides aux familles, précarité alimentaire
- Maison des veillés
- Forte solidarité intergénérationnelle
- Amélioration de l'aide aux personnes âgées isolées / repas pour les personnes âgées / sport sénior
- Création de contrat civique sénior

Artisanat

- Transformation et apprentissage du Vacoa



Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points forts identifiés par les participants

Energies renouvelables

- Energie verte éolienne et solaire
- Développement des énergies renouvelables mais loin des habitations (éoliennes)



Activité de pêche

- Activité de pêche et gestion entre l'activité économique et la préservation des populations
- Protection des coraux



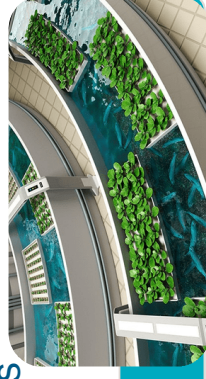
Valorisation touristique et du patrimoine

- Importante valorisation par le tourisme vert (gîtes, sentiers...)
- Manque d'activités nocturnes (astronomie...)



Agriculture innovante

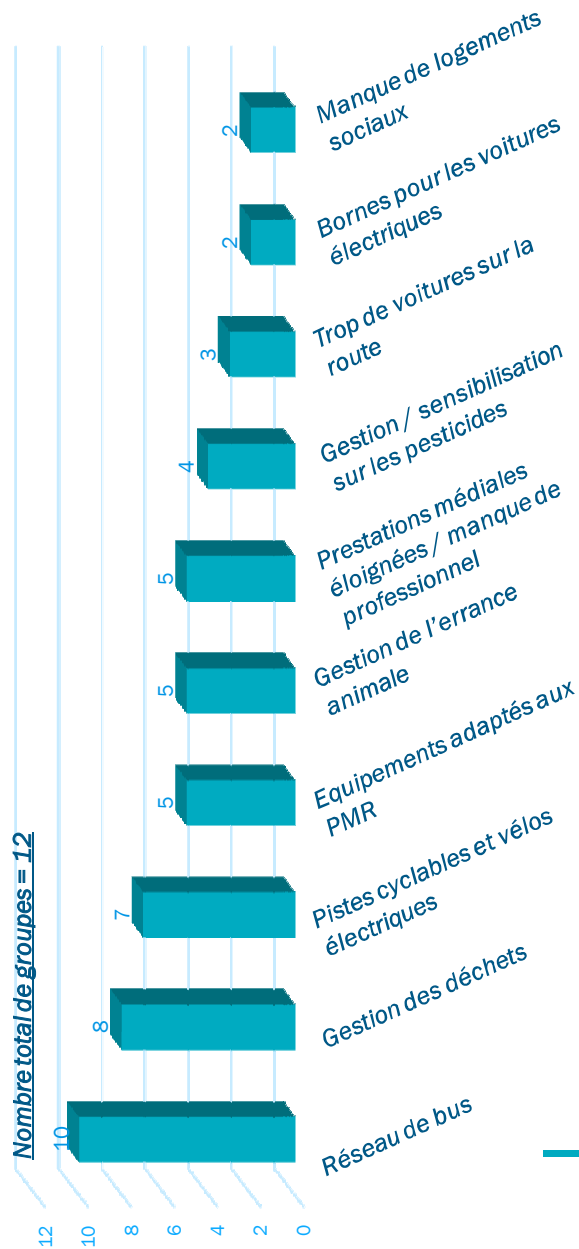
- Développement de l'agriculture innovante et de nouvelles techniques
- Mise en avant du compostage et de l'agriculture biologique
- Création d'un marché forain et de jardins partagés
- Accentuation des circuits courts de distribution
- Fort patrimoine agricole



Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points négatifs identifiés par les participants

Point négatifs ou à améliorer, identifiés par la population de Saint-Philippe lors de l'atelier n°1



Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points négatifs identifiés par les participants

Création de bornes pour les voitures électriques

- Installation de bornes électriques



Meilleure gestion sensibilisation sur les pesticides

- Sensibilisation à une meilleure utilisation des pesticides
- Diminution des usines, déchets, pesticides...



Manque de logements sociaux

- Augmentation du nombre de logements sociaux



Amélioration de la gestion de déchets

- Collecte plus fréquente des déchets ménagers
- Création d'un centre de tri sélectif
- Diminution des déchets jetés
- Mise en place de nouvelles bornes de tri

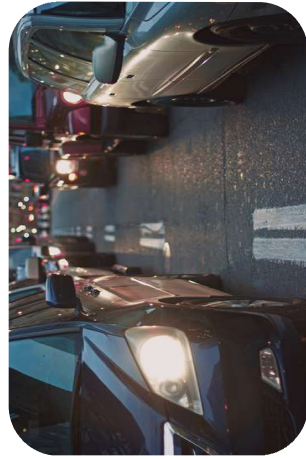


Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points négatifs identifiés par les participants

Diminution des voitures sur la route

- Création de nouvelles lignes de bus et augmentation de la déserte routière



Prestations médicales trop éloignées / manque de professionnels

- Psychologues, réseaux d'aide
- Manque de spécialistes médicaux et d'une structure hospitalière
- Création d'une salle mortuaire dans la commune



Amélioration de la gestion de l'errance animale

- Ramassage plus fréquent des cadavres
- Lutter contre l'errance animale

Création de la carte postale de la commune de Saint-Philippe

Points négatifs identifiés par les participants



Augmentation des équipements adaptés aux PMR

- Droit humain (santé, emploi, PMR..)
- Amélioration de l'accès aux PMR
- Création d'un réseau de handibus

Amélioration du réseau de bus

- Diminution des voitures sur la route
- Augmentation des offres de transports en commun, leur fréquence et leur desserte
- Création d'abris bus couverts et adaptés aux fortes pluies
- Amélioration de l'accès aux PMR
- Amélioration de la desserte sur Basse Vallée et lieu dit les Hibiscus



Création de pistes cyclables et disponibilité de vélos électriques

- Création d'une piste cyclable dans toute la ville
- Valorisation du tourisme à vélo
- Création d'un parc de vélos électriques
- Création d'un parcours santé (randonnée, vélo...)



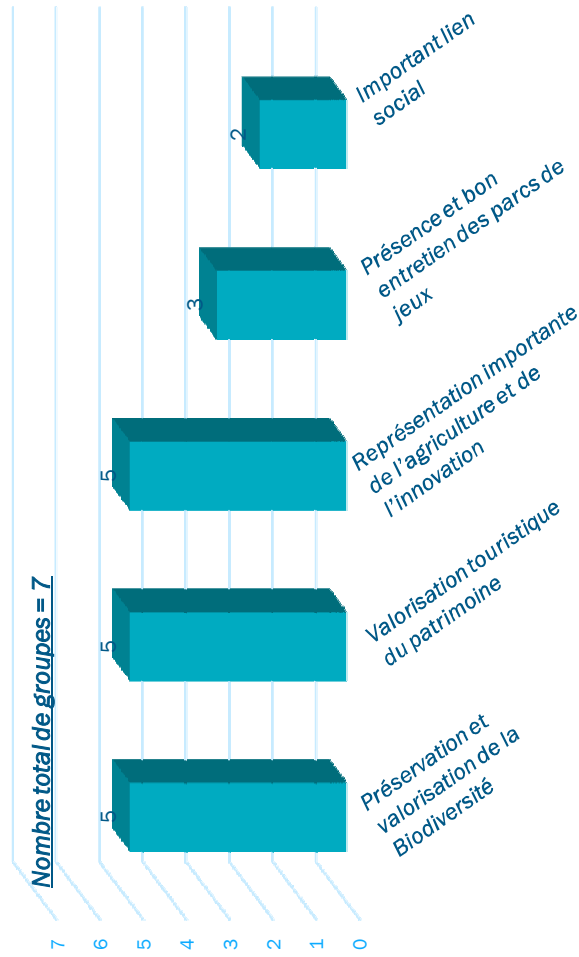
Résultats du Projet de Territoire de la CASUD Premier Atelier

Le Tampon

Création de la carte postale de la commune du Tampon

Points forts identifiés par les participants

Points forts / à appuyer, identifiés par la population du Tampon lors de l'atelier n° 1



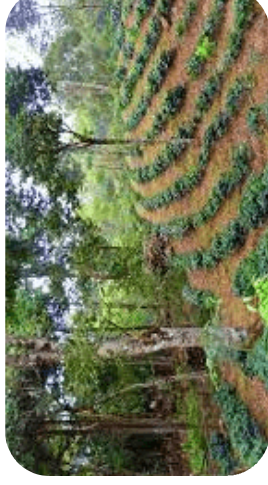
Création de la carte postale de la commune du Tampon

Points forts identifiés par les participants



Présence et bon entretien des parcs de jeux

- Parcs aux normes et en quantité suffisante (continuer le développement)
- Attention à la fréquentation des parcs parfois utilisés par un public non ciblé



Préservation et valorisation de la Biodiversité

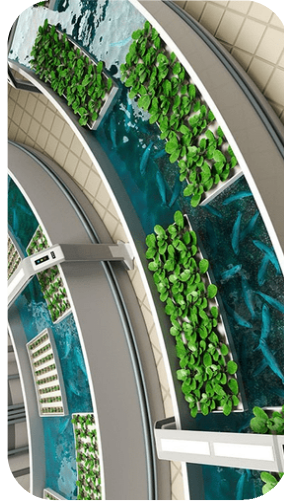
- Valorisation des sentiers et attractivité de la randonnée
- Préservation du volcan (inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco)
- Parc national bien entretenu
- Préservation et entretien des plantations au sein de la commune

Création de la carte postale de la commune du Tampon

Points forts identifiés par les participants

Représentation importante de l'agriculture et de l'innovation

- Produits agricoles en quantité suffisante (grenier de La Réunion)
- Création d'une bio-brigade afin de sensibiliser la population au compostage et de lutter contre les dépôts sauvages



Lien social important

- Liens familiaux forts
- Echanges intergénérationnels très présents
- Accueil, vivre ensemble et partage
- Amélioration de la communication auprès des citoyens



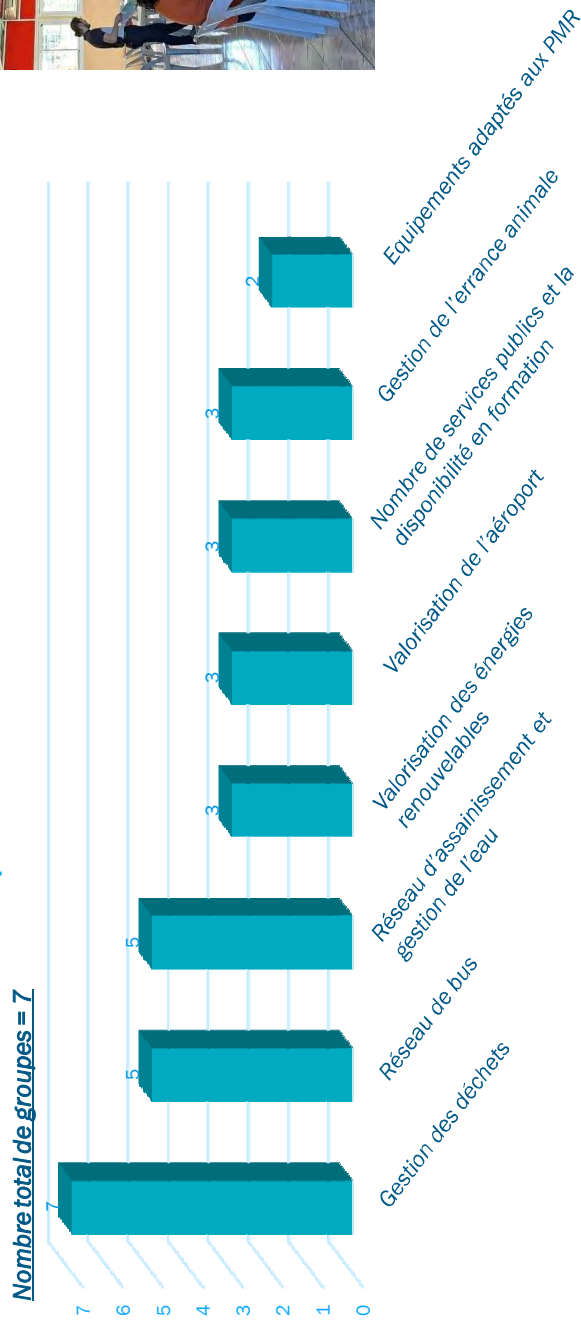
Valorisation touristique du patrimoine

- Amélioration de l'organisation de l'aéroport de Pierrefonds
- Amélioration de l'entretien des sentiers et des routes
- Préservation du volcan et des sites riches en biodiversité
- Valorisation de l'aéroport de Pierrefonds en le rendant international
- Augmentation du nombre de formations en lien avec le tourisme

Création de la carte postale de la commune du Tampon

Points négatifs identifiés par les participants

Point négatifs ou à améliorer, identifiés par la population du Tampon lors de l'atelier n° 1



Création de la carte postale de la commune du Tampon

Points négatifs identifiés par les participants

Réseau d'assainissement et gestion de l'eau

- Amélioration du réseau d'assainissement
- Amélioration de la gestion de l'eau
- Récupération des eaux de pluies pour l'irrigation
- Création de retenues collinaires
- Distinction du réseau d'eau brute du réseau AEP
- Faire des économies d'eau en prévision des périodes de sécheresse



Amélioration de la gestion des déchets

- Réduction des déchets sur les routes
- Amélioration de l'accueil en déchèterie
- Amélioration de l'implication des particuliers dans le tri et facilitation de la compréhension du tri
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Création d'une zone de dépôt pour les déchets verts
- Diminution des délais pour obtenir une poubelle neuve, veiller à leur entretien lors des ramassages
- Changement des poubelles spontanément
- Augmentation de la fréquence des ramassages des poubelles (vertes, jaune...)

Amélioration du réseau de bus

- Augmentation du nombre de bus, leur fréquence de passage et le nombre de zones desservies
- Adaptation de la taille des bus vis-à-vis des destinations et de la fréquentation

Augmentation des équipements adaptés aux PMR

- Amélioration de l'ensemble des services pour les PMR

Création de la carte postale de la commune du Tampon

Points négatifs identifiés par les participants

Valorisation des énergies renouvelables



- Augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables
- Mise en place d'énergies renouvelables dans les Hauts
- Incitation des particuliers à installer des panneaux solaires

Valorisation de l'aéroport



- Aéroport à rendre international
- Valorisation de l'aéroport pour offrir de nouvelles formations
- Prise en compte des contraintes écologiques

Amélioration de la gestion de l'errance animale



- Mettre fin à l'errance animale
- Compléter les démarches municipale pour lutter efficacement contre l'errance animale
- Sensibilisation du public et responsabilisation des propriétaires

Augmentation du nombre de services publics et de formations



- Amélioration des services pour les PMR
- Amélioration de la disponibilité des services de santé
- Amélioration de la disponibilité des services publics (écoles, pompiers...)
- Amélioration du nombre de formations en liens avec les activités touristiques

Résultats du Projet de Territoire de la CASUD Premier Atelier

L'Entre-Deux

Création de la carte postale de la commune de L'Entre-Deux

Points forts identifiés par les participants

Biodiversité

- Protection et valorisation de la biodiversité
- Valorisation du caractère forestier de l'Entre-Deux par la formation et l'acquisition de compétences



Lien social et politique

- Obtention d'un équilibre entre chaque territoire et micro-territoire
- Grand nombre d'échanges intergénérationnels et entre familles

Création de la carte postale de la commune de L'Entre-Deux

Points négatifs identifiés par les participants

Lien social

- Sensibilisation au caractère, de terre d'accueil et de partage, de la commune
- Encourager les associations à la création d'économie circulaire voir à la structuration d'une filière



Agriculture

- Valorisation de la production agricole afin de générer de l'emploi
- Utilisation de l'agriculture pour promouvoir le bien manger et la santé



Tourisme

- Valorisation de l'histoire des lambrequins
- Amélioration du développement touristique
- Mise en valeur de l'artisanat et de la transformation des produits

Création de la carte postale de la commune de L'Entre-Deux

Points négatifs identifiés par les participants

Transports en communs

- Amélioration du réseau de transport en communs
- Augmentation et facilitation du stationnement des véhicules



Gestion de l'eau et l'environnement

- Diminution de l'artificialisation des sols afin de veiller au bon écoulement des eaux
- Amélioration de la gestion des eaux de pluies et remobilisation par l'utilisation de retenues collinaires...
- Réutilisation des eaux de pluies et de piscine pour l'arrosage
- Utilisation des principes agro écologiques afin d'entretenir les espaces vert de la commune
- Amélioration de la gestion de l'errance animale

Résultats du Projet de Territoire de la CASUD Premier Atelier

Saint-Joseph

Création de la carte postale de la commune de Saint-Joseph

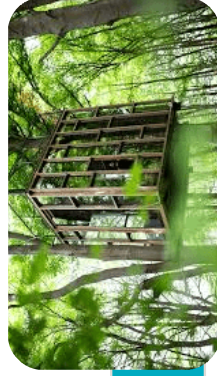
Points forts identifiés par les participants

Biodiversité



- Protection de la biodiversité et les sites sensibles tels que le volcan

Tourisme



- Valoriser l'écotourisme et les modes de tourisme alternatif (cheval, vélo...)
- Utiliser le tourisme afin de générer plus d'emplois
- Eviter le tourisme de luxe

Errance animale



- Stérilisation des animaux subventionnée
- Ne plus rendre obligatoire l'identification car cela peut être perçu comme un frein

Energies vertes



- Augmentation du nombre de panneaux solaires et des autres sources d'énergies renouvelables

Création de la carte postale de la commune de Saint-Joseph

Points négatifs identifiés par les participants

Eau et Assainissement

- Révision et amélioration du réseau d'assainissement
- Création d'une campagne de nettoyage avant les périodes cycloniques
- Réalisation d'analyses d'eau plus régulières
- Création de toilettes sur les zones touristiques



Services publics et lien social

- Création d'un service de réanimation en cœur de ville
- Création d'une dynamique dans le territoire
- Aménagement des trottoirs et les bords de mer pour les rendre accessibles aux PMR et aux poussettes
- Création d'habitats sociaux
- Création d'un espace d'échange d'idées

Déchets

- Utilisation de sacs poubelles transparents
- Respect des dates des enlèvements des encombrants et des déchets gênants



Création de la carte postale de la commune de Saint-Joseph

Points négatifs identifiés par les participants



Agriculture

- Création de jardins dans les écoles
- Acquisition d'une autosuffisance alimentaire
- Création d'unités de méthanisation

Transports en commun

- Changement des modes de transport
- Augmentation de la quantité et la fréquence des transports en communs
- Création d'un ticket unique entre chaque intercommunalité
- Gratuité ou réduction tarifaire pour les transports scolaires
- Structuration d'un réseau de bus scolaires



Vélo et pistes cyclables

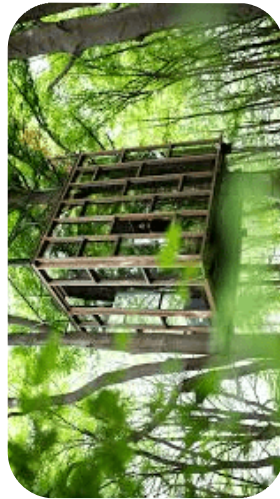
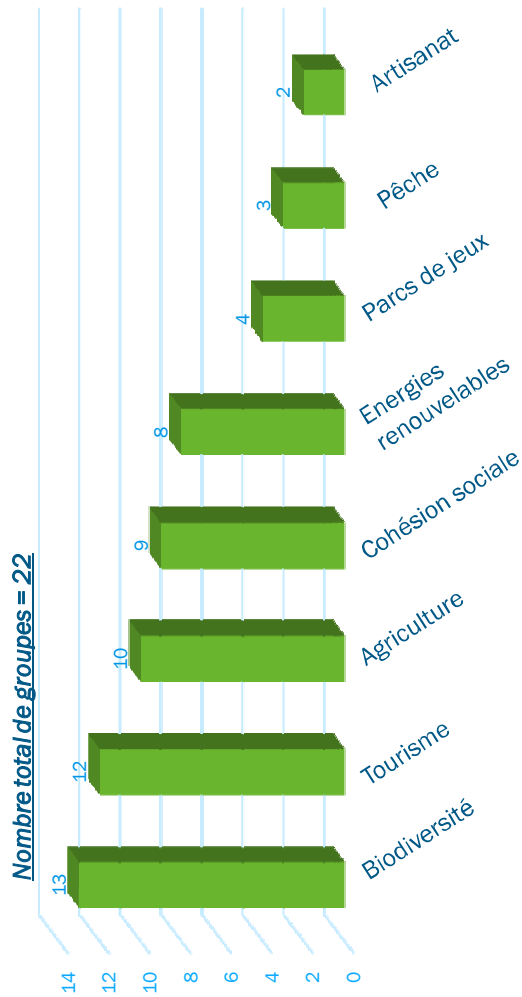
- Création de nouvelle pistes cyclables
- Création d'accès au littoral en vélo
- Possibilité d'introduire les vélos dans les bus



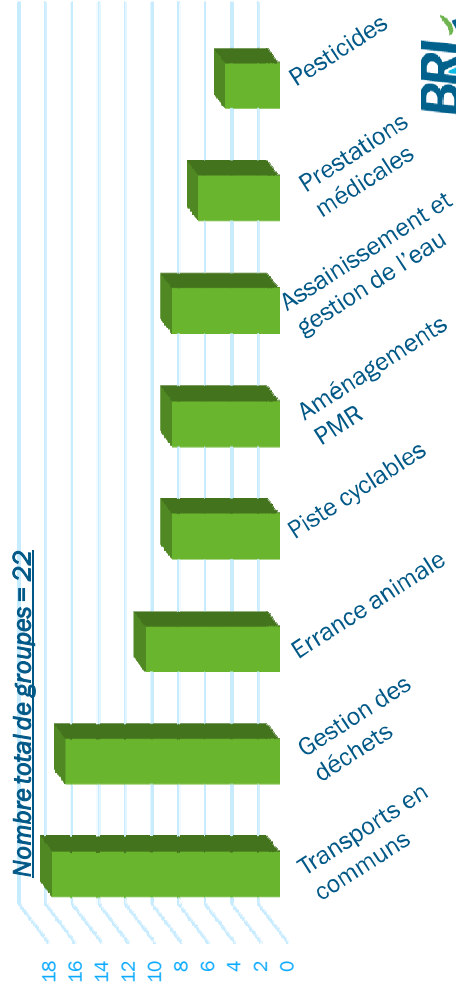
Synthèse générale de l'atelier 1

Synthèse de l'atelier n°1 : création d'une carte postale de la CASUD

Points forts / à appuyer, identifiés par la population de la CASUD lors de l'atelier n°1



Points négatifs ou à améliorer, identifiés par la population de la CASUD lors de l'atelier n°1



Synthèse de l'atelier n°1 : création d'une carte postale de la CASUD

Points forts identifiés par les participants

	Saint-Philippe	Le Tampon	Entre-Deux	Saint-Joseph
Valorisation et préservation de la biodiversité	X	X	X	X
Valorisation touristique du patrimoine	X	X	X	X
Cohésion et lien social	X	X	X	
Agriculture et innovation	X	X	X	
Energies renouvelables	X	X		
Pêche	X			
Artisanat	X			

Points négatifs identifiés par les participants

	Saint-Philippe	Le Tampon	Entre-Deux	Saint-Joseph
Gestion des transports en communs	X	X	X	X
Gestion des déchets	X	X		X
Pistes cyclables	X			X
Gestion de l'eau et du réseau d'assainissement		X		X
Equipements pour les PMR	X	X		
Prestations médicales et services publics	X	X		
Valorisation de l'aéroport		X	X	
Pesticides	X			
Errance animale	X	X	X	X

Atelier 2 : Analyse critique des projets

Résultats

Atelier 2

Enrichissement des projets existants

En groupe

Contribuez au projet de territoire :

- *Les projets proposés répondent-ils à vos besoins ?*
- *Quels projets complémentaires proposeriez vous ?*

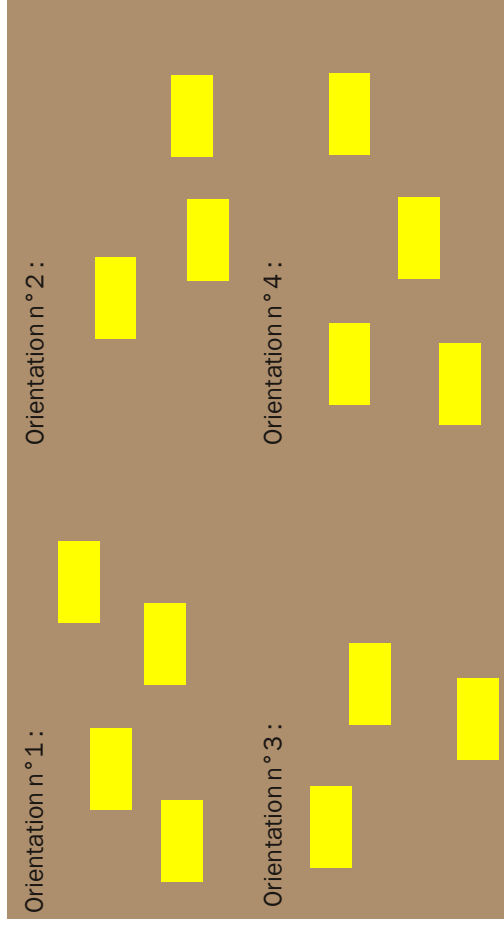
Consignes

A partir des fiches sur la table :

- Orientations stratégiques
- Projets sur le territoire

Précisez pour chaque orientation :

- Des commentaires éventuels sur les projets existants
- Les projets à rajouter



Rappel des différentes orientations

Orientation 1

Protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

Orientation 2

Réaffirmer notre identité rurale et environnementale notamment à travers ou grâce à une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

Projet de territoire de la CASUD

Orientation 3

Renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Orientation 4

Être pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Orientation 1 – Protéger notre environnement et renforcer l'autonomie énergétique

	Saint-Philippe	Entre-Deux	Saint-Joseph	Le Tampon
2023 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> • Forage Takamaka • Améliorer le taux de rendement du réseau sur la RN 1 • Sécurisation de l'ANC • Contrôle des fosses septiques individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation secteur Ouest de la Commune • Refoulement sur la partie haute • Extension de la STEP • Contrôle de l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Cazala • Refoulement de la Crête • Réhabilitation de la galerie drainante de Langevin • Améliorer le taux de rendement • Doublement des raccordés à la STEP • Réhabilitation de la STEP 	<ul style="list-style-type: none"> • UTEP Payet Go • Interconnexion de l'UTEP Leveneur • Extension des réseaux de collecte • Financement de l'extension de la STEP intercommunale Saint-Pierre/Tampon
2026 - 2030	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation en AEP du complexe hôtelier • Attribution quota d'eau aux industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivant les priorités définies au SD AEP 2023/2030 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de l'exploitation du forage de Kerveguen • Opportunité de raccorder la Petite-Ile 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser le refoulement Grand-Bassin / Bois Court • Etude de basculement des eaux de Cilaos vers Le Tampon • Opportunité de STEP sur la Commune du Tampon (19ème km, Trois-Mares, Bérive)
	<ul style="list-style-type: none"> • Actions en fonction des orientations des futurs Schémas Directeurs d'Eau Potable et d'Assainissement 			

Orientation 1 – Protéger notre environnement et renforcer l'autonomie énergétique

	Saint-Philippe	Entre-Deux	Saint-Joseph	Le Tampon
2023 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation ou mise en place du diagnostic des ravines classées GeMAPI Maintenir et préserver les atouts de la forêt de Mare Longue 	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation ou mise en place du diagnostic des ravines classées GeMAPI Poursuivre la replantation sur le site de Grand Fond 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de la Rivière des Remparts Développement des compétences de la région des travaux sur la GeMAPI et GEPU 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des conventions de gestion déléguée avec la Commune Soutenir Endémiel Développer la géothermie
2026- 2030	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser et mettre en place le diagnostic des ravines classées Diagnostic du potentiel solaire et photovoltaïque - Diagnostic du potentiel en hydroélectricité Financer les ACI en lien avec la biodiversité Développer l'agritourisme 			
	<ul style="list-style-type: none"> Récupération intégrale des compétences GeMAPI et GEPU au niveau de la CASUD - Création région intercommunale Transfert de compétences aménagement GeMAPI au Syndicat Mixte des Hironnelles Créer une région intercommunale de préservation de la biodiversité 			

35

Orientation 2 – Réaffirmer notre identité rurale et sécuriser notre autonomie alimentaire

	Saint-Philippe	Entre-Deux	Saint-Joseph	Le Tampon
2023 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la côte sauvage et Mare Longue 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du PAT • Promouvoir le Dimitile 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la Plaine des Grègues et Langevin 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser le Grand Bassin et le Volcan
2026 - 2030	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les initiatives similaires au PAT sur le territoire • Mettre en place un tarif agricole de l'eau 			
	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarer l'intérêt communautaire la construction de retenues collinaires collectives et individuelles • Accompagner le savoir-faire agricole et rural ancestral pour une résilience et une autonomie alimentaire du territoire • Accompagner la gestion des flux touristiques (notamment épisodes éruptifs) 			

Orientation 3 – Renforcer notre attractivité économique et accompagner nos actifs

Saint-Philippe	Entre-Deux	Saint-Joseph	Le Tampon
<ul style="list-style-type: none"> Lancer la ZAE Basse Vallée Accompagner la démarche PVD Livrer la gare routière 	<ul style="list-style-type: none"> Aménager la Zone artisanale à l'entrée du village Accompagner la démarche PVD 	<ul style="list-style-type: none"> Aménager les zones de Bézaves et Langevin Tiers-lieu Accompagner la démarche ORT (ACV) Livrer le Pôle d'Echange Multimodal 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les zones du 14/19^{ème} et technopole de l'Université Tiers-lieu Poker d'AS Accompagner la démarche ORT (QPV) Lancer la NVU Livrer la gare routière de la Plaine des Caïres
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le déploiement des actions du PLIE à l'échelle du territoire 			
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'offre en matière d'habitat avec la préservation du cadre de vis (PLH et PILHI) <ul style="list-style-type: none"> Déployer le dispositif Service d'Accompagnement à la Renovation Energétique Renforcer l'offre en matière d'accessibilité – transport à la demande, adapter les abris bus 			
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement de l'aéroport de Pierrefonds 			
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire de dimension intercommunale <ul style="list-style-type: none"> Lancer l'étude voie ferrée Tampon/Saint-Pierre (tram/câble) <ul style="list-style-type: none"> Accompagner le verdissement flotte centre-ville <ul style="list-style-type: none"> Assurer la création itinéraire TSCP 			

Orientation 4 – Mobiliser les ressources pour accélérer la transition écologique

	Saint-Philippe	Entre-Deux	Saint-Joseph	Le Tempo
2023 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les projets en lien avec l'ESS 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les projets CITROTEK et SCIC palettes en bois 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une mini-déchetterie en format recyclerie Soutenir RTS et les projets en lien avec l'ESS 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les mini-déchetteries de proximité Soutenir AUDACE et ACI laine, D3E et textile Mettre en place une mini-déchetterie (format recyclerie)
	<ul style="list-style-type: none"> Décliner les actions inscrites dans le PLPDMA 			
	<ul style="list-style-type: none"> Recruter des emplois en qualité d'ambassadeurs du tri - Revoir le règlement de collecte Renforcer le rôle de la brigade environnement - Lutter contre l'errance animale <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une ressourcerie –type supermarché inversé Développer les mobilités douces 			
2026- 2030	<p>Renforcer les actions de recyclerie</p> <p>Réaliser et animer un vitrine intercommunale dédiée à l'économie circulaire</p> <p>Créer une régie intercommunale « sentinelle de l'environnement » (cf. axe 1)</p>			

Résultats du Projet de Territoire de la CASUD Deuxième Atelier

Remarques vis-à-vis des projets selon les habitants de Saint-Philippe

Points à revoir pour l'orientation 1

- Amélioration de la gestion des eaux de pluies (ravines, récupération)
- Contrôle plus régulier des fosses septiques et raccordement aux égouts
- Amélioration de l'entretien des sentiers

Points à revoir pour l'orientation 2

- Valorisation de mare longue et la côte sauvage
- Incitation à la réalisation de maraichage (écoles, particuliers...)
- Replantation des plantes endémiques et préservation le littoral de l'érosion
- Développement les liens sociaux (création d'association...)

Points à revoir pour l'orientation 3

- Création des abris bus adaptés aux fortes pluies
- Révision des horaires et des destinations des bus
- Développer une zone artisanale de formation pour les jeunes
- Développer le tourisme vert

Points à revoir pour l'orientation 4

- Sensibilisation de la population au tri et augmentation du nombre de poubelles
- Ramassages plus fréquents des cadavres d'animaux morts
- Création d'une boutique solidaire
- Création d'une déchèterie à Saint-Philippe
- Création d'épiceries solidaires

Remarques vis-à-vis des projets selon les habitants du Tampon

Points à revoir pour l'orientation 1

- Réparation des canalisations existantes et veiller à leur entretien
- Faire attention à la quantité d'eau prélevé et sanctuariser la ressource
- Nettoyage des ravines
- Protection du secteur agricole de la pression foncière

Points à revoir pour l'orientation 3

- Amélioration de la desserte routière (12 ième, Bras Creux, Jules Berthaut ...)
- Adaptation des tailles de navettes selon la fréquentation des lignes
- Valorisation du projet de voie ferrée
- Création d'un aéroport international
- Augmentation du nombre de trottoirs

Points à revoir pour l'orientation 2

- Amélioration de la sécurité des habitants vis-à-vis du réseau électrique
- Encadrement du tourisme (valorisation sans dégradation,...)
- Suppression du projet de méthanisation
- Création de jardins partagés et sortie de la monoculture

Points à revoir pour l'orientation 4

- Amélioration de l'accueil en déchèterie
- Diminution de l'import de produits agricoles et favoriser l'export

Remarques vis-à-vis des projets selon les habitants de L'Entre-Deux

Points à revoir pour l'orientation 1

- Incitation des gens à mettre un chauffe eau solaire (obligation des marchés publics)
- Encouragement de l'installation de panneaux photovoltaïques
- Se référer aux pratiques agro-écologiques afin d'entretenir les espaces verts

Points à revoir pour l'orientation 3

- Zone d'activité économique à aménager
- Adaptation des actions inscrites au PLIE aux besoins du territoire
- Développement des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et poursuivre le verdissement

Points à revoir pour l'orientation 2

- Priorisation des actions les plus importantes d'ici 2026
- Promouvoir le Dimitile et préserver la biodiversité
- Lutte contre les EEE et les nuisibles
- Valorisation des friches agricoles
- Valorisation des circuits agritouristiques en cours et continuation sur cette voie

Points à revoir pour l'orientation 4

- Assermenter la brigade environnementale
- Combiner recyclerie et déchèterie afin de valoriser les interactions
- Mettre un point d'honneur sur la résilience de développement
- Positionnement des gens au cœur des projets

Remarques vis-à-vis des projets selon les habitants de Saint Joseph

Points à revoir pour l'orientation 1

- Trouver des sources de financement pour les raccordements
- Permettre aux agriculteurs de venir en GMS
- Trouver des solutions pour limiter l'impact du photovoltaïque
- Remettre à jour des systèmes manuels de production d'électricité (utiliser la force houlomotrice en cas de coupures)
- Augmentation de la fréquence des contrôles des eaux (ravines, AEP, et littorales)
- Création d'un radier en bas de la rivière des remparts
- Valorisation et priorisation des sentiers autour des rivières

Points à revoir pour l'orientation 3

- Création de télécaméras ou compteurs pour visualiser les informations en temps réel
- Tram sur pneus pour diminuer les embouteillages
- Utilisation des énergies solaires pour les transports
- Augmentation de l'interconnexion entre les communes, la disponibilité de l'offre des transports en communs et leur fréquence
- Amélioration des éclairages publics (stades, plaines, des grègues)
- Valorisation des tiers lieux mais sans nouvelles constructions afin de limiter la bétonisation
- Agrandissement de l'aéroport

Points à revoir pour l'orientation 2

- Développement des jardins partagés
- Agritourisme et bien mettre en avant le local, le "Pej"
- Création de bacs de stockage en attendant la création des retenues collinaires et utilisation des bassins naturels lors des fortes pluies
- Création de protocoles anti gaspillage dans les restaurants et de partenariats avec les agriculteurs
- Création de jardins éducatifs pour les jeunes
- Aide de la CASUD pour la création de semences paysannes

Points à revoir pour l'orientation 4

- Utilisation de bacs et sacs poubelles transparents afin de responsabiliser au tri
- Soutien au recyclage en local et à la transformation afin de tendre vers un territoire autonome
- Puçage des poubelles pour un meilleur suivi
- Augmentation du nombre de bornes de tri

Résultats du Projet de Territoire de la CASUD Deuxième Atelier


Synthèse générale

Synthèse des orientations à l'échelle de la CASUD

	Saint-Philippe	Le Tampon	Entre-Deux	Saint-Joseph
Orientation 1	Gestion des eaux de pluie, des ravines et sentiers	X	X	X
	Contrôle de la qualité de l'eau et des réseaux d'assainissement	X		X
Orientation 2	Encouragement et encadrement de l'installation de photovoltaïque		X	X
	Inciter au maraichage dans les écoles	X		X
	Création de jardins partagés	X		X
	Valorisation du patrimoine pour le tourisme vert	X	X	X
Orientation 3	Replanter des plantes endémiques, lutter contre les EEE et lutte contre l'érosion	X	X	
	Révision du réseau de bus (destinations, horaires...)	X	X	X
	Développer les panneaux photovoltaïques dans les transports ou sur les bâtiments publics		X	
	Valorisation de l'aéroport de Pierrefonds		X	X
Orientation 4	Valoriser le projet de voie ferrée (tram sur roue...)	X		X
	Recyclage local et amélioration du tri par les particuliers	X	X	X
	Augmentation du nombre de bornes de tri	X		X
	Acquisition d'une auto suffisance alimentaire et lutter contre l'import		X	

Annexe 05

L'avis des participants suite aux rencontres dans les Communes

The background features a stylized landscape. At the top left is a bright yellow sun with a white outline. Below it are several white, fluffy clouds. The sky is a light blue. The ground is a vibrant green, with several green trees of varying sizes and shapes. Small pink flowers are scattered across the green field. The overall style is simple and colorful.

Projet de Territoire de la CASUD Rencontre Population – Général Avis des participants sur la rencontre

Juin 2023

Questionnaire mis à disposition des participants aux ateliers en Commune

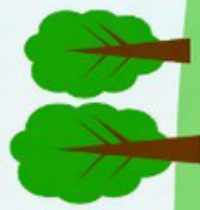
A la fin de chaque rencontre avec les habitants dans chacune des Communes de la CASUD, il a été proposé aux participants de répondre à un questionnaire soit via QRCode depuis leur téléphone mobile soit en version papier. Certains retours en papier n'ont pu être exploités du fait qu'il manquait des réponses aux questions obligatoires.

Ce questionnaire avait pour objectif de recueillir l'avis des participants sur l'organisation de ces rencontres, ce qu'ils ont appréciés ou pas et ce qui pouvaient être améliorés le cas échéant.

Certaines questions étaient obligatoires (annotées d'une *) et d'autres facultatives.

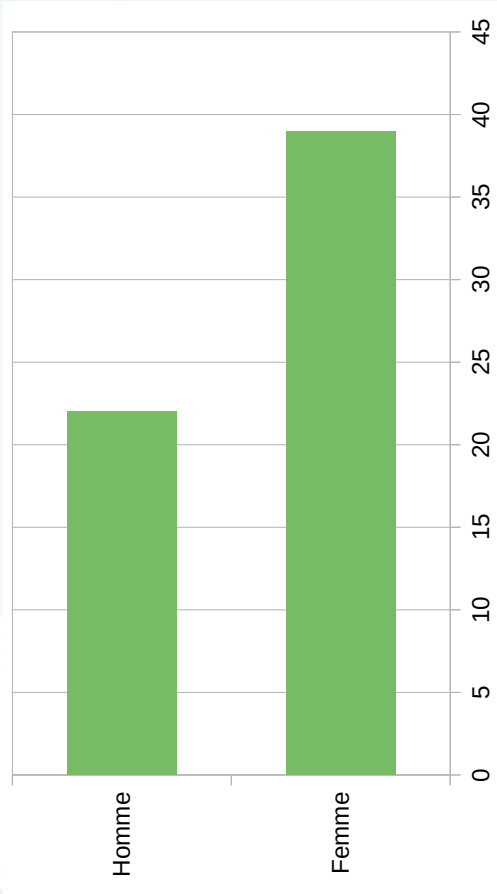
61 participants sur près de 150 au total ont donné leur avis de manière exploitable.

Aussi, pour chaque question obligatoire, il y a eu 61 répondants.



* 61 participants pour les questions obligatoires

Les participants



61 participants* ont répondu au questionnaire pour donner leurs avis sur l'évènement
39 femmes (soit 64 % des participants) et 22 hommes (soit 36 % des participants)

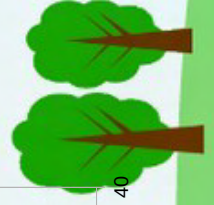
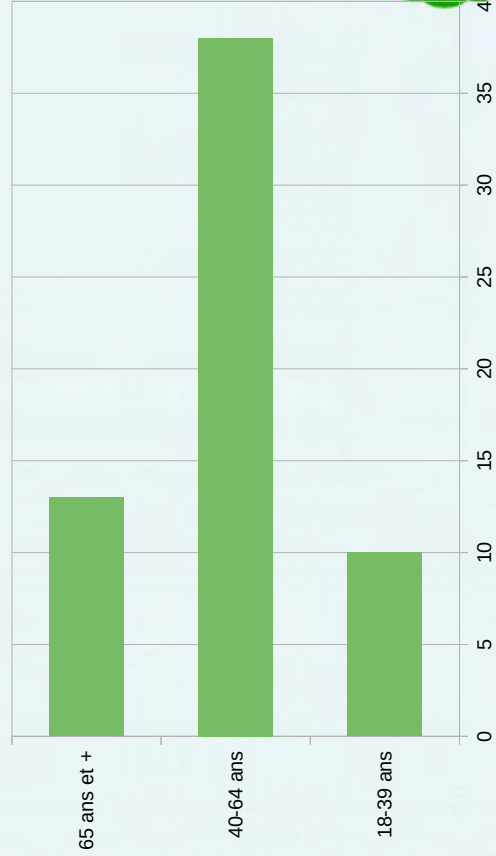
La tranche d'âge des participants*

était la suivante :

18-39 ans : 10 soit 16,4 %

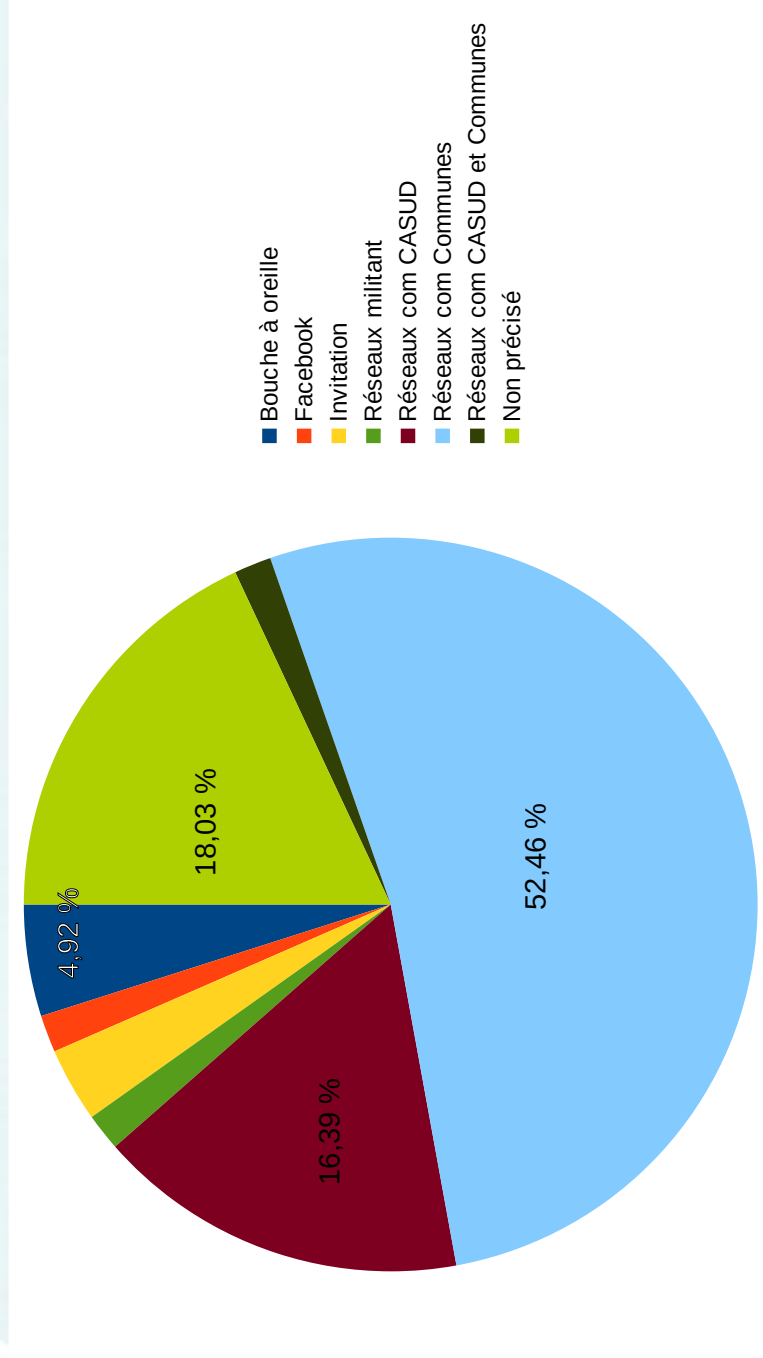
40-64 ans : 38 soit 62,3 %

65 ans et + : 13 soit 21,3 %

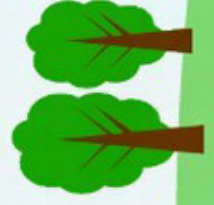


* 61 participants pour les questions obligatoires

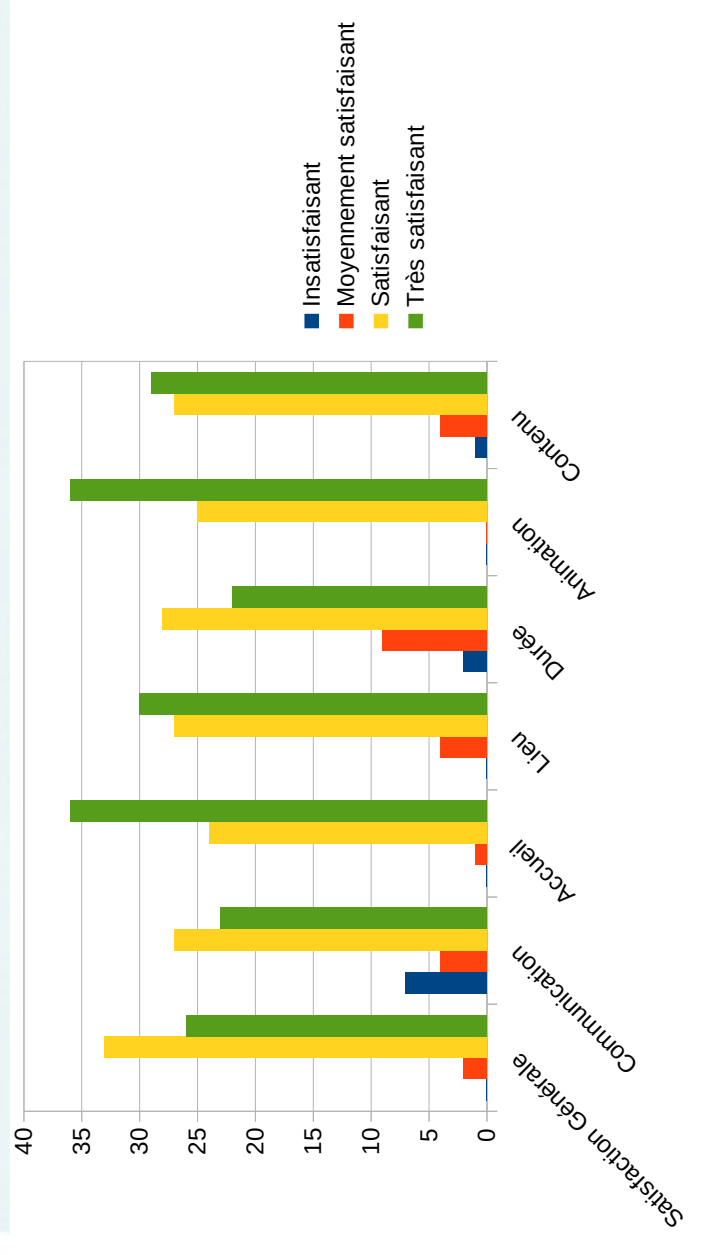
L'évènement : prise de connaissance



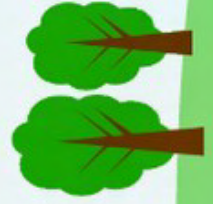
Les réseaux de communication des Communes sont les plus impactants avec près de 52,5 % des participants. 18 % n'ont pas précisé. 16 % en ont pris connaissance via les réseaux de communication de la CASUD. Presque 5 % via le bouche à oreille.



L'avis sur l'évènement*

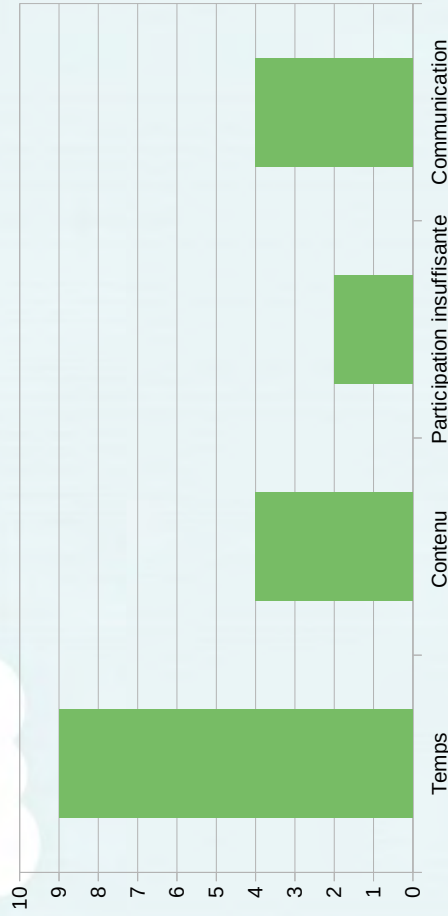


De manière générale, la démarche de mise en œuvre de l'évènement a été appréciée (satisfaisant à très satisfaisant). Toutefois, une satisfaction minorée en ce qui concerne la communication et la durée.



- et + de l'évènement

Les moins de l'évènement



15 participants ont donné leurs avis sur les « moins » de l'évènement.

Relatif au temps, 2 personnes ont pointé la durée (sans davantage de précision), 2 qui ont trouvé la séance trop longue et 5 qui ont jugé trop court.

Sur le contenu, 2 personnes auraient souhaité disposer du sujet avant l'atelier. 2 autres ont trouvé qu'il y avait trop de sigles et donc besoin davantage d'explication.

Concernant la communication, les participants ont mis en exergue un manque certain sur la tenue de l'évènement, la durée et le thème.

32 participants ont partagé leurs avis sur les « plus » de l'évènement.

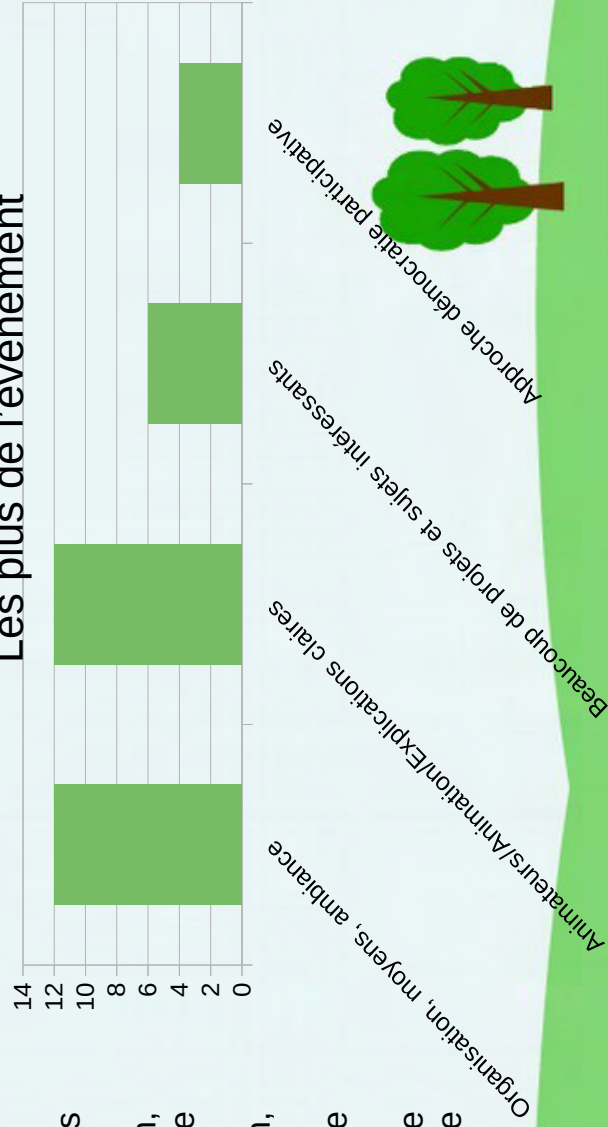
Pour 12 d'entre eux, ils ont apprécié l'organisation, les moyens mis à disposition ainsi que l'ambiance générale.

Pour 12 autres, ils ont mis en avant l'animation, l'équipe et les explications qui ont été claires.

Pour 6 autres, ils ont mis en exergue la multitude de projets et l'intérêt des sujets.

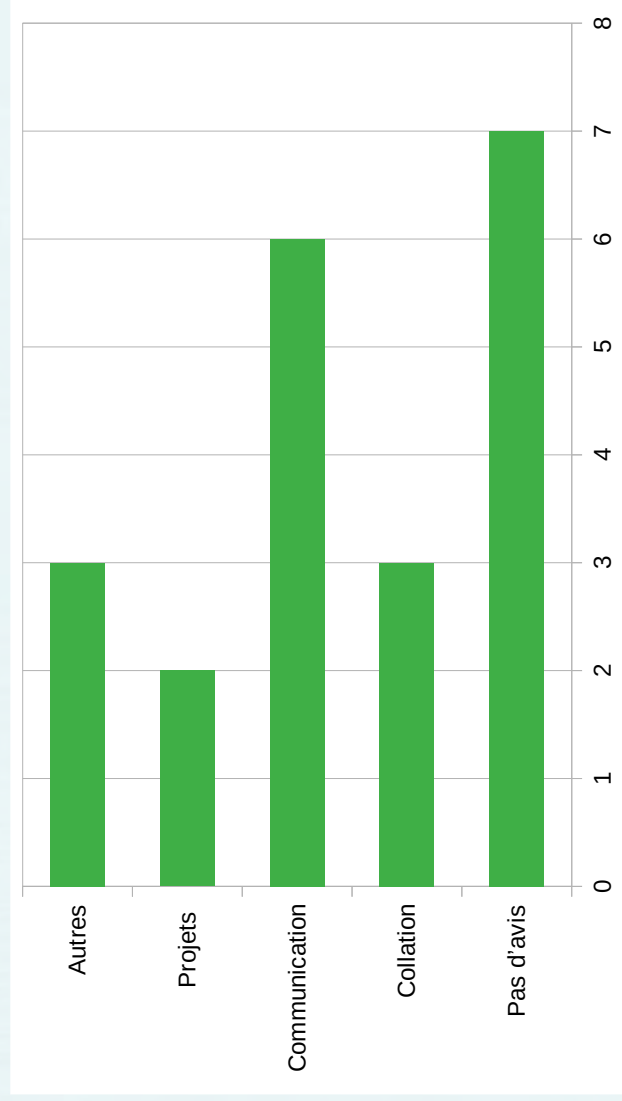
4 d'entre eux ont valorisé l'approche en mode atelier participatif qui permet à la population d'être acteur.

Les plus de l'évènement



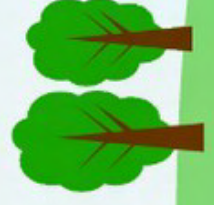
Point(s) d'amélioration

20 personnes ont laissé un commentaire.



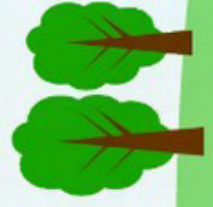
7 personnes sans avis particulier. 6 ont relevé un effort à faire sur la communication en général, dont 1 sur la communication de l'évènement, 2 sur la communication des projets de la CASUD.

Dans la rubrique « Autres », 1 personne aurait souhaité valoriser les produits des agriculteurs, 1 qui remercie pour la tenue de l'évènement et 1 qui a précisé avoir apprécié l'accueil, l'idée de la loterie.



Un mot clé

30 personnes ont proposé des mots ou phrases courtes à l'issue de ces échanges
5 personnes ont proposé le mot « Merci », 3 « continuer » et 3 « superbe »



Annexe 06

Avis n° 01 des membres du Conseil de Développement

Avis du Conseil de Développement de la CASUD

Le Projet de Territoire de la CASUD

Avis émis lors de l'Assemblée Plénière du 21 juillet 2023 et consolidé en date du 01 août 2023 sur demande de l'élu délégué de la CASUD lors de la séance plénière du 30 juin 2023

Sommaire

I- Observations d'ordre général.....	3
1.1 La mise en forme du document.....	3
1.2 Le fond du document.....	3
II- Le Projet de Territoire et le Pacte de Confiance et de Gouvernance.....	3
III- Le Projet de Territoire et ses projets.....	4
Orientation Stratégique 1 : protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population.....	4
Eau potable.....	4
Assainissement des eaux usées.....	5
Sensibilisation à la biodiversité.....	6
Énergies renouvelables.....	6
Orientation Stratégique 2 : réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine.....	7
La problématique de l'eau pour les agriculteurs.....	7
Une pratique agricole plus respectueuse de l'environnement, plus vertueuse pour tous.....	8
Réaffirmer notre identité rurale.....	9
La méthanisation.....	10
Orientation Stratégique 3 : renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain.....	10
Mobilités.....	10
Logements.....	11
Tourisme.....	12
Orientation Stratégique 4 : être pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire.....	14
Mobilités douces.....	14
Déchets.....	14
Transition écologique.....	16
Conclusion.....	17

I- Observations d'ordre général

1.1 La mise en forme du document

Il est noté que le document n'est pas finalisé à ce jour dans sa mise en forme. Le souhait est de proposer des couleurs en lien avec l'affiche ce qui permettrait de faciliter la lecture des orientations stratégiques.

1.2 Le fond du document

Le préambule est « imbuvable ». En l'état, le document n'est pas accessible à tous, pas lisible pour le grand public.

Recommandation(s) du CODEV

Aussi, il serait judicieux de prévoir un document plus lisible et compréhensible par tous : une version grand public.

Les fiches-actions sont en cours de finalisation. Les membres du CODEV ne pourront pas émettre d'avis précis sur ce point. Ils souhaitent être associés par la suite pour prendre connaissance de ces fiches-actions et émettre un éventuel avis ou proposer de nouvelles actions à expérimenter.

Recommandation(s) du CODEV

Préférer la qualité et la possibilité de réalisation à la quantité. Peu de fiches-actions mais réalisables en terme de budget et de temporalité.

Il sera judicieux de disposer d'un fichier comprenant la liste des projets et les montants associés.

Une question subsiste sur l'aboutissement des actions proposées pour le Projet du Territoire car le mandat se termine dans 3 ans.

II- Le Projet de Territoire et le Pacte de Confiance et de Gouvernance

Relatif au Pacte de Gouvernance, il est important que les élus s'entendent pour faire avancer l'ensemble des projets.

Recommandation(s) du CODEV

Privilégier les échanges pour la population.

III- Le Projet de Territoire et ses projets

Le Projet de Territoire peut être une porte d'entrée pour permettre aux acteurs du territoire de prendre connaissance des projets menés par la CASUD et ses compétences. Toutefois, il y en a encore beaucoup à faire pour que l'ensemble des citoyens maîtrise la répartition des compétences entre les Communes et la CASUD mais également avec le Département, la Région, l'État et l'Europe.

La démarche auprès des citoyens a été peu connue du grand public. La communication est à adapter, à revoir.

Une véritable campagne de communication doit être mise en œuvre par la CASUD pour informer sur le Projet de Territoire mais aussi sur les compétences de l'intercommunalité.

Les pistes pourraient être :

- la création d'une web TV,
- la création d'une application intercommunale pour communiquer sur les actions et les projets de la CASUD. Cette application pourrait aussi servir de version digitale pour le calendrier de collecte,
- la création d'un livret intercommunal annuel et de flyers trimestriel / semestriel pour communiquer sur les travaux à tous les niveaux.

Recommandation(s) du CODEV

Améliorer la communication de la CASUD sur ses compétences et projets (livret intercommunal, vulgarisation des dossiers techniques, ...).

Orientation Stratégique 1 : protéger notre biodiversité et renforcer notre autonomie énergétique pour le bien-être de notre population

L'assainissement (eau potable et eaux usées) est un enjeu majeur de santé publique pour lequel il faut engager les investissements nécessaires.

Il est également nécessaire de prendre en compte le niveau de vie des familles qui sont actuellement en grande difficulté sur notre territoire. Elles ont notamment du mal à régler leurs factures.

Eau potable

Il est noté que des investissements en matière d'eau que ce soit l'eau potable ou l'eau usée sont entrepris.

Il sera très important de s'assurer d'un meilleur rendement de réseau pour préserver notre biodiversité.

En parallèle, on constate une dépendance quasi totale au réseau d'eau potable par une majeure partie de la population notamment des propriétaires de maisons individuelles qui sont en majorité sur le territoire de la CASUD. Il serait judicieux d'accompagner la population dans l'équipement de récupérateurs d'eau de pluie ou de citerne pour faciliter le stockage des eaux pluviales et une utilisation à la parcelle directement. De plus, en cas de coupure de l'alimentation en eau potable, les personnes pourraient être autonomes, le réseau d'eau potable serait moins sollicité (arrosage de jardins, ...) et par conséquent on aurait besoin de moins d'eau brute à traiter pour de la distribution. L'idée de l'utilisation de cette eau au niveau des WC est également à penser. Cette mesure peut donc ainsi diminuer nos prélèvements dans la nature.

La récupération des eaux de pluie doit également se faire au niveau des bâtiments publics en tant qu'exemple.

Assainissement des eaux usées

Sur le volet assainissement, il est nécessaire qu'une coordination plus importante entre les différents services CASUD/Communes et opérateurs (EDF, RUNEO, SUDEAU, télécom, ...) soit mise en œuvre afin de mutualiser les moyens (techniques, financiers) et ainsi optimiser les investissements réalisés. Il faut aussi des STations d'EPurations (STEP) calibrées suivant les besoins futurs des villes et des projets de construction prévus.

Travailler à une meilleure coordination entre les différents opérateurs, (EDF, Runeo Sud'eau, téléphonie, CASUD, communes ...) Pour plus de mutualisation de moyens et des dépenses.

Une réflexion doit être menée sur la séparation des eaux grises et des eaux usées. En effet, les eaux grises peuvent être filtrée et réutilisés pour les WC, l'arrosage, le lavage des voitures... Ces eaux sont actuellement perdues, et il y a un risque de pollution des nappes phréatiques. Dans le cadre des extensions de réseaux d'assainissement collectif, il serait intéressant d'avoir cette séparation et proposer cette eau en réutilisation auprès des agriculteurs.

Le contrôle des fosses septiques n'est pas suffisant alors même qu'il est obligatoire. Il serait judicieux d'augmenter le nombre d'agents (à tripler) pour recenser les logements des quatre Communes. Il faudrait proposer un accompagnement et/ou une aide financière pour accompagner les propriétaires à cette mise en conformité (à définir un plafond de ressources, ...).

Sensibilisation à la biodiversité

L'éducation à la protection de l'environnement commence dès le plus jeune âge. L'idée serait de sensibiliser le jeune public notamment les enfants dans les écoles dans le cadre d'un appel à projet pour les établissements scolaires volontaires pour sensibiliser au respect de la nature, de la prise de conscience de nos richesses naturelles. À la fin du projet, les enfants pourraient bénéficier d'un diplôme tupe « permis piéton comme dans le cadre de la prévention routière.

On pourrait noter plusieurs avantages :

- un enfant sensibilisé = une famille sensibilisée ;
- lien enfant/CASUD ;
- les jeunes maîtrisent bien les réseaux sociaux ce qui permettrait une communication simplifié avec leur langage ;
- communication positive pour la CASUD ;
- créer un partenariat avec les associations du territoire œuvrant dans le cadre de la protection de l'environnement pour répondre à un appel à projet.

Énergies renouvelables

Concernant le projet de géothermie, une alerte est émise sur le financement des opérations car dans le passé des recherches ont été infructueuses.

Recommandation(s) du CODEV

Mieux communiquer sur les projets portés par la CASUD.

Eau potable et eaux usées

Proposer un dispositif d'aide pour la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie et de citerne à destination des particuliers

Coordonner les travaux entre les instances publiques et privés pour plus de cohérence et efficience dans les investissements

Réflexion sur l'utilisation des eaux grises

Augmenter les contrôles des fosses septiques avec des moyens (humains et techniques) adéquats pour faciliter les mises aux normes

Sensibilisation à la biodiversité

Créer un diplôme « ambassadeur de la promotion / protection de l'environnement / la biodiversité »

Energies renouvelables

Ne pas engager des frais trop important dans des projets dont la viabilité n'est pas certaine.

Orientation Stratégique 2 : réaffirmer notre identité rurale et environnementale, notamment à travers une agriculture durable pour tendre à une alimentation saine

La problématique de l'eau pour les agriculteurs

Le Sud de l'île de la Réunion et notamment les Communes de la CASUD ont toujours constitué le grenier alimentaire de l'ensemble de l'île. Il est nécessaire d'accompagner l'agriculture du territoire. Pour permettre une diversification des cultures et une compétitivité avec les autres acteurs du territoire, il est primordial que les agriculteurs puissent accéder à l'eau à un tarif concurrentiel comme dans les zones irriguées.

Il est nécessaire de créer les partenariats nécessaires pour desservir les agriculteurs via une eau d'irrigation. Le réseau de distribution d'eau d'irrigation est un sujet d'une très grande importance sur le territoire casudien. Ce sujet est transversal et touche aussi bien l'écologie, l'économie, l'autosuffisance alimentaire que l'attractivité du territoire.

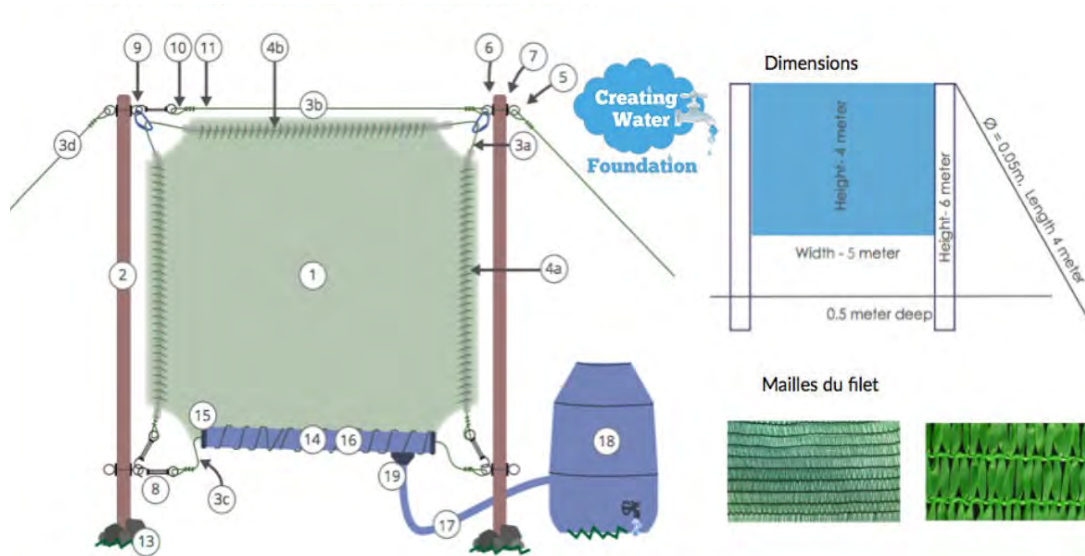
Concernant le tarif agricole mis en place par la CASUD, actuellement il ne permet pas aux petits exploitants de se diversifier car il faut une consommation minimale de 600 m³. Par ailleurs, le temps d'instruction du dossier pour bénéficier du tarif alloué aux agriculteurs est trop long (près de 6 mois entre la demande et la mise en application du tarif).

La desserte via les retenues collinaires peut être une solution à condition que cela puisse bénéficier au plus grand nombre.

On peut également encourager l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour les agriculteurs/éleveurs et le système du goutte à goutte.

Par ailleurs, pour l'arrosage des plantations, on pourrait aussi s'inspirer du système « attrape filet brouillard/humidité » (cf. lien ci-dessous et schéma explicatif) qui est utilisé depuis de nombreuses années dans différents pays. La technique est simple à mettre en œuvre et permettrait à minima de récupérer 340 litres d'eau par jour grâce à un filet de 20 m². Cette installation est propice sur les zones à relief à partir de 400 mètres d'altitude. Les avantages sont multiples avec notamment une préservation des nappes phréatiques, réduction de la facture d'eau des agriculteurs

Le projet « attrape nuages » du Maroc a été primé lors de la COP 22 (22ème conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) : <https://www.youtube.com/watch?v=mHOdn9Cx0NU>



Quid des eaux usées agricoles, c'est-à dire les eaux de drainage des cultures hors sol sous abris (des serres principalement) qui sont chargées d'éléments nutritifs (azote, phosphore, potassium, ...) et oligoéléments ainsi que des résidus phytosanitaires. En effet, ces eaux chargées vont dévaler les pentes et polluer les sols, ravines, ... Prévu par la loi sur l'eau de 2006, il est obligatoire que ces eaux soient traitées ou réduites en taux de charges pour remettre au milieu naturel une eau inoffensive.

Une pratique agricole plus respectueuse de l'environnement, plus vertueuse pour tous

Le territoire dispose de produits de renom mondial (curcuma, vanille, géranium, ...) ainsi qu'un savoir-faire. Il est important d'accompagner les agriculteurs dans le développement des produits hauts de gamme et valoriser notamment via les circuits d'exportation.

Pour favoriser la diversification sur les exploitations, l'eau irriguée est nécessaire. Il faut également faciliter et accompagner les agriculteurs dans le développement de l'agrotourisme durable, résilient et autonome énergiquement. Pour ce faire, il faudrait faciliter la construction (via autorisation d'urbanisme) de structure à taille humaine à faible impact écologique (toilettes sèches, équipement avec des panneaux photovoltaïques, ...) qui s'intègre au paysage.

L'objectif est bien de permettre la diversification des produits de l'agriculteur, consolider son revenu agricole et contribuer davantage à l'attractivité du territoire.

Le terme « agriculture raisonnée » n'a pas de sens car équivaut à l'agriculture conventionnée. Entre l'agriculture conventionnée et l'agriculture bio/labellisée, on peut noter des pratiques alternatives tendant vers le zéro-phytosanitaire. L'objectif de

cette pratique « alternative » est bien de réaliser une activité plus respectueuse de notre environnement.

Il pourrait être proposé la création d'un label intercommunal d'agriculture « zéro-phytosanitaire » pour les agriculteurs souhaitant opter pour cette alternative. Un accompagnement financier, ainsi que la mise en avant de ces agriculteurs devrait être fait sur les supports de communication de l'intercommunalité, ainsi que lors des événements festifs dans les Communes de la CASUD.

Pour tendre vers une agriculture plus saine, la CASUD doit se doter des moyens pour accompagner tous les agriculteurs à être certifié biologique à une échéance donnée. Comme pour la fin des voitures thermiques, la CASUD doit proposer un accompagnement plus important.

Afin d'inciter la population à consommer localement et de manière économique des produits sains, il serait intéressant de proposer aux producteurs d'aliments « bio » de disposer d'emplacements réguliers et gratuits. Une convention bipartite sera à mettre en place pour valoriser le circuit-court à un tarif raisonnable pour le producteur et le consommateur.

Par ailleurs, il faut être vigilant sur la richesse de ce territoire rural (qualité de cadre de vie, agriculture et tourisme ruraux) qui fait de plus en plus face au développement urbain et aux pollutions d'origine agricole et non agricole. Pour exemple, la récupération du plastique agricole n'est pas gérée de façon optimale (gisements de plastique aux alentours et au sein des exploitations agricoles, fossés jonchés de morceaux de plastique, plastique broyés au niveau des parcelles cultivées, ...). Indéniablement ce plastique se retrouvera à la mer par la suite. Pour remédier à ce problème, il pourrait être proposé aux agriculteurs des bennes spécifiques pour cet usage sur des zones agricoles dédiées.

Réaffirmer notre identité rurale

Pour renforcer cette identité rurale et permettre de partager cette valeur commune du territoire, il serait judicieux de communiquer davantage et sur différents types de support (documentaire, conférence, exposition, ...). Les thèmes sont riches à exploiter et peuvent d'une manière transversale y associer l'histoire et la culture du territoire. Ces thèmes (culture du géranium, fabrication du charbon de bois, personnages anciens ayant marqué le territoire, ...) peuvent mettre en lien plusieurs actions des différentes orientations stratégiques. Le monde associatif pourrait être sollicité pour contribuer à ce projet.

Par ailleurs, il faudrait soutenir nos agriculteurs à tous les niveaux et notamment lors des épisodes de catastrophe naturelle. Pour cela, il faudrait réfléchir à la mise en place d'un Fond Intercommunal de Soutiens aux Agriculteurs. Ce fond serait reversé sous forme de petites sommes aux agriculteurs lors de ces périodes difficiles

La méthanisation

Le projet de méthanisation est un équipement qui peut permettre de disposer d'une nouvelle source d'énergie renouvelable. Toutefois, au lieu de privilégier un projet d'envergure, il serait intéressant d'accompagner les exploitants pour des unités sur exploitation.

Recommandation(s) du CODEV

Problématique de l'eau pour les agriculteurs

Proposer un périmètre irrigué pour desservir les exploitations des Communes

Développer la desserte des retenues collinaires

Expérimenter d'autres techniques de récupération d'eau de pluie (attrape filet brouillard/humidité)

Une pratique agricole plus respectueuse de l'environnement, plus vertueuse pour tous

Faire évoluer le terme « raisonné » par « alternatif » et/ou « zéro-phytosanitaire » -

Créer un label intercommunal zéro-phytosanitaire

Accompagner aux produits de niche et de qualité supérieure pour davantage d'exportation

Accompagner fortement pour tendre vers une agriculture biologique

Proposer des espaces dédiés aux producteurs biologiques

Accompagner le développement de l'agrotourisme

Réaffirmer notre identité rurale

Proposer une communication plus importante pour faciliter la prise de conscience de notre richesse rurale

Mettre en place un Fonds Intercommunal de Soutien aux agriculteurs (notamment en cas de catastrophes naturelles)

Méthanisation

Expérimenter des unités de méthanisation individuelles par ferme

Orientation Stratégique 3 : renforcer l'attractivité économique du territoire tout en proposant une montée en compétence à travers une offre de formation aux métiers de demain

Mobilités

Concernant la mobilité, il existe plusieurs acteurs. Les rôles de chacun n'est pas toujours claire, de plus qu'on a l'impression que chacun fait des actions à son niveau. Il y a un manque de coordination et cela se constate dans le manque d'interconnexion entre les différentes lignes au sein de la CASUD et avec les autres opérateurs.

Les investissements réalisés pour faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est très importante. Ces travaux doivent se faire sur tout le territoire de la CASUD dans les centres-villes et aussi dans les zones des hauts.

Pour rappel, une Personne à Mobilité Réduite peut être une personne porteuse de handicap, mais elle est également une femme enceinte, une personne portant deux sacs encombrants de course, ...

Concernant le projet de transport à la demande, il est nécessaire de ne pas isoler les publics. Un seul accès aux personnes porteuses de handicap peut être discriminant de manière positive pour adapter l'offre à leur besoin, mais aussi de manière négative en ne les incluant pas avec d'autres publics. Il faut élargir cette prestation de service à tous les publics et notamment ceux habitant dans les écarts.

Plusieurs entreprises sont situées sur le territoire et génèrent un trafic plus ou moins important. Il serait intéressant de rencontrer l'ensemble de ces acteurs, voir leur fonctionnement et déterminer avec eux les actions pour réduire et/ou concentrer les déplacements de leurs employés (aide financière pour installation de couche/vestiaire par exemple). L'objectif serait bien de réduire le nombre de déplacement en voiture individuelle et ainsi réduire les embouteillages aux heures de pointe.

La CASUD va livrer sous peu une gare, sur le site de la Châtoire, qui est éloignée du centre-ville et des lignes d'accès rapides. Il serait intéressant, comme le Transport en Commun en Site Propre (TCSP), de proposer une ligne/une voie dédiée au bus (aller-retour) entre les Communes du Tampon, de Saint-Pierre et Saint-Joseph. Ces bus (hybrides) fonctionneraient via des caténaires (grâce à des lignes aériennes de contact) pour éviter la surcharge du transport avec des batteries trop lourdes et volumineuses et pallier en cas de coupure d'électricité via sa partie thermique. L'idée serait de créer un tram sur route.

A proximité des gares ou grands axes routiers, il faudrait proposer davantage d'aires de covoiturage pour inciter la population à délaissé la voiture et favoriser les derniers kilomètres en mode doux.

Par ailleurs, une réflexion doit être menée sur une possible gratuite des transports en commun pour tous.

Enfin, il est à noter que des solutions dites « vertes » ne sont pas forcément vertueuses notamment sur notre île. Il faut ainsi être vigilant aux voitures tout électrique.

Logements

On constate une forte augmentation du nombre de logements collectifs notamment sur la Commune du Tampon. Le cadre de vie est l'un des atouts forts de la CASUD. Toutefois, pour le préserver au mieux, il est nécessaire d'aménager la ville de manière cohérente avec l'ensemble des services de proximité adéquats. Il faut éviter les

aménagements de concentration comme cela a pu se faire dans le passé dans d'autres villes de l'île.

Cet aménagement entraîne souvent de l'insécurité notamment dans les centres-villes. Il est nécessaire de recruter des agents de médiation pour faciliter l'orientation et faire de la prévention. Il faut également encourager les opérateurs (de logements collectifs) de recruter un concierge dans les résidences pour un meilleur vivre ensemble.

Dans le cadre des nouvelles constructions de logements, il faudrait inciter fortement à la pose de panneaux photovoltaïques pour de l'auto-consommation mais l'objectif serait de privilégier le renvoi sur le réseau EDF et ainsi faciliter l'alimentation des bus hybride.

Par ailleurs, il est nécessaire de faire évoluer les documents d'urbanisme et permettre aux propriétaires de terrain de 400 m² l'autorisation de construire.

Formation/emploi

Le constat relatif à l'illettrisme reste important à la Réunion 21 % en 2023 contre 9 % en métropole. Il devient urgent d'accompagner le public en difficulté éloigné de l'emploi qui est souvent illettré.

Pour réduire l'illettrisme, il est nécessaire de recenser les personnes en difficulté et leurs compétences propres.

On pourrait par la suite proposer des ateliers pour apprendre à lire, écrire, compter, avec des intervenants très qualifiés (professeurs des écoles formés pour ces apprentissages destinés à un public adulte, modalités à définir avec le rectorat et les collectivités). En parallèle, les compétences particulières de l'individu pourraient être valorisées par la mise en place d'un réseau de service à l'échelle du quartier et où les agriculteurs écouleraient une partie de leur produit sur le site, on pourrait également s'y prêter des outils (brouette, perceuse, ...). On pourrait définir comme un « espace de troc-service ».

A l'échelle du territoire, créer une maison des associations pour mutualiser, fluidifier, communiquer....sur les différentes actions des associations œuvrant dans les 4 communes.

Économique

Compte tenu des évolutions réglementaires et de la fin des véhicules thermique, les permis de construire pour de nouvelles stations-services traditionnelles ne devraient plus être délivrées.

Tourisme

Le tourisme en tant que secteur d'attractivité est peu développé dans le Projet de Territoire. Il est noté qu'un schéma directeur devrait être mis en place. Il est toutefois

incontournable notamment pour la CASUD que ce sujet soit une pierre angulaire du développement du territoire avec une mise en lien des acteurs (agriculture, artisanat, ...). En effet, la CASUD est riche d'un patrimoine faunistique et floristique mais aussi d'une histoire avec des personnalités et légendes (oiseau bleu, ...).

Il faut favoriser le développement de l'offre de logement touristique avec davantage de communication sur les lieux touristiques de l'intercommunalité.

En parallèle, il est nécessaire de mettre en place le ramassage quotidien des déchets sur ses lieux touristique avec par exemple la mise en place d'une brigade de ramassage et de prévention liée aux risques de pollution ce qui permettrait de créer des emplois.

Recommandation(s) du CODEV

Mobilité

Proposer le transport à la demande pour tous types de publics pour favoriser l'inclusion de tous.

Animer un réseau avec les entreprises du territoire pour échanger avec eux et les inciter à mettre en place des solutions à destination de leurs employés pour réduire les déplacements individuels concentrés sur un même site.

Proposer la création d'un tram sur route avec voie dédiée.

Gratuité des transports en commun

Logements

Penser aménagement de logements avec équipements de proximité immédiats

Recruter des agents de médiation pour faciliter l'orientation et faire de la prévention

Encourager le recrutement de concierge

Inciter fortement à l'équipement en panneaux photovoltaïques

Faire évoluer les documents d'urbanisme

Formation/emploi

Mettre les moyens pour lutter contre l'illétrisme

Créer un « espace de troc service »

Créer une maison des associations

Économique

Ne plus délivrer de nouvelles autorisations d'urbanisme pour les stations-services traditionnelles

Tourisme

Renforcer l'axe touristique

Valoriser les espaces touristiques à travers leurs richesses naturelles et aussi historiques.

Renforcer la synergie entre acteurs, renforcer la communication

Ramassage quotidien des déchets sur les sites touristiques (création d'une brigade de ramassage et de prévention par exemple, ...)

Orientation Stratégique 4 : être pro-acteur de la transition écologique en se prévalant de l'économie circulaire

Mobilités douces

Les mobilités douces sont une réelle alternative à la voiture notamment dans les derniers kilomètres à parcourir. C'est aussi une opportunité de réduire les embouteillages et les pollutions occasionnées notamment par les gaz d'échappement. Il est noté l'expérimentation avec la mise à disposition de Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour de la location de longue durée. Le nombre semble un peu insuffisant mais c'est un début pour une expérimentation.

En complément de ces VAE mis en location, l'État propose d'aider financièrement chaque administré dans l'acquisition d'un VAE. Cette aide de l'État est notamment conditionnée à une subvention d'une collectivité locale. Aussi, il aurait été judicieux que la CASUD propose à ses administrés une aide financière pour l'acquisition d'un VAE permettant d'ouvrir la subvention de l'État.

Des solutions existent dans d'autres pays de petits véhicules à assistance électrique, tels que mini-bus vélo, permettant le déplacement de 15 enfants. Il serait judicieux que la CASUD accompagne les Communes dans ce type d'expérimentations.

Il est intéressant de proposer des équipements de type doux tels que les VAE. Toutefois, il devient incontournable d'offrir des espaces sécurisés pour ce type de déplacement (soient les tracés existent soit il faut les créer dans les nouveaux aménagements). En effet, ce type de voie pourrait inciter au déplacement vers les collèges et les lycées en toute sécurité par les enfants et rassurer les parents. Actuellement les espaces sont très étroits sur les routes et il n'y a pas suffisamment d'espace pour permettre à un vélo de circuler en sécurité.

Afin de favoriser le déplacement des gens à pied dans les quartiers à l'écart de la ville, il est nécessaire que les sentiers existants soient nettoyés et sécurisés si nécessaires. Cela pourrait permettre d'éviter des déplacements maison-école par les parents ce qui permet d'avoir au moins une activité physique journalière, réduire les flux d'embouteillages aux mêmes horaires et réduire la pollution des gaz des pots d'échappement.

Déchets

Le ramassage des déchets en l'état actuel laisse place à beaucoup trop de résidus sur les bords de route. Il serait judicieux de procéder à un ramassage manuel finalisé avec du personnel formé.

Concernant les déchets plastiques agricole, on pourrait les utiliser pour en faire du carburant en utilisant le processus de pyrolyse (un procédé de combustion sous flamme à température élevée) ou utiliser le gaz extrait pour s'alimenter en énergie.

Les déchets alimentaires semi-humide peuvent quant à eux produire du gaz combustible grâce au procédé de fluidisation. Ce gaz pourrait être utilisé pour de la production de chaleur et d'électricité.

Pour la gestion des biodéchets, les composteurs bois sont intéressants et préférables au plastique. En parallèle, il serait judicieux au moins à tester, comme en hexagone, que la CASUD mette à disposition des poulailler auprès des habitants. Cela permettrait de réduire les déchets alimentaires en poubelle et contribuer au développement d'une autonomie alimentaire.

Compte tenu des nouvelles obligations réglementaire en matière de gestion des biodéchets à compter du 01/01/2024, il est nécessaire de proposer une nouvelle gestion notamment en recrutant un maître composteur afin de sensibiliser les familles en bas de chaque résidence pour disposer d'un meilleur tri à la source.

L'accueil en déchetterie, notamment celle de Terrain Fleuri, est courtoise. Toutefois, il est dommage d'organiser un deuxième déplacement soit :

- pour faute de place pour le dépôt des cartons ;
- pour manque de communication sur la manière de faire pour déposer des éléments tels que les bacs de peinture (séchage du contenu, ...).

En effet, le fait que la personne se déplace une deuxième fois n'est pas très incitative alors qu'elle est déjà sur site. Il serait judicieux de :

- pouvoir appeler un interlocuteur de la déchetterie pour avoir confirmation des déchets reçus sur site et s'il y a un procédé spécifique pour l'accueillir (tel que pour les bacs de peinture) et ainsi éviter les déplacements inadapté et pouvant créer un sentiment de frustration chez l'utilisateur ;
- mettre en place un « TROCALI » pour permettre le dépôt de vêtements, chaussures, livres et autres objets en état de fonctionnement et inciter au troc.

Concernant les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E), afin de faciliter leur ramassage il serait judicieux de mettre à disposition des bennes collectives. Cette mesure viserait à favoriser le recyclage et à limiter les risques sanitaires tout en limitant la pollution des sols par ces déchets déposés aux abords des routes pour le ramassage.



Source de l'image : Futura Science

Transition écologique

L'extinction de l'homme est principalement due à elle-même avec une surpopulation exponentielle et des surconsommations à outrance non existentielle. Le plastique-pétrole en est l'une des preuves les plus flagrantes. On voit principalement ce qui est jonché sur les sols et moins visibles les particules fines qui se sont désagrégées au fil du temps sans traitement efficace. Tous ces éléments sont responsables de pollutions des sols, de nos ravines, de nos mers et ainsi contaminent la faune et flore aquatiques. On peut, à l'instar d'autres îles, faire le choix de bannir les sacs plastiques à usage unique et penser une nouvelle économie sans plastique. Avec des propositions simples, des économies financières pourraient être générées à ne plus utiliser le plastique. On peut prendre pour exemple les fleuristes qui proposent un blister décoratifs autour de leurs bouquets. Une démarche est à mener sur ce point auprès des acteurs.

En parallèle, chaque individu à son niveau peut participer à la transition écologique de la CASUD.

Comme dans le cadre du projet Endémiel, chaque habitant pourrait être volontaire à planter quelques plantes mellifères dans son espaces privés et participer à l'ouvrage des abeilles. La CASUD souhaitant soutenir la biodiversité de son territoire pourrait proposer des sacs de graines à fleurs à destination de la population.

Le projet de création d'une sentinelle de l'environnement est intéressante notamment pour les zones qui sont délaissées par l'ensemble des acteurs et notamment les ravines. Il sera important de savoir les prérogatives de l'ensemble des acteurs du territoire et les limites géographiques de chacun. La Commune de Saint-Philippe a pu bénéficier d'un projet expérimental intitulé « MOOVE-ON » qui a cartographier les acteurs du territoire avec l'ensemble des limites géographiques. Il serait intéressant d'étendre cette initiative à l'ensemble du territoire de la CASUD.

Pour favoriser la réparation et le réemploi des petits équipements, il est nécessaire de proposer à la population des ateliers dédiés tels que les actions « réparali » en lien avec les acteurs du territoire tels que les associations (Ekopratik, Emmaüs, AUDACE, ...) ou les professionnels (ce qui permettrait de leur faire connaître et développer un service après vente efficace).

Pour une économie sociale et solidaire efficace, il est important d'inventorier toutes les associations et acteurs du territoire et les soutenir dans leurs projets.

Il serait également intéressant de mettre en place des épiceries solidaires en faveur des personnes les plus démunies avec des produits difficilement « vendables » (fruits et légumes abîmés) issus des productions de nos agriculteurs de la CASUD. L'objectif serait de limiter le gaspillage tout en favorisant un ancrage social dans les actions de la CASUD avec un soutien aux agriculteurs et à la population.

Les instances publiques doivent montrer l'exemple en matière d'énergies renouvelables ou de récupération. Aussi, il serait judicieux que toutes les collectivités soient équipés de récupérateur d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques. De plus, les logements sociaux dont la construction est cautionné par les instances publiques devraient également intégrer ce type d'équipement dès les études.

Recommandation(s) du CODEV

Mobilités douces

Proposer une aide CASUD en faveur de l'acquisition d'un vélo à assistance électrique permettant à chaque administré de bénéficier de l'aide de l'État.

Expérimenter des solutions à petites échelles pour un éventuel essaimage en cas d'essai concluant (nouveaux équipements tels que minibus vélo, roue TEEBIKE, ...)

Aménager et *ou conforter des sentiers et voies existantes et/ou* à créer pour inciter aux déplacements doux (à pied, en vélo, ...)

Déchets

Tendre vers un territoire zéro plastique

Former du personnel au ramassage final des déchets en bordure de route

Transformer les déchets (plastiques, alimentaire) en énergie

Proposer une nouvelle gestion des biodéchets – recruter des maîtres composteurs

Proposer un numéro d'appel unique pour avoir des conseils sur les équipements, matériaux, déchets reçus en déchetterie

Proposer un espace de troc en déchetterie

Proposer des bennes pour les DEEE

Transition écologique

Distribuer des pochettes à graines (mellifères) auprès des habitants de la CASUD

Cartographie de la CASUD de type « MOOVE-ON »

Proposer des ateliers pour favoriser le réemploi de type « Réparali »

Inventaire de tous les acteurs de l'ESS sur le territoire et les soutenir

Promouvoir une épicerie sociale et solidaire en lien avec les agriculteurs du territoire avec leurs invendus

Intégration des énergies renouvelables et récupérateur de pluie sur les bâtiments publics et ceux dont ils cautionnent tels que les logements sociaux

Conclusion

En l'état, le CODEV note que le Projet de Territoire est un document évolutif et qu'il est actuellement en cours de construction.

Une phase d'échange a eu lieu avec les habitants. Toutefois, des efforts de communication de la CASUD doivent être entrepris à destination de ces derniers pour

une réussite du Projet de Territoire et permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et les objectifs poursuivis.

La réussite du Projet de Territoire passe aussi par une programmation réaliste des projets que ce soit en termes de temps, de moyens et de financements disponibles. Il sera judicieux d'avoir un visuel sur les rétroplanning proposés et les financements pouvant être obtenus suivant les types d'opération.

Une phase d'évaluation et de mise à jour pour rendre « vivant » le document sera nécessaire.

Pour sa part, le CODEV va activer ses groupes de travail sur la base des quatre orientations stratégiques pour présenter ses réflexions et faire des propositions à la CASUD à expérimenter, à tester pour un essaimage sur l'ensemble du territoire en cas d'essais concluants.